Publié par le SYNDICAT D'OEUVRES SOCIALES LIMITEE
BUREAUX: Angle des rues Dalhousie et Georges, Ottawa, Ont.
TEYEPHONES: Service de jour: Rieau 514. —Service de nuit:
Administration: Rideau 514 — Nouvelles: Rideau 515. — Bureau de Hull: Sherwood 3925.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

ABONNEMENTS

Quotidien	
Canada	$ 5.00
Ottawa par poste	6.00
Etats Unis	7.00
Union Postale	10.00
Hebdomadaire	
Canada	$ 2.00
Etats Unis et Union Postale	3.00

14e Année No 67 — OTTAWA MARDI 22 MARS 1927 — Le No 2 sous

LEGISLATURE D'ONTARIO

LE PROJET DE REGIE A ETE ADOPTE EN 2eme LECTURE

Le vote, pris hier soir, a été de 69 à 31. — Les conservateurs et quatre libéraux votent pour, et les progressistes et les autres libéraux contre.

DES SUGGESTIONS

TORONTO, 22.—(S.P.C.) — Le bill de régie des liqueurs a été adopté hier soir en seconde lecture par un vote de 69 à 31. Tous les conservateurs, à l'exception du Rév. W. G. Martin, (Brantford) qui n'était pas à son siège, ont voté avec le gouvernement, de même que les libéraux dont les noms suivent: MM. J. A. Pinard, (Ottawa-est); Aurélien Bélanger (Russell); Edmond Proulx (Prescott); et T. Legault, (Sturgeon Falls). Les autres libéraux et les progressistes présents votèrent contre.

Pendant le débat sur la seconde lecture, les membres de l'opposition firent au gouvernement un certain nombre de suggestions dont voici les principes: une chaîne de magasins ou des tavernes du gouvernement pour la vente du vin et de la bière; un déboursé de dix dollars pour un permis aux étrangers; l'appropriation des profits provenant de la vente des liqueurs à un fonds d'éducation de la population de la province en vue de l'initier aux principes de la vraie tempérance.

M. Legault suggéra une chaîne de magasins comme moyen de contribuer à éliminer les bootleggers, en vendant du vin et de la bière aux pauvres au prix de revient, et un déboursé de dix dollars pour permis aux étrangers, donnant pour raison que ce fort montant porterait ces étrangers à se faire naturaliser afin de ne pas payer les permis plus cher que les citoyens canadiens.

M. F. G. Sandy, (Progressiste, Victoria-sud), suggéra au premier ministre d'affecter les profits du système de régie à une campagne d'éducation du peuple contre les maux qu'amènent les liqueurs enivrantes.

MENTALITE PERVERTIE

M. Legault croit que al mentalité des jeunes gens d'aujourd'hui est étrangement pervertie et qu'ils sont trop attirés par les théâtres, les cafés chics, les clubs, les automobiles.

Le député de Sturgeon Falls est fortement opposé aux bars des anciens jours, où la femme était toujours sûre de trouver son mari. Toutefois il est d'avis que, sous le système de régie, le gouvernement devrait achever son oeuvre et permettre l'établissement de tavernes pour la vente de la bière et du vin du pays. A cette époque de mergers, le gouvernement devrait adopter un système de chaînes de magasins. M. Legault ne voit pas pourquoi on ne vendrait pas des liqueurs aux repas dans les hôtels.

$2 POUR LES ONTARIENS

Pour ce qui est des permis, M. Legault suggère que la somme de deux dollars soit exigée aux résidants d'Ontario pour les permis et que ceux-ci ne soient accordés qu'aux personnes dont les noms apparaissent sur la liste des électeurs. Il est en faveur d'un déboursé de dix dollars pour les étrangers et de cinq pour les touristes, pour deux mois.

M. RANEY OFFUSQUE

Le Rév. Martin, conservateur de Brantford, prit à partie le chef progressiste, disant que M. Raney et le Rév. Ben Spence étaient de grands amis. Cette remarque piqua au vif M. Raney et il demanda si le Rév. Martin ne fut pas autrefois à l'emploi de M. Spence et s'il n'avait pas travaillé en faveur de l'union de la prohibition. M. Martin répondit qu'en 1919 on lui avait demandé de travailler à la cause de l'union de la prohibition et qu'il l'avait fait. Depuis ce temps cependant il s'est rendu compte que la loi de tempérance d'Ontario ne répondait pas à ce qu'on en attendait et il s'est rangé du côté du gouvernement. Il blâma l'attitude de l'union de la prohibition qui, à une assemblée récente à Toronto, adopta une résolution signifiant son intention de demander le rappel de la loi de régie aux prochaines élections.

M. Martin se déclara opposé à la vente du vin et de la bière aux repas dans les hôtels.

AUTRES ORATEURS

Le député progressiste de Victoria-sud, M. Sandy s'est montré fortement opposé au bill dans l'intérêt de la jeunesse de la province. Il suggère que les profits provenant de la vente des liqueurs soient affectés à une campagne de tempérance.

Le Dr G. H. McQuibban, libéral, Wellington-nord-est, dit que l'alcool avait sans doute sa place dans la profession médicale et prit la défense des médecins contre les critiques dont ils avaient été l'objet. Ceux-ci sont heureux que leur responsabilité soit limitée. Il est opposé au bill et est d'avis que la loi de tempérance d'Ontario a été un succès.

M. C. Gardiner, progressiste, Kent-est, s'opposa aux principes et aux clauses de la nouvelle loi sous toutes ses formes. La liqueur, dit-il, est un monstre pour la société. La loi de tempérance d'Ontario a chassé ce monstre, mais le gouvernement le réhabilite.

ON S'OPPOSE AU RETOUR DU KAISER

BERLIN, 22 — Les centristes, les démocrates et les sociaux-démocrates se sont montrés opposés au retour de Guillaume en Allemagne à une séance du Reichstag hier. Les centristes dont le chancelier Marx est membre disent qu'un retour possible du Kaiser ne troublerait probablement pas la forme du gouvernement républicain, mais qu'il aurait une grande signification sur la politique étrangère.

1re RECEPTION DE RADIO

Rapport officiel du département de la marine:—**La réception d'hier soir a été assez bonne, avec évanouissement des ondes à certains temps.**

LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS SERONT LES LANGUES OFFICIELLES DU CONGRES

LES VAINCUS SE MONTRENT AGRESSIFS

Ils ont tenté encore aujourd'hui de s'introduire dans l'établissement international, mais les Anglais en ont tué et blessé un certain nombre.

LE PILLAGE

SHANGHAI, 22.—On annonce officiellement que le général Pi Shou-Chen, commandant des forces de défense du nord, à Shanghaï, a consenti à se rendre. Il a négocié hier à cette fin avec Tchang Kai-Shek, général en chef nationaliste. Le drapeau nationaliste a été hissé sur les quartiers généraux de Pi Shou-Chen, mais des milliers de soldats de Chan-Toung ignoraient hier soir la reddition de leur chef.

12 DE TUES

SHANGHAI, 22. — (S.P.A.) — Les troupes anglaises ont tué au moins douze soldats de Chan-Toung et en ont blessé une vingtaine, alors que ceux-ci tentèrent aujourd'hui de s'introduire dans l'établissement international.

Plus tard 300 de ces soldats ont déposé les armes et ont pu entrer dans l'établissement.

VAISSEAU ATTAQUE

HONG-KONG, 22. — Le vaisseau Hohkan, de la compagnie de navigation de l'Indo-Chine, parti de Shanghaï pour Hong-Kong, a été attaqué par des pirates près de la baie de Bias, à environ 40 milles de Hong-Kong. On ne connait pas de détails.

AUTRE GREVE

HANG-KEOU, 22. — Les employés chinois des banques étrangères ont déclaré la grève aujourd'hui. Les grévistes ont menacé de priver de vivres les autres employés pour les forces à quitter leur emploi.

REPOUSSES

SHANGHAI, 22. — Deux mille soldats chinois de l'armée du nord ont attaqué cet après-midi le cordon anglais qui garde le territoire du nord dans l'établissement international. Ils ont été repoussés, et désarmés.

Le corps principal des envahisseurs a trouvé de la résistance de la part des soldats anglais. On ne rapporte pas de pertes de vie. La tentative des envahisseurs a été faite à la suite d'un combat entre les nordistes et les Cantonais dans le district de Chapei. Plusieurs coups de feu portèrent jusque dans l'établissement étranger. Un soldat de Chan-Toung fit feu sur un petit détachement du régiment de Durham près de la gare du chemin de fer du nord. Après le troisième coup, le commandant ordonna à ses hommes de tirer. Ils le firent et ce fut fini.

Dans le district de Chapei, où les ruines de plusieurs maisons furent incendiées, durant un combat entre nordistes et Cantonais, les sudistes ont marché hier matin sur la section chinoise. L'incendie dura toute la nuit et les pompiers ne purent pénétrer dans cet endroit qui était un véritable front de guerre. Il est impossible de dire le nombre de Chinois tués ou blessés mais il est certain qu'un certain nombre de Chinois innocents ont été victimes des autres.

NUIT TRANQUILLE

La nuit a été calme dans l'établissement international. On a posé de nouveaux fils barbelés. Le général Ho Ying-Yin, commandant des nationalistes dans la province de Tché-Kiang, était encore aux alentours de la ville ce matin.

L'AVANCE

Les troupes nationalistes s'avancent le long du chemin de fer autour de Shanghaï dans la direction nord. On s'attend à un engagement ce soir ou demain.

PILLAGE ET TERREUR

SHANGHAI, 22. — Les grévistes et 150,000 habitants de Chang-Toung faisaient aujourd'hui à midi le pillage dans le quartier chinois de Shanghaï. La terreur règne. Des combats de rues ont été livrés hier soir dans Shanghaï, grand port de Chine, capturé par les nationalistes. La situation créée par la retraite précipitée des troupes du nord et l'avance des sudistes est très grave pour la population étrangère et ses défenseurs. La grève met en danger l'établissement international.

DEUX ANGLAIS TUES

Au cours d'engagements entre soldats anglais et chinois, deux soldats anglais de Punjabi ont été tués et dix soldats et policiers ont été blessés. Bien que le calme régnat hier dans l'établissement international, la situation n'en était pas moins chaotique. L'avant-garde des nationalistes qui ont envahi la ville hier matin a rencontré de l'opposition de la part des soldats de Chang-Toung et des Russes blancs, et le règne de la terreur se continuait hier soir.

Le croiseur anglais Enterprise est parti de Shanghaï et on croit qu'il se dirige vers Ning-po, où la grève est générale. Un groupe de soldats chinois, probablement de l'armée du nord, ont fait irruption hier soir dans l'établissement international et se sont mis à le piller. Deux chars blindés anglais ont été envoyés sur les lieux. Le lieutenant Newman, le caporal Ainslie et deux soldats ont été

Suite à la 6ème, col. 3.

Afin qu'il n'y ait aucune confusion au congrès avicole, en raison des nombreux pays représentés, le français et l'anglais seront les deux langues auxquelles on aura recours au cours des délibérations.

LES DELEGUES

Le comité exécutif du congrès avicole mondial mérite des félicitations pour avoir décidé qu'il n'y aurait que deux langues officielles au congrès: le français et l'anglais. Non seulement cette démarche est une preuve que l'on reconnait l'universalité de la langue française, mais en même temps elle servira à éviter bien des confusions. Il aurait en effet été difficile de s'entendre si les délégués avaient eu la permission de lire leurs rapports chacun dans leur langue.

Suit une liste des pays qui ont déjà annoncé leur intention de se faire représenter au congrès: la France, la Belgique, le Brésil, le Danemark, la république dominicaine, l'Egypte, la Finlande, l'Allemagne, la Grande Bretagne, l'Italie, la Latvie, la Pologne, la Hollande, les Etats-Unis, la république soviète, l'union du sud-africain, les Indes, l'Ecuador, le nord de l'Irlande, Barbade, la Colombie, les Bermudes, l'Australie, Terreneuve, les Philippines, l'est africain hollandais, le Pérou, la Perse, l'Argentine, le Japon et le Canada.

ACCOMMODATION DES DELEGUES

La question de l'accommodation des délégués au congrès avicole mondial en est une de prime importance et c'est pour l'étudier avec soin que les autorités du congrès ont décidé de tenir une assemblée générale le mercredi dans l'édifice Transportation rue Sparks.

Les membres des diverses organisations de la ville sont invitées à faire leurs suggestions. Le directeur Elford a l'intention de ne pas négliger cette partie du programme et veut former un solide comité de réception afin que rien ne cloche.

M. TURCOTTE

M. J. O. Turcotte, commissaire des expositions canadiennes et son personnel ont commencé hier les travaux de décorations aux édifices du parc Lansdowne.

Le secrétaire Rhoades désire que tous ceux qui ont l'intention d'être membres du congrès se procurent des cartes aussitôt que possible. Cette carte autorise le détenteur à posséder une insigne, des programmes et des cartes d'invitation. Il faudrait que ceux de la région s'empressent de se les procurer afin de laisser les premiers jours du congrès à la disposition des étrangers.

ECHEVIN DE ST-SAUVEUR

QUEBEC, 22 (D. N. C.)—Par une majorité de 673 voix, M. Joseph Cantin a été élu, hier échevin de St-Sauveur en remplacement de M. Pierre Bertrand, M.P.P., qui a démissionné. L'échevin élu a défait trois adversaires, MM. Aug. Grégoire, O. N. Shink, et J. Moreau. Il a vaincu tous ses adversaires par 43 voix de majorité.

TORONTO VS OTTAWA

Les Maple Leafs, avec leur nouveau gérant et leurs nouveaux uniformes, seront à l'Auditorium, jeudi, le 24 mars. C'est la dernière joute régulière de la saison. Il n'y aura plus de joute professionnelle avant les détails. Pour renseignements au sujet de la vente des billets, voyez la réclame en page sportive.

Le Prince de Galles renversé de cheval

HOLDENBY, Angleterre, 22 (S. P. A.)—Le prince de Galles a été renversé de son cheval aujourd'hui au premier saut de la course au coucher mais il ne s'est pas blessé. Le prince concourait pour la coupe offerte par lui-même. Il avait monté le fameux cheval Gark Courtier avec lequel il gagna la coupe de Lord Manners le 16 mars. Le cheval fit un faux pas et le prince fut projeté à une quinzaine de verges. Il se leva en souriant et voulut monter de nouveau le cheval, mais l'ahimal s'éloigna et le prince ne put prendre part de nouveau au concours.

Le prince compte monter jeudi matin un autre cheval, Lady Donne à Barrowly.

ACCALMIE DANS LE DIFFÉREND YOUGOSLAVE

La prompte action des gouvernements anglais, français et allemand semble avoir fait s'évanouir les menaces de guerre dans le différend italo-albano-yougoslave.

SATISFAIRE L'ITALIE

PARIS, 22 (S. P. A.)—Il s'est produit aujourd'hui une accalmie dans la tension amenée par le différend italo-albano-yougoslave, mis en évidence par les allégations, de la part de l'Italie, que la Yougoslavie mobilisait des soldats sur la frontière albanaise. Il semble que l'alarme de guerre s'évanouisse aussi rapidement qu'elle a été sonnée. Cela est attribué aux promptes démarches des gouvernements de Londres, Paris et Berlin.

A la suite d'un échange de vues hier entre les différentes capitales, on a entamé aujourd'hui de nouvelles négociations. On annonce que rien ne sera négligé pour régler la question à la satisfaction de tous les partis concernés et pour découvrir le moyen de prévenir des troubles.

Les efforts diplomatiques tendront surtout, paraît-il, à satisfaire l'Italie sans recourir au conseil de la Société des Nations. On rappelle que l'Italie a refusé d'accepter l'autorité du conseil en 1923, lors du différend avec la Grèce au sujet de l'île de Corfou. Mais la convocation du conseil demeure possible, et les puissances intéressées n'hésiteront pas à le faire, si la situation menace de s'aggraver.

La Yougoslavie a nié à maintes reprises qu'elle fasse des préparatifs militaires dans le but de fomenter des troubles en Albanie. Malgré cela, les journaux italiens continuent à publier des récits de machinations en Yougoslavie en vue d'une insurrection en Albanie.

La France a conseillé au gouvernement de Belgrade d'agir avec beaucoup de précautions, et le ministre anglais a également conseillé la modération.

Le ministre d'Italie à Belgrade a assisté hier à une séance du parlement yougoslave, et il y eut de la part de l'opposition une manifestation qui amena la suspension de la séance. Lorsque l'assemblée nationale recommença à siéger, le ministre des affaires étrangères Peritch exprima ses regrets de l'insulte au ministre d'Italie par son gouvernement.

L'ITALIE S'OPPOSE

ROME, 22—L'Italie voit d'un très mauvais oeil toute proposition de

Suite à la 6ème, col. 2.

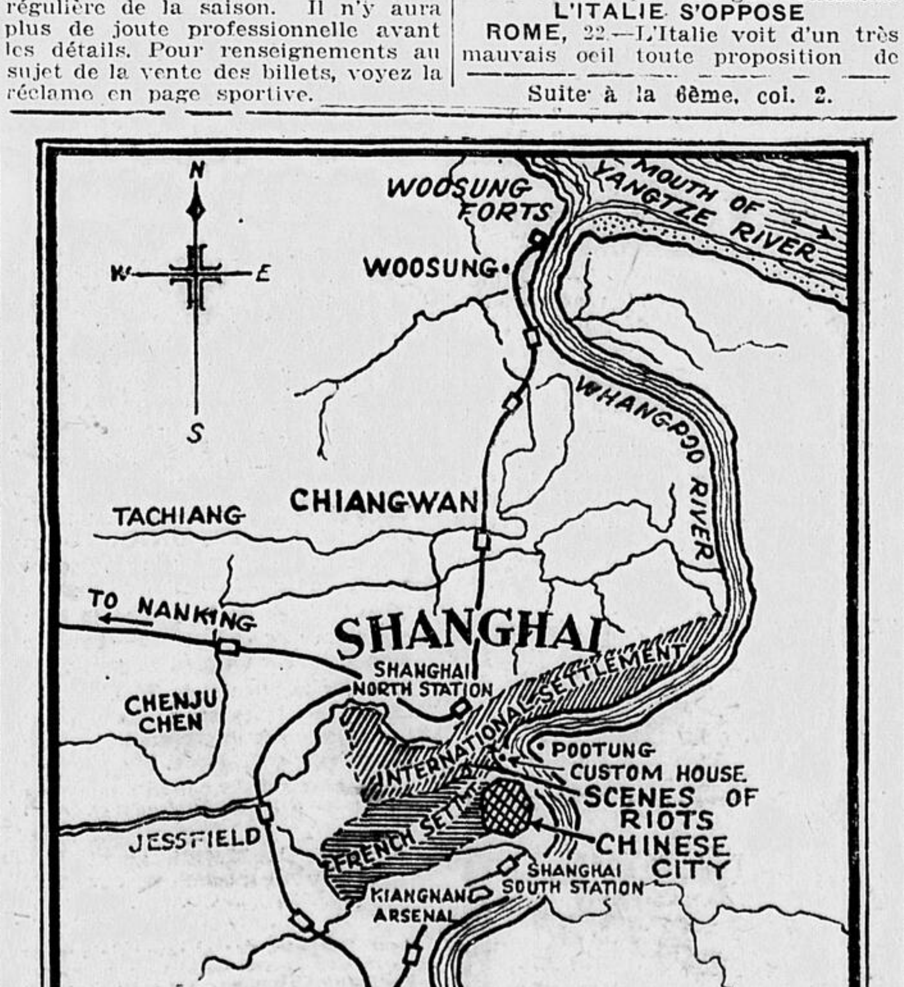

LES TROUPES NATIONALISTES (CANTONAISES) ONT LE CONTROLE DU QUARTIER INDIGENE DE LA VILLE DE SHANGHAI. Les éléments chinois se composant de radicaux, ouvriers et soldats cantonais ont eu des engagements avec les avant-postes français et les patrouilles anglaises de l'Inde. La carte montre la position de la concession étrangère en rapport avec la partie indigène.

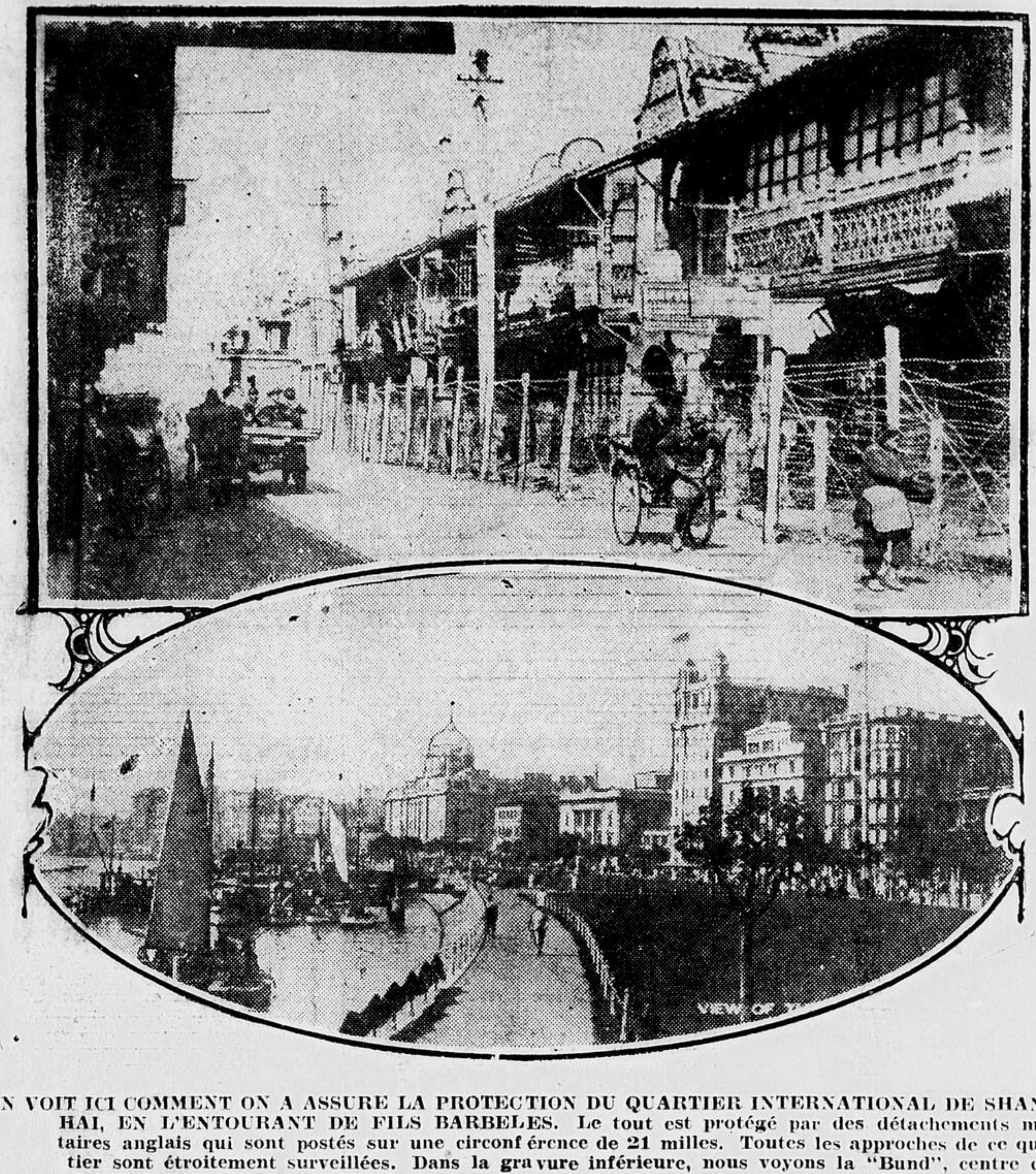

ON VOIT ICI COMMENT ON A ASSURE LA PROTECTION DU QUARTIER INTERNATIONAL DE SHANGHAI, EN L'ENTOURANT DE FILS BARBELES. Le tout est protégé par des détachements militaires anglais qui sont postés sur une circonférence de 21 milles. Toutes les approches de ce quartier sont étroitement surveillées. Dans la gravure inférieure, nous voyons la "Bund", centre commercial du quartier international.

ÉCHANGE DE LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

Le sénateur Graham serait d'avis qu'un homme ne soit jamais lieutenant-gouverneur dans sa propre province mais dans une autre, afin d'en arriver à une meilleure entente sur les divers problèmes.

LE JUBILE

MONTREAL, 22.— (S. P. C.)— Des échanges de lieutenants-gouverneurs entre les différentes provinces et la tenue de conférences interprovinciales tous les ans: voilà ce qu'a suggéré le sénateur G. P. Graham, président du comité du jubilé d'or de la Confédération, comme moyen de cimenter l'unité canadienne, dans un discours qu'il a prononcé ici hier au Canadian Club de Montréal. S'il en dépendait de lui, dit-il, un homme de Québec ne serait jamais nommé lieutenant gouverneur dans sa propre province, mais un homme d'Ontario; et réciproquement un homme de Québec serait appelé à remplir ce poste dans l'Ontario. Il en serait ainsi pour toutes les provinces.

Ce serait le moyen de comprendre les problèmes mutuels des provinces et par cela il serait possible de former un corps diplomatique national pouvant traiter en connaissance de cause les questions qui intéressent les provinces.

La tenue de conférences internationales chaque année serait un bon moyen de mettre chaque partie du Canada au courant de ce qui se passe dans les autres parties. Les députés au parlement d'Ottawa ne peuvent discuter les problèmes nationaux sans songer d'abord à leur parti et à leurs électeurs. L'orateur ne veut cependant pas critiquer le système de partis.

M. Graham parla ensuite des travaux à exécuter en préparation de la célébration du jubilé de diamant. Il faut voir à ce que d'un bout à l'autre du pays on fasse quelque chose pour développer l'idée du sentiment canadien et de l'unité canadienne. Dans les deux races, il existe encore des gens qui se croient en 1760. Nous devons leur laisser le temps de se réformer. Nous nous efforcerons d'édifier le problème national comme il ne l'a jamais été auparavant.

Un atelier pour les aveugles à Québec

QUEBEC, 22 (D. N. C.)—La commission scolaire de Québec a discuté, hier soir, le projet de la création d'un atelier pour les aveugles dans notre ville. Cette question a été soumise par M. Antoine Taschereau, secrétaire de la commission. La commission a décidé de mettre à la disposition de quarante-six aveugles actuellement à Québec un local. Le gouvernement provincial a promis son concours à cette oeuvre.

LEGISLATURE DE QUEBEC

SUR LE PONT DE QUEBEC TOUT LE MONDE PASSERA

Une résolution permettant à la province de contribuer à la construction d'une voie carrossable sur le pont de Québec. — La question du péage. — Centralisation des Associations athlétiques.

LES CREDITS

QUEBEC, 22 (D. N. C.)—Au début de la séance, de l'Assemblée Législative, hier après-midi, les membres du Gouvernement répondent à plusieurs interpellations des membres de l'opposition, puis M. A. Bray, député de St-Henri, par une motion pour la production de correspondance, soumet un projet de centralisation des associations athlétiques.

Il a été fondé à Montréal une association athlétique et M. Bray croit qu'une commission devrait contrôler les amusements sportifs dans la province. Il croit que ce contrôle aurait pour effet de faire valoir les talents spéciaux et en même temps de mettre en valeur les diverses initiatives. Il demande au gouvernement d'étudier cette question qu'il juge très importante au point de vue de l'amateurisme. Cette commission serait formée de cinq membres dont le président serait nommé par le gouvernement et les quatre autres seraient désignés par chacune des grandes villes de la province.

Cette commission contrôlerait les jeux professionnels, semi-professionnels et amateurs.

L'hon. M. David affirme que l'opinion de M. Bray rencontre ses vues personnels. Il croit que le plus tôt nous aurons notre association amateur le mieux ce sera. Cette question sera étudiée par le gouvernement.

M. A. Sauvé, chef de l'opposition, par une motion semblable, soumet au ministre de la colonisation, l'hon. M. Perrault, un cas spécial. Il s'agit d'un M. Alfred Proulx, de Lasarre. Il aurait des lettres patentes sur un certain lot, puis aurait fait du travail sur un autre lot qu'il n'a pu obtenir dans la suite.

L'hon. M. Perrault explique que M. Proulx a eu ce lot en 1914, mais le lot fut révoqué ensuite parce que les conditions n'avaient pas été remplies. Le lot fut vendu à un colon, M. Marcoux.

LA SOCIETE AGRICOLE DE BERTHIER

La destitution de directeurs et du secrétaire de la société d'agriculture de Berthier et l'élection de nouveaux directeurs le 10 janvier 1927, a fait aussi le sujet d'une discussion provoquée par M. Sauvé.

INTERVENTION POLITIQUE?

Le chef de l'Opposition voit une intervention politique en cette affaire. Il fait l'éloge du secrétaire de cette société puis il rappelle que cette élection a causé beaucoup de bruit. Le ministre d'Agriculture fut même invité à intervenir. La société d'Agriculture de Berthier est aux prises avec une situation qui retarde son travail et M. Sauvé voit là une conséquence de l'esprit de parti. L'hon. M. Caron, ministre de l'agriculture, affirme qu'il ne connait nullement les chicanes de la société d'Agriculture de Berthier. Comme preuve, il cite le fait que, ces dernières années, le père du secrétaire fut Lauréat de la Médaille d'Or du Mérite Agricole. Les couleurs politiques étaient connues mais les juges ne

suite à la 6ème, col. 1ère

AU PARLEMENT

AUJOURD'HUI:

Le Sénat étudiera probablement le bill de pension aux vieillards. Aux communes, on étudie le bill sur les modifications des règlements de la Chambre.

HIER:

Le Sénat n'a pas siégé. Aux Communes, on a encore discuté le renouvellement de la charte du canal de la baie d'Hudson.

LES PLANS DE DÉSARMEMENT DE DIVERS PAYS

L'Italie et la Grande Bretagne ont déjà fait connaître leurs vues sur le désarmement à la commission de la Société des Nations qui siège en ce moment à Genève.

VUES DE L'ITALIE

GENEVE, 22 (S. P. A.)—L'Italie n'acceptera jamais des armements inférieurs à ceux de tout autre pays de l'Europe continentale, a déclaré le général Marinis, délégué italien à la commission préparatoire de désarmement de la Société des Nations, qui a commencé de siéger ici hier en vue de formuler un traité de désarmement général.

D'après cette déclaration, il est facile de conclure que le premier ministre Mussolini insistera pour que l'Italie se maintienne sur le même pied que la France en fait d'armements.

Le vicomte Cecil a présenté un plan de traité de l'Angleterre sur la réduction des armements. M. Paul Boncour, de France, a aussi annoncé qu'il ferait connaître plus tard les vues de son pays.

Le plan présenté par Lord Cecil pourvoit à une limitation navale en mesurant le tonnage par catégories de vaisseaux, comme le veulent les Etats-Unis, au lieu de fixer le tonnage total de tous les vaisseaux, comme le veulent la France et l'Italie. Il stipule que l'Allemagne, la Grande Bretagne, les Etats-Unis, l'Italie, la France et le Japon ou les pays représentés au conseil peuvent prendre des décisions sur les mesures propres à sauvegarder la paix des nations au cas où un des signataires violerait les clauses du traité de désarmement.

Le général Marinis dit que l'Italie serait prête à accepter une limitation considérable d'armements pourvu que cette limitation fut proportionnelle, mais il fait remarquer que les armements actuels de son pays, réduits depuis la guerre, ne peuvent être regardés comme un critère.

Les développements du jour indiquent que la commission n'entend pas régler le problème des armements à allouer aux divers pays, mais qu'elle veut simplement poser **les principes de réduction des armements.**

Hôpital d'urgence dans Montréal

MONTREAL, 22.—Le Dr S. Boucher, directeur du département d'hygiène de la ville, annonce qu'on ouvrira cette semaine un hôpital d'urgence pour recevoir les patients atteints de la fièvre typhoïde. Le docteur déclare que l'épidémie n'a pas empiré, mais que l'hôpital d'urgence sera ouvert parce que les hôpitaux de la ville ne peuvent recevoir tous les patients. Sur les 684 cas depuis le 4 mars, on ne compte que 29 décès.

Les Nouvelles Religieuses

Mgr Rouleau à St-Joseph.

QUEBEC. — L'église de la paroisse Saint-Joseph de Québec a été, ces jours derniers témoin d'une belle manifestation religieuse à l'occasion de la première visite de S. G. Mgr l'archevêque. En même temps avait lieu la cérémonie hebdomadaire en l'honneur de Saint Joseph. Mgr Rouleau avait consenti à présider cette cérémonie et à y donner lui-même le sermon. L'église était remplie à sa pleine capacité. On nous a dit que l'église était déjà pleine plus d'une heure avant le commencement de la cérémonie. Plusieurs durent donc retourner.

S. G. Mgr Rouleau était assisté au trône du R. P. Evain, O.M.I., et de M. l'abbé Oscar Genest, du Séminaire de Québec On remarquait au choeur M. l'abbé Laroche, curé de la paroisse St-Joseph, le R. P. Normand, O.M.I., le R. P. Plamondon, du Patronage Laval, M. l'abbé Déry, de l'archevêché, MM les abbés Tanguay et Martineau vicaires à St-Joseph, M. l'abbé Painchaud, du Séminaire de Québec et vicaire dominical à St-Joseph.

* * *

Consécration de pierres.

QUEBEC. — Mercredi, à l'Hôtel-Dieu, soixante-trois pierres d'autel ont été consacrées.

C'est Monseigneur Arsenault qui a présidé, sur délégation spéciale, cette cérémonie ordinairement semestrielle.

S. G. Monseigneur l'Archevêque avait accepté d'être présent à la grand'messe solennelle qui a marqué ce matin, chez nos coreligionnaires irlandais, la fête de Saint-Patrice.

* * *

Ordination prochaine.

TETFORD MINES. — L'abbé René Gagné, diacre au Séminaire de Québec, fils de M. Joseph Gagné de cette paroisse, recevra l'onction sacerdotale dans l'église de Saint-Alphonse le dimanche premier mai prochain. La cérémonie sera présidée par S. G. Mgr Raymond-Marie Rouleau, archevêque de Québec.

* * *

Mort de l'abbé Garriguet.

PARIS. — L'abbé Louis Garriguet, aumônier du collège Rollin, a été renversé par un automobile. Transporté d'urgence à l'hôpital, on constata que le vénérable prêtre avait le crâne fracturé. Il est mort peu après.

Né à Leyrac "Aveyron", en 1859, M. Garriguet avait été ordonné prêtre le 7 juin 1883. Il entra dans la Compagnie de Saint-Sulpice. D'abord professeur de théologie au Grand Séminaire de Nantes, puis de Lyon, il devint successivement supérieur de ceux d'Avignon et de La Rochelle. Il était depuis quelque temps aumônier du Collège Rollin.

M. Garriguet s'est rendu célèbre par la publication d'un certain nombre d'ouvrages, d'ordres différents, mais d'égal intérêt, et dont certains connurent même de gros succès. Citons les titres suivants: Traité de Sociologie d'après les principes de la Théologie catholique, Evolution actuelle du Socialisme en France, Question sociale et écoles sociales "Introduction à l'étude de la Sociologie, qui atteint sa 14e édition", et un récent et très précieux Manuel de sociologie. Outre deux livres sur Nos morts et Nos chers morts "essai sur le Purgatoire" il publia aussi de nombreux ouvrages de piété: Mois de Marie, Mois du Sacré-Coeur, Mois de Saint-Joseph, Mois des Morts, Séparation passagère, Revoir éternel et le Bon Dieu, "essai théologique sur l'infinie miséricorde divine", qui en est à sa 22e édition.

* * *

80e anniversaire.

MUNICH. — On vient de célébrer à Munich le 80e anniversaire de Mgr Cerebotani, prélat né en Italie, mais fixé en Bavière, depuis sa jeunesse. Le vénérable prélat est très connu dans le monde scientifique en raison de ses nombreuses découvertes relatives à la technique et la télégraphie et de la téléphonie, et de multiples inventions d'appareils automatiques actuellement en usage en Allemagne.

Pronostics

TORONTO, 22.—La dépression qui était concentrée hier au nord de New York est passée dans la baie de Fundy, et la pression a augmenté considérablement sur les Grands Lacs et dans le nord de l'Ontario. Le temps continue à être assez doux dans les provinces de l'ouest où il s'est produit de légères chutes de neige.

Vallée de l'Outaouais et haut du St-Laurent:—Vents du nord, beau et plutôt froid aujourd'hui et mercredi.

TEMPERATURE

Maximum hier 32
Minimum durant la nuit . . . 16

A 8 heures ce matin: Prince Rupert, 40; Victoria, 40; Kamloops, 34; Calgary, 26; Edmonton, 30; Prince Albert, 26; Winnipeg, 30; Sault Ste-Marie, 12; Toronto, 27; Kingston, 26; **Ottawa, 18; Montréal, 20; Québec, 22; St-Jean, N. B., 26; Halifax, 32; Détroit, 32; New York, 42; Jasper, 28.**

OTTAWA PREPARE UNE CHAUDE RECEPTION AUX MAPLE LEAFS

AMERICAINS TERRASSES - LATZO SE BATTRA - LA BARBA DEFAIT

BAN JOHNSON REPRENDRA LE HARNAIS AU DEBUT DE LA COURSE REGULIERE

LE PRESIDENT DE LA LIGUE AMERICAINE REVIENT RAPIDEMENT A LA SANTE ET IL S'ATTEND A VAQUER A SES OCCUPATIONS TRES PROCHAINEMENT.

Il est à peu près assuré que Bancroft Byron Johnson, le président de la ligue Américaine, reprendra son travail à la direction du circuit, pas plus tard que le 1er avril. Il est à Hot Springs, Arkansas, depuis plus d'un mois et, dans une lettre à des amis de Chicago, il déclare que sa santé est de plus en plus satisfaisante et qu'il sera complètement rétabli d'ici la fin du mois.

Johnson, en vérité, n'a jamais été interdit par ses magnats, c'est plutôt un congé qu'il a pris et Navau, vice-président de l'Américaine, ne le remplaçait que temporairement. Dans certains milieux, on accueille fort bien la nouvelle du retour de Johnson, mais il y a une couple de magnats sans compter le commissaire Landis, qui voudraient le voir disparaître complètement du monde de la balle.

A L'OUVERTURE

Selon toute apparence, Johnson sera de retour aux quartiers-généraux de la ligue, assez tôt pour présider à la nomination des arbitres, à la préparation de leur cédule et pour mettre la dernière main aux détails multiples qui précéderont l'ouverture officielle de la campagne, le 12 avril.

Ban s'attend même à lancer la première balle à la joute Tigers-Browns, à Saint-Louis, le 12. Il a reçu une invitation des directeurs des Browns qu'il s'est empressée d'accepter, convaincu que son état de santé lui permettrait de vaquer à toutes ses occupations.

SAISON PROSPERE

Ban est optimiste lorsqu'il discute la prochaine campagne dans son circuit. Il s'attend à ce que l'Américaine traverse la saison la plus prospère dans son histoire.

Le public est saisi d'un nouvel enthousiasme, car Philadelphie, Détroit, Cleveland, Washington et New-York ont d'excellentes chances de décrocher le championnat, cependant que St-Louis, Chicago et Boston, avec de nouveaux gérants, sont certains de livrer une lutte serrée aux autres concurrents.

SIR HARRY DANS LA MARYLAND

LA BRILLANTE ETOILE DE SEAGRAM EST INSCRITE DANS LA PLUPART DES GRANDES CLASSIQUES AMERICAINES ET CANADIENNES.

BALTIMORE, 22 mars. — Sir Harry, le fameux coursier de l'établissement Seagram qui a enlevé le handicap Coffroth, de $75,000 ajoutés, à Tia Juana, est maintenant dans la Maryland, pour se préparer au Preakness, la grande classique du printemps, dans cet état.

"Sir Harry devrait faire du bon travail contre Scapa Flour, War Eagle, The Satrap, Kiev et autres coursiers qui partiront dans le Preakness, a déclaré Edlard Seagram. Il est solide. Dans le Coffroth, il était en onzième position, dix longueurs derrière les meneurs au quart de mille et de là il partit pour gagner facilement en 2:03 2-5. C'est de calibre de champion."

M. Seagram a ramené tous ses chevaux dans l'Est. "Nous ferons la campagne de la Maryland, ajouta-t-il; puis nous passerons à Saratoga et au Canada où Sir Harry et Gaftsman sont inscrits dans les principales épreuves".

LES DAMES FONT PARTIE NULLE

Le Rowing Club et les Alerts, deux équipes féminines, ont fait joute nulle sans point, à l'Auditorium, lundi soir, dans la joute décisive pour le championnat du district et le droit de rencontrer les champions de Toronto.

Gérant d'un poste de traite de fourrures du nord à qui on conseilla l'opération

Ramené complètement à la santé par les Gin Pills

De Fort Arctique, dans le district de Mackenzie, nous arrive cette lettre:

"Les médecins m'avaient conseillé maintes fois d'aller me faire opérer pour la gravelle ou un resserrement très grave. Il y a environ deux ans, plusieurs de mes amis me recommandèrent les Gin Pills.

"J'en prends depuis lors et elles ont complètement refait ma santé, ainsi que celle de ma femme qui souffrait grandement de mal de dos."

James E. Nagle, gérant de la Northern Trading Company, Arctic Red River, dis. de Mackenzie.

Si vous souffrez de mal de dos, de maux de tête constants, d'enflure des mains et des chevilles ou de quelque forme que ce soit de maladie des reins ou de la vessie, faites comme M. Nagle et des milliers d'autres: procurez-vous une boîte de Gin Pills. 122-F

J. A. W. LABELLE, le nouveau gérant des Savants de l'Académie La Salle. Joe se mettra sous peu à l'oeuvre pour bâtir son équipe.

LES PRENEURS ONT DES CHOIX TRES VARIES

OSMAND, BETE DE WIDENER, JOUIT GENERALEMENT DE LA FAVEUR DES CONNAISSEURS.— LES LIVRES DE CHICAGO PLUS GENEREUX.

CHICAGO, 22. — Les preneurs ne sont pas tous unanimes sur la valeur des chevaux qui partiront dans le derby du Kentucky, le 14 mai. Tom Kearney, de St-Louis, et Emil Herg, turfman bien connu offrent 6-1 sur Osmand, à J. E. Widener; Kearney offre aussi 6-1 sur Justice F., mais Herg porte 10-1 contre Justice F. et Scapa Flow.

Les opérateurs de Chicago sont encore plus généreux. Osmand et Valorous, ce dernier de l'écurie Whitney, sont favoris à 10-1. Scapa Flow suit à 12-1; Justice F., Cheops et Sweepster, ces deux derniers de l'établissement Rancocas, sont à 15-1.

Voici les prix des principaux preneurs:

TOM KEARNEY

Osmand et Justice F., 6-1, 3-1 et 3-2; Scapa Flow, 8, 4 et 2; Rip Rap, 10, 5 et 5-2; Bit O'Love, Bostonian, Boo, Dolan, Fair Star, General Halderman, Jopagan, Kiev, Sweepster, Sankari, The Satrap, Valorous, Wood Lore, Whiskery, War Eagle, 20, 15 et 5; Cheops, Golden Sight, Gen. Lee, Rolled Stocking, Saxon, No Regrets, 40-1, 1, 10-1.

Les autres varient de 50 à 1000 à 1.

PRENEURS DE CHICAGO

Osmand et Valours, 10-1; Scapa Flow, 12-1; Cheops, Justice, F. et Sweepster, 15-1. Les autres varient de 20 à 1000 à 1.

EMIL HERB

Osmand, 6-1; Rip Rap,8 -1; Justice F. et Scapa Flow, 10-1; Valorous, 15-1; Whiskery, Sankari, Jopagan et Bostonian, 20-1; Fair Star, Rolled Stocking, Wood Lore, The Satrap, Terry, 25-1; War Eagle, Kiev, Termagant, 30-1; Saxon, Cheops, Jack, Dolan, Peter Peter, Northland, Alterglow, 40-1; Black Panther, 50-1. Les autres sont de 50-1 et plus.

LA BALLE AUX BASES

Stuffy McInnis, gérant du Philadelphie National, déclare que son nouveau lanceur Lefty Taber, est la trouvaille de l'année dans la Nationale. Son travail au camp d'entraînement est brillant.

• • •

Bob Quinn, président des Boston Red Sox, est enchanté du travail préliminaire de son club. C'est la première fois qu'il sourit depuis de longues années. On dit que le retour de Bill Carrigan à la gérance des Sox est cause de cet enthousiasme et de cet optimisme.

• • •

Bucky Harris, le jeune pilote de Washington, mettra sa confiance dans ses vétérans surtout. Il emploiera régulièrement Johnson, Coveleskie et Marberry, en plus de Crowder et de Murray, deux jeunes de promesse.

• • •

Willie Kamm, brillant troisième but des White Sox, a été nommé capitaine de l'équipe. Ben Egan, instructeur de la troupe en 1926, a été engagé par l'Université de Georgetown.

• • •

Le grand Walter Johnson ne reprendra probablement pas le harnais avant la fin d'avril. L'accident dont il fut victime au camp d'entraînement, il n'y a pas si longtemps, est plus sérieux qu'on ne l'avait d'abord cru.

LATZO DEFENDRA SA COURONNE

NEW YORK, 22 mars:—Pete Latzo, de Scranton, champion welter du monde, a été engagé par Humbert Fugazy pour défendre son titre dans un combat de 15 assauts, au terrain Polo, le 24 mai. Joe Dundee, de Baltimore, sera probablement l'adversaire de Latzo.

SCHALK BLESSE

WICHITA FALLS, 22 mars. — Ray Schalk, gérant et receveur des White Sox, s'est fracturé l'index de la main droit, au cours d'une exhibition ici, lundi après-midi.

LE CONTROLE DE CONNAUGHT

Les actionnaires du Connaught Park Jockey Club, réunis lundi en assemblée extraordinaire, n'ont pris aucune décision sur l'offre que fit Tom Duggan de louer le parc pour une certaine période. Une offre semblable ayant été reçue d'un syndicat de Buffalo, les actionnaires ont laissé à un comité spécial le soin d'étudier ces deux offres et de faire rapport.

Un bon nombre favorisent la transaction, d'autres veulent que le Jockey Club continue ses opérations actuelles. M. le sénateur Belcourt présidait la séance qui fut très mouvementée.

RUDES GIFLES AUX PARIEURS

LES JOUEURS ONT PERDU PRES DE $500,000 A LA NOUVELLE-ORLEANS ET A MIAMI. — LES JOCKEYS SE SONT PLUS OU MOINS BIEN COMPORTES.

NOUV.-ORLEANS, 22 mars:—Les gros parieurs ont été malmenés, durant l'hiver, tant aux pistes locales qu'au parc Hialeah, Miami.

On dit qu'à la Nouvelle-Orléans, plusieurs jockeys étant de connivance avec des gamblers bien connus, forcèrent le public à essuyer de rudes taloches. Il appert que Goldie Johnson, jockey de l'établissement Bradley, était l'intime d'un opérateur qui contrôlait une maison de jeu à Dawson City, à l'époque de la découverte de l'or dans le Klondyke, et qu'il pariait de $2,000 à $3,000 sur chaque course. Il appert encore que Richards, Stevens et Finnerty n'étaient pas innocents comme l'enfant au berceau.

PRUNES COLOSSALES

Quant aux aventures des parieurs sur les courses et dans les casinos de Miami, elles sont intéressantes au possible. On n'a pas nié, en effet, que les connaisseurs avaient perdu plus de $500,000, au cours du meeting.

Joe Jacobs vendit 2,000 parts dans le Miami Jockey Club et les gamblers lui arrachèrent une petite fortune. Dans les milieux bien renseignés, on dit que les messieurs suivants furent les principales victimes: Herman Kraus, $25,000; Joe Kilcoyne, $20,000; le col. James, $15,000; Brose Hover, $15,000; Nick Forzly, $10,000; Joe Jacobs, $10,000; Frenchy Alard, $10,000; Pete Christensen, $10,000; Joe Clark, $5,000 et finalement, Eddie Fox, $35,000. C'est une histoire triste, bien triste.

SILVER SONG A L'HONNEUR

LA BETE DE MME GARRIGAN TRIOMPHE A LA NOUVELLE-ORLEANS. — DAVID L. BAT THE VINTNER.

N.-ORLEANS, 22 mars:—Voici les résultats des courses disputées lundi après-midi, au parc Jefferson:

Première Course			
Elevate	$10.80	6.00	3.20
Upper Crust		9.40	6.80
Tiger Flowers			4.00
Deuxième Course			
Sing. Cricket	$ 8.40	4.00	3.40
Balto		16.40	12.20
Billy K.			9.20
Troisième Course			
David L.	$ 3.80	3.00	2.60
The Vintner		4.80	3.40
Big Sweep			4.00
Quatrième Course			
Bob Rogers	$ 3.00	2.40	2.40
Amilcar		4.20	3.40
Jim Smyck			4.20
Cinquième Course			
Silver Song	$ 7.00	3.80	xx
Child's Play		11.20	xx
Prattle			xx
Sixième Course			
Lannie	$10.60	6.40	4.00
Upton		11.20	6.20
Sea Court			14.20
Septième Course			
Fine Manners	$ 5.80	3.20	xx
Brown Silk		4.40	xx
Bunthorne			xx

PORT-ARTHUR VA BIEN

WINNIPEG, 22 mars:—Port Arthur a triomphé des Pats de Régina, lundi soir, par 4—1, dans la deuxième joute de la demi-finale junior canadienne, gagnant ainsi la série au pointage global de 5—3. Les vainqueurs rencontrent maintenant Owen Sound, dans la finale.

Fumez
Le Cigare
BOSTON
10¢
CONSERVEZ LES BANDES
ELLES VALENT ½ CENT CHACUNE

JONES SE REPOSERA

SOLDIER JONES, notre Horace Lavallée, qui après avoir fait de la boxe un peu partout en Europe, est revenu au pays avec son épouse, une Anglaise. Jones songe à se retirer de l'arène.

FORT WILLIAM VA DANS LA FINALE

LES NAVIGATEURS TRIOMPHENT DE TRAIL DANS LA MI-FINALE DE LA COUPE ALLAN.

VANCOUVER, 22 mars: — Fort William a triomphé de Trail, par 4—1, dans la deuxième partie de la mi-finale de la coupe Allan, gagnant la série, au pointage global de 8—3 et méritant de rencontrer les Gradués de Varsity dans la finale.

Les vainqueurs furent supérieurs à tous les points de vue, menant 1—0 au premier repos, 2—0, au deuxième et 4—0, vers le milieu de la dernière séance Pettinger, centre des Forts, se fractura le poignet dans la première période.

ALIGNEMENTS

FORT WILLIAM: — Kearney, Davis et Fraser; Ward, McLeod et Pettinger; subst.: Hacquoil, Cook, Bates, Tuckwell et Langtry.

TRAIL: — Jackson, Anderson et Reddick; Hanson, Wheatley et Kendall; subst.: Gustavson, Laurient et Garland.

Arbitre: Bobby Genge.

SOMMAIRE

1ère Période

1—F. William, Cook 6.10

2ème Période

2—F. William, Davis 18.57

3ème Période

3—F. William, Ward 2.49

4—F. William, Cook 7.41

5—Trail, Kendall 1.32

SUR LE TURF

Gosson, vainqueur de deux récentes courses à la Nouvelle-Orléans, n'a coûté que $60 à C. E. Dusnell, aux ventes d'automne à Lexington. Ce cheval appartient maintenant à l'établissement Wild Rose.

• • •

J. W. Bean qui faisait de l'élevage sur une grande échelle près de Washington, D.C., a vendu ses bêtes reproductrices. Il ne gardera que ses coursiers.

• • •

Un syndicat de nouvelles de turf qui n'a pas l'autorisation de travailler au parc Jefferson, vu qu'un autre syndicat contrôle ce privilège, réussit à obtenir ses informations au moyen du radio.

• • •

Wm Daniel, propriétaire le Justice F., vainqueur du derby de Tia Juana, dit qu'il a refusé $100,000 pour son gagne-pain. Cette bête ne lui a coûté que $6,700 aux ventes de Saratoga.

• • •

La saison de courses s'ouvre mercredi en Angleterre, avec le Lincolnshire comme attraction principale. Asterus, bête française à M. Boussac, que conduira Elliott, jouit de la faveur populaire. Il est côté à 100 à 9.

VACCA SORTIRA EN ANGLETERRE

LE JEUNE POIDS-MOUCHE RECEVRA UNE GARANTIE DE $60,000 POUR RENCONTRER CLARK, EN AVRIL.

LONDRES, 21 mars: — Johnny Vacca, cet Italien de Brighton, Mass., qui triompha de Fidèle La Barba, dans une exhibition à Boston, au cours de février, rencontrera Elky Clark, en Angleterre, le 21 avril. Ce sera un match de vingt assauts et l'on dit que le jeune Italien recevra au moins $60,000 pour sa part.

Vacca est un beau talent et les critiques s'attendent à ce qu'il remporte de vifs succès dans le domaine des poids-mouches. Il n'est pas encore champion, mais d'ici quelques mois, il sera en mesure de créer des ennuis sérieux aux plus solides ouvriers.

RISKO L'EMPORTE

PITTSBURGH, 22 mars:—Johnny Risko, de Cleveland, a obtenu la décision sur Sandy Seifert, poids-lourd de Pittsburgh, dans un combat de dix rondes, lundi soir.

WILTSE A BUFFALO

NEW YORK, 22 mars:—Jim Wiltse, lanceur droitier que les Yanks obtinrent d'Albany, a été envoyé à Buffalo, sous option.

LES LEAFS ONT SONNE YANKEES

TORONTO SE FACHE, COMPTE TROIS POINTS DANS LA PERIODE FINALE ET TRIOMPHE AU POINTAGE DE 4-1.

NEW-YORK, 22. — Les Leafs enfilèrent trois points dans la troisième période, lundi soir, et les Américains succombèrent au pointage de 4-1. La partie fut calme, sans jeu brillant et dénuée de toute rudesse. Pas une punition ne fut infligée au cours de la séance.

Les Américains enfilèrent leur unique point dans la strophe initiale, sur un coup de Mickey Roach, puis Keeling égalisa les chances, grâce à un coup de la défense. Il n'y eut pas de point dans la deuxième période.

Dans la finale, les Leafs jouèrent comme des possédés et, sur des passes de derrière les buts de Forbes, Brydge, McCaffrey et Bailey comptèrent à tour de rôle.

ALIGNEMENTS

Toronto — Roach, Corbeau et Day; Bailey, Patterson et Keeling; subst.: Carson, Brydge, McCaffrey, Halderson, Gross, Voss.

Américains — Forbes, Reise et Simpson; Connors, McKinnon et Red Green; subst.: Bouchard, Roach, Hines, Scott, Burch et Conacher.

Arbitre: Smeaton, Montréal.

SOMMAIRE

1ère Période.

1. Américains, Roach, de Himes.16.14

2. Toronto, Keeling, de Carson .. 1.21

2e Période.

PPas de point.

3e Période.

3. Toronto, Brydge 10.10

4. Toronto, McCaffrey, de Gross. 0.45

5. Toronto, Bailey, de Keeling .. 6.50

LES RESULTATS DE LA BALLE

A St. Petersburgh, Flo.:

Cincinnati (N) 1 9 0

New York (A) 2 9 0

Rixey, Nehf, Kolp et Picinich; Ruether, Hoyt et Grabowski.

A Wichita Falls, Texas:—

White Sox 5

Wichita Falls 4

Blankenship, Jacobs et Schaulk, McCurdy; Fusnell, Estill et Tobin.

A Plant City, Flo.:—

Philadelphie (N) 7 11 2

Columbus (A) 7 9 2

Taber, Mitchell et O'Donnell; Miller, Picard et Farrell.

(Arrêtée à la 7ème, pluie).

A Tarpon Springs, Flo.:—

Brooklyn (N) 2 8 1

St-Louis (A) 3 12 1

Jones, Gaston et Schang; McGraw, Elliott, Erhardt et Hargraves.

A Fort Myers, Flo.:—

Boston (N) 3 0 2

Philadelphie (A) 9 12 0

Genewich, Mills et Taylor; Grove et Cochrane.

VETERAN DECEDE

TORONTO, 22 mars: — James Coulter, un turfman bien connu dans nos parages, est décédé lundi, à l'âge de 80 ans.

GLICK BATTU

PHILADELPHIE, 22 mars: — Benny Bass, poids-plume local, a obtenu la décision sur Joe Glick, de Brooklyn, dans un rude combat de dix assauts, lundi soir.

"Les cuisines Clark vous aideront"

LE
DINER BOUILLI
CANADIEN
CLARK

Du beau boeuf bouilli avec des pomme de terre et autres légumes dans une savoureuse sauce au boeuf. Mets délicieux et nourrissant sans travail ni souci. "Canada approved" sur l'étiquette garantit la pureté. 3-27

W. Clark Limited, Montréal

Fabricants des célèbres Fèves au Lard Clark.

LES FORTUNES DES MAJEURES

ON ESTIME QUE LES SEIZE CLUBS DES DEUX GRANDES LIGUES REPRESENTENT UNE VALEUR DE CINQUANTE MILLIONS. — INDUSTRIE GIGANTESQUE.

NEW-YORK, 21. — Le colonel Jacob Ruppert, propriétaire des Yankees, estime à $50,000,000 la valeur des 16 clubs des ligues majeures de balle. Il dit que la valeur des ligues Américaine et Nationale a augmenté de $15,000,000 à $17,000,000 au cours des 12 dernières années. Ruppert évalue la ligue Américaine à $25,000,000 et il croit que la ligue Nationale doit valoir autant.

La valeur du sport a augmenté d'une façon étonnante et chaque année depuis 15 ans. En 1915, par exemple, le colonel Ruppert et le colonel T.-L. Huston achetèrent les Yankees pour $260,000. Les Yankees n'étaient pas considérés comme une grande équipe en ce temps-là. Mais la valeur des meilleurs clubs ne dépassait pas $1,000,000. C'était la valeur des Giants, alors considérés comme le meilleur club des majeures. Feu Charles-H. Ebbets aurait refusé cette somme pour les Robins, il y a 10 ans.

UNE BELLE INDUSTRIE

Le colonel Ruppert dit qu'il acheta les Yankees comme amateur de sports, mais aujourd'hui il considère la balle comme une industrie très prospère. Il attribue la grande prospérité du jeu national américain au fait que tous les sports, dont le golf, sont maintenant en honneur et au fait que les dirigeants du baseball s'efforcent de gouverner le jeu le plus honnêtement possible.

Le propriétaire des Yankees remarque qu'un grand nombre de dames assistent maintenant régulièrement aux joutes. Parlant des récents scandales, il dit qu'il ne croit pas que Cobb et Speaker étaient coupables. La ligue Américaine a acheté les lettres de Leonard parce qu'elle ne pouvait se les procurer autrement et parce qu'elle voulait savoir ce qu'il y avait de vrai dans les déclarations de Leonard. L'intérêt de la ligue et le bon renom de la balle étaient en jeu.

HONNETETE ASSUREE

La balle a fait de grands progrès en ces dernières années parce que le public s'y intéresse beaucoup. Les salaires ont aussi augmenté parce que l'on veut donner de bonnes exhibitions aux amateurs.

Ruppert dit qu'il est impossible que les propriétaires ou les joueurs se donnent la main pour "arranger" des parties quand les premiers ont placé $50,000,000 dans l'entreprise et que les seconds reçoivent de gros salaires. La mise de fonds et les revenus sont des garanties d'honnêteté.

NOAH A GAGNE SA COURSE FINALE

PHIL CHINN RETIRE SON BON COURSIER AU HARAS. — LE PONY EUT UNE CARRIERE SATISFAISANTE SUR LE TURF. — IL A FINI GLORIEUSEMENT.

LEXINGTON, Ky., 22mars: — Noah, un des plus brillants rejetons de Peter Pan, qui travaillait sous les couleurs de Phil. T. Chinn, est maintenant retiré au haras. Noah n'a pas remporté que des succès, au cours de sa carrière, mais il a fait de l'excellente besogne et son dernier effort à la Nouvelle-Orléans, fut vraiment digne de mention.

Portant 132 livres, il prit la mesure, dans le handicap Roosevelt, de bêtes telles que Old Slip, Navigator, Boltom Dollar, Bulletin et autres. Phil Chinn dit que Noah aura du succès au haras et il s'attend à ce que ses rejetons fassent parler d'eux sur le turf dans une couple d'années.

Allez en EUROPE en CLASSE UNIQUE

Vous aimerez à voyager sur un paquebot à CLASSE UNIQUE—les prix sont modérés et le service du Pacifique Canadien est sans égal.

Vous jouissez de la liberté la plus complète sur le bateau—tout le monde est sur un pied d'égalité.

Départs fréquents de Montréal et Québec—4 jours en pleine mer par le majestueux boulevard océanique conduisant en Europe.

Pour plus amples renseignements s'adresser à tout agent de navigation ou à—

J. A. McGill, agent
général du service des
passagers, Ottawa.

Ayez toujours des chèques de voyage de la Compagnie de Messageries du Pacifique Canadien. Ils sont acceptés et changés partout.

Pacifique Canadien

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE

LEAFS SORTENT CONTRE LES FAMEUX GUERRIERS PORTANT NOS COULEURS

TORONTO, APRES AVOIR RESISTE VAILLAMMENT AUX SENATEURS, S'ATTEND A SURPRENDRE LE TALENT EN LES TERRASSANT JEUDI SOIR.—LA DERNIERE PARTIE DE LA SAISON LOCALE.

Nos excellents troupiers, meneurs quasi-invincibles de la zone canadienne, n'ont que deux parties à jouer, dont une à l'Auditorium, jeudi soir, et l'autre au Forum, samedi. Et ensuite, le rideau descendra lentement sur la campagne régulière de la Nationale.

Ça finit vite, mais il y a quatre mois et demi que les équipes poursuivent la déesse de la fortune et le public commence à croire que la saison a été passablement longue. Vingt-deux parties locales étaient à l'affiche, et, quoique la population n'ait pas toujours rempli le palais de glace, elle a probablement fait ce qu'elle pouvait dans les circonstances.

Il ne reste donc plus qu'une joute sous notre toit, celle avec le Toronto, et comme les Leafs alignent de vaillants gladiateurs, on ose croire que le public fera un bel effort pour venir saluer les équipes dans la randonnée finale.

LEAFS SONT BONS

Ce ne sont pas des enfants que ces Leafs. Alex Romeril, le nouveau gérant, et ses confrères ne ménagent rien pour doter la Ville-Reine d'une solide équipe et nous n'hésitons pas à proclamer que ces jeunes fantassins seront un facteur puissant dans la course au championnat, l'an prochain. Leur tenue, depuis quelques semaines, fait sursauter tout le monde et d'aucuns les mettent au rang des meneurs du circuit.

Chez les Leafs, il y a de nombreuses étoiles de valeur tels que Roach, Voss, Patterson, Bailey, Gross, Day, McCaffery et Beattie Ramsay, l'ex-étoile olympique. On rencontre par-ci par-là une couple de vétérans, mais il est évident que les jeunes ont la préférence.

LES FAUSSES RUMEURS

Les rumeurs circulent dans les centres sportifs de Montréal qu'Ottawa serait mis en vente prochainement et que la plupart des joueurs actuels seraient échangés. C'est drôle comme ces rumeurs persistent, mais on apprend de source fort autorisée que la direction du club ne cont[illegible] aucun changement.

"Ces fabricants de rumeurs rêvent et parlent dans leur rêve" disait un des principaux chefs de la bande. Et nous croyons qu'il a raison. Il faudra cependant attendre le retour de Frank Ahearn, avant de trancher définitivement la question.

M. MARC GAUDRY DECEDE EN FLORIDE

QUEBEC, -(D.N.C.)—M. Marc Gaudry, associé de la maison O. Picard et Fils, est décédé en Floride, à l'âge de 49 ans. M. Gaudry était allé en Floride sur l'ordre de son médecin. Il a succombé à une attaque de péritonite aigue samedi soir.

J. VACCA EST ENCORE HEUREUX

BOSTON, 22 mars:—Johnny Vacca, de Boston, a obtenu la décision sur Fidèle La Barba, champion poids-mouche du monde, dans un combat de dix rondes, lundi soir. La couronne n'était pas en jeu.

C'est la deuxième défaite que Vacca inflige à La Barba dans l'espace de quelques semaines.

LONDON PREND LE CHAMPIONNAT

STRATFORD ESSUIE DEUX DEFAITES CONSECUTIVES DANS LA SERIE DECISIVE. — DUGGAN, LE HEROS.

LONDON, 22. — London a décroché le championnat de la ligue Canadienne, en triomphant de Stratford, par 2-1, dans la deuxième partie de la série. Les Panthères avaient aussi gagné la première joute. London compta un point dans la première strophe mais Stratford égalisa les chances vers le milieu de la deuxième séance. Moins d'une minute après, Duggan secoua le filet des visiteurs, puis London joua une forte partie défensive pour s'assurer le titre.

ALIGNEMENTS

Stratford. — Doison, Holway et Hicks; Touhey, Fournier et Emms; subst.: Quesnel, Griffin et Herrington.

London — McCormick, Jackson et Duggan; Morrison, Aurie et Lowrey; subst.: Groh, Speyer, Starkings et Boucher.

Arbitre—M. Rodden.

SOMMAIRE

1ère Période.

1. London, Aurie 13.30

2e Période.

2. Stratford, Holway 10.10

3. London, Duggan 0.05

3e Période

Pas de point.

Membres du conseil universitaires à Québec

QUEBEC, (D. N. C.) — Les hon. Juges Bernier et C. E. Dorion, de la cour d'appel, professeurs titulaires à l'université Laval, ont été nommés membres du conseil universitaire. Ils remplacent l'hon. juge Flynn, qui a démissionné comme membre du conseil et comme professeur titulaire et M. Alph. Pouliot, qui a donné sa démission comme membre du conseil universitaire.

AUDITORIUM
OTTAWA'S COMMUNITY CENTRE

Sous le distingué patronage de Leurs Excellences, le Gouverneur Général et la Vicomtesse Willingdon.

HOQUET PROFESSIONNEL

TORONTO vs OTTAWA

MAPLE LEAFS SENATEURS

JEUDI, 24 MARS

Rondelle en jeu à 8 heures 30 du soir. Fanfare G. P. G. G.
Prix: $1.00, $1.10, $1.35, $1.75, $2.20, impôt compris. Extrémité foule, hommes 50c, garçonnets, 25c, impôt compris. Le plan ouvre mercredi, le 23 mars, à 10 heures du matin, à 139 rue Sparks. Téléphone: Q. 8643.

Chapeaux de Printemps

de

Qualité

et

Attrayants

Les plus fascinantes formes et teintes italiennes, anglaises, américaines et canadiennes.

$2.95 à $7.50

CASQUETTES POUR HOMMES, nouveaux modèles et dispositions du printemps.

$1.95 à $3.00

Téléphone: QUEEN 2700 BINGHAM'S 141 RUE SPARKS

Notre langue ne peut durer que si nos prêtres nous gardent nos croyances, premier soutien de notre nationalité, que si nos mères, nos éducateurs façonnent à nos enfants l'âme héréditaire, que si nos publicistes, nos politiques conservent au parler national son prestige officiel.
Abbé LIONEL GROULX.

LE DROIT

Une conviction non suivie d'action est radicalement morte.
Mgr BELUCHARD.

14e Année No 67 — OTTAWA MARDI 22 MARS 1927 — 3

Quelques conseils

Dédiés par un maître de poste canadien-français à ses collègues. — Les services que peuvent rendre les maîtres de poste à la cause de la langue française. — La négligence de quelques-uns.

Dans son dernier numéro, la "Liberté" de Winnipeg contient d'excellents conseils qu'un maître de poste canadien-français adresse à ses collègues sur l'emploi de la langue française.

> Tous les ans, à pareille époque, la "Liberté" recommande à ses lecteurs d'exiger des formules françaises pour l'impôt sur le revenu. Il est nécessaire de revenir sans cesse sur le sujet; car dans certains quartiers l'on note une mauvaise volonté évidente à nous accorder ce qui nous est dû.
>
> C'est aux maîtres de poste surtout qu'il appartient de demander des formules françaises à leur bureau central, puisque c'est par leur intermédiaire que se fait cette distribution. Si tous ceux de nos centres français prenaient réellement la chose à coeur, nous obtiendrions promptement entière satisfaction sous ce rapport.
>
> Un maître de poste manitobain nous écrit:
>
> **"Voudriez-vous être assez bon, comme l'an passé, d'attirer l'attention des maîtres de poste sur l'importance de toujours demander des formules françaises pour l'impôt sur le revenu. L'an passé, j'ai suivi votre avis, et cette année, on m'a envoyé des formules dans les deux langues."**
>
> Maîtres de poste canadiens-français, c'est un collègue patriote qui vous y exhorte: demandez des formules françaises, ayez-en un approvisionnement suffisant pour servir tous les contribuables de langue française de votre district. Ils vous sauront gré d'avoir fait cette démarche, et n'est-ce pas une des obligations de votre charge de chercher à satisfaire le public ?
>
> Notre correspondant ne se borne pas, du reste, aux formules de l'impôt sur le revenu, et il entend exiger davantage de nos maîtres de poste.
>
> **"Comme membre de l'exécutif de l'Association des Maîtres de poste du Manitoba, dit-il, je demande à tous les maîtres de poste canadiens de toujours écrire en français aux bureaux d'administration à Winnipeg et à Ottawa. Il n'y a que deux Canadiens français au bureau d'administration à Winnipeg, et si les soixante-quinze maîtres de poste canadiens-français du Manitoba écrivaient en français quand ils demandent des formules ou pour toute autre chose, cela pourrait donner de l'ouvrage à deux ou trois autres Canadiens. Tous les maîtres de poste devraient aussi avoir leurs affiches du bureau dans les deux langues.**
>
> Ce sont des conseils que nous avons maintes fois donnés. Ils devraient être mieux écoutés de la bouche d'un maître de poste d'expérience parlant à ses collègues.
>
> Ah ! si nos maîtres de poste voulaient s'en donner la peine ! Quels services ils pourraient rendre à la cause du bilinguisme officiel au Canada !

Ces conseils sont plus appropriés qu'on ne le pense. En effet, il y a, non seulement au Manitoba, mais même dans la province de Québec, plusieurs maîtres de poste canadiens-français qui correspondent en anglais avec le ministère des Postes. Ces maîtres de poste dont on serait surpris de connaître et leurs noms et ceux des bureaux de poste dont ils ont la charge agissent-ils par peur ou par flagornerie ?

Ils se trompent grandement. Ils n'ont, en effet, rien à gagner en cédant ainsi leurs droits et en agissant d'une façon aussi lâche.

Leurs chefs de langue française n'ont que du mépris pour eux et les fonctionnaires canadiens-français entre les mains desquels passe leur correspondance sont scandalisés.

L'opinion des officiers de langue anglaise du ministère ne saurait être meilleure lorsque certains d'entre eux, croyant bien faire en écrivant en français reçoivent de ces maîtres de poste, des réponses en anglais. Le fait est authentique: des maîtres de poste canadiens-français répondent en anglais à des lettres françaises venues des officiers supérieurs !

Si ces maîtres de poste ne faisaient que se couvrir de ridicule, ce serait un demi-mal. Mais, par leur inconscience, ils font du tort à la cause du bilinguisme, et nuisent à la nomination et à l'avancement des nôtres. Il est évident que plus il y aura, au ministère des Postes, d'affaires transigées en français, plus les fonctionnaires canadiens-français prendront de l'importance.

Et ce qui est vrai du ministère des Postes l'est aussi de tous les autres services fédéraux.

Charles GAUTIER.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

M. EDGAR-R. CHEVRIER ET LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

(Par Charles **MICHAUD**)

Pour la neuvième fois durant cette session le débat sur le projet de renouveler la charte de la compagnie Montréal, Ottawa et la baie Georgienne a été ajourné sans prendre de décision. La mesure, malgré les très louables efforts d'hier après-midi par M. Chevrier, député d'Ottawa et parrain de projet de loi privé, attend toujours la deuxième lecture avant de passer à la considération du comité des chemins de fer et canaux.

Jusqu'ici on avait cru que la grande allée qui sépare, dans la chambre des Communes, les députés du gouvernement et ses alliés ordinaires, des membres de l'opposition conservatrice et des autres groupes dissidents, séparait aussi les opinions pour ou contre le renouvellement de cette charte, mais hier soir on a trouvé une exception dans les rangs des conservateurs.

En effet le colonel James Arthurs, de Parry Sound, s'est franchement déclaré en faveur de la construction du canal de la baie Georgienne. Toutes les clauses qui ont trait à l'exploitation de l'énergie ne lui vont pas à merveille, mais il croit que des modifications sommaires lui donneraient satisfaction. M. Arthur a bien fait, à notre sens, de condamner la construction de ce fameux canal Welland, qui nous coûte actuellement deux fois plus que prévu, sans pourtant que cette entreprise soit achevée. Ce canal Welland paraît, en effet, bien être une amorce, pour entraîner le gouvernement à adopter, comme conséquence logique de cette entreprise, une autre entreprise autrement coûtuse et pas du tout nationale: le creusage du St-Laurent! C'est ce qu'un député a effleuré légèrement, hier soir, en disant que le canal Welland, tel que construit, ne profiterait qu'à la navigation américaine, attendu que nos ports canadiens ne pourraient recevoir les vaisseaux du tonnage de ceux qui pourront traverser le canal Welland. Le Canada dépensant des millions pour aider à la navigation américaine à travailler contre notre propre navigation! C'est pourtant la conclusion logique qui découle de l'observation qui précède immédiatement ...

Comme le canal de la baie Georgienne serait mieux dans les intérêts de toutes les sortes du Canada tout entier! On le comprend encore davantage et avec infiniment plus de satisfaction, quand on a pu suivre l'argumentation serrée de M. le député Chevrier, d'Ottawa, en faveur de cette entreprise, qui aurait au moins cet avantage de donner au Canada une route essentiellement canadienne, et au profit des Canadiens!

L'opposition a tellement fait de cas de l'exploitation de l'énergie électrique que provoquera la construction de ce canal, qui traversera les rapides de Carillon, ceux des Chats et combien d'autres, que nous voulons appuyer d'une façon toute particulière sur cette partie des déclarations de M. Chevrier où notre député affirme, avec toute la force dont il se sent capable, que la charte que demande actuellement à la Chambre la compagnie du canal de la baie Georgienne est avant tout et par-dessus tout, une charte de canal. C'est si vrai que la compagnie remettra aux provinces le surplus d'énergie électrique provoqué par les barrages et que la navigation ne pourrait utiliser. Les paroles de M. Chevrier, sur ce point, ont été marquées au coin de la plus grande clarté et de la précision la plus louable, et la compagnie paraît disposée à promettre beaucoup dans ce sens. Seulement, pour cela, une condition s'impose: étudier le projet de loi en comité.

Or c'est justement à quoi s'opposent l'immense majorité des conservateurs et la totalité des fermiers-unis et des travaillistes. Qu'a donc de tellement dangereux ce comité? Pour plusieurs députés il paraît une sorte de cauchemar qu'il faut éviter à tout prix. Deviendrait-il, dans le sens des paroles de l'hon. Dunning, récemment, un théâtre de batailles acerbes entre deux groupes de capitalistes privés? Si c'était le cas, cette étude en comité s'imposerait avec beaucoup de rigueur, car enfin, il ne devrait pas être possible de jeter tout le blâme sur certaines gens sans leur donner, dans une arène libre, la chance de se défendre.

M. CHEVRIER

M. Edgar-E. Chevrier, député libéral d'Ottawa, a parlé hier après-midi sur l'amendement de l'hon. Guthrie, chef de l'opposition conservatrice, sur sa mesure de renouvellement de la charte de la compagnie du canal de la baie Georgienne. "Cet amendement conservateur, a dit M. Chevrier, n'est que de la diplomatie pour tuer la mesure elle-même." Une pareille tentative, de jeter par-dessus bord un bill de cette importance sans même le laisser aller devant un comité est quelque chose qui ne s'est pas vu dans cette chambre depuis plus un quart de siècle.

ETATISATION

M. Chevrier ajoute qu'il respecte les idées de ceux qui prêchent l'étatisation comme elle se pratique dans notre pays aujourd'hui. M. Chevrier, avant de faire cette déclaration, venait de parler de la commission hydroélectrique de l'Ontario.

—Vous pourriez peut-être préciser vos idées davantage sur l'administration des services étatisés, demande M. E.-J. Garland, fermier-uni de l'Alberta.

—Que le député de Bow-River laisse aller mon projet de loi en comité, à la lumière du grand jour, et il sera peut être possible de lui donner satisfaction.

M. Chevrier ajoutait ensuite quelques remarques au sujet des relations de l'hon. R.-B. Bennett, député de Calgary-ouest, avec la compagnie Eddy, de Hull, et au sujet des articles de certains journaux qui laissent entendre que cette compagnie serait vendue à la compagnie International Paper.

—Cette dernière allégation n'est pas conforme à la vérité, intervint l'hon. Bennett, et je demande qu'elle soit retirée.

—Je retire les allégations faites par le journal que je viens de citer.

Cette réponse, accueillie par des rires, a provoqué de nouvelles protestations de la part du député de Calgary-Ouest, et finalement M. Chevrier a donné raison à M. Bennett.

OPINIONS DE LA PRESSE

Pour expliquer l'attitude adverse au projet de construction du canal de la baie Georgienne des deux journaux suivants, la "Gazette" de Montréal, et le "Citizen" d'Ottawa, M. Chevrier a montré les intérêts qu'avaient les propriétaires de ces journaux dans la compagnie de papier internationale. Ces propriétaires ne sont que les agents d'Archibald Graustein, de New-York, qui pousse de l'avant par eux ses propres intérêts. Jamais auparavant on a tenté pareil effort pour museler la presse du Canada.

Combien différente a été l'attitude des conservateurs devant le renouvellement du bail des rapides de Carillon, parce que cette fois ils traitaient avec leurs amis. Le gouvernement-ombre qui a précédé immédiatement celui-ci l'a signé à la veille même des élections générales.

—Mais est-ce que le même bail n'a pas été accordé aux mêmes personnes, en 1923, 1924 et 1925 par une administration libérale, demande Sir George Perley, député conservateur d'Argenteuil?

—C'est exact, répond M. Chevrier, mais combien différentes étaient dans les deux cas les circonstances. Les libéraux n'étaient pas à la veille d'élections générales, et leurs concessions étaient alors loin d'équivaloir celles du dernier contrat.

INCONSISTENCE

M. Chevrier s'est mis à prouver ensuite l'inconsistance de l'hon. Guthrie, leader des conservateurs, qui à deux reprises dans le passé a mis sa signature au bas de mémoires qui reconnaissaient la nécessité de la construction du canal de la baie Georgienne, et qui, cette fois, condamne pour des fins de politique ce qu'il accepterait librement dans le passé. Ces approbations du passé cadrent très mal avec l'amendement qu'il propose aujourd'hui à l'adoption de la Chambre.

"Ottawa veut la construction du canal de la baie Georgienne, ajoute M. Chevrier. Ce canal réduirait les taux de transport, il ferait d'Ottawa un port océanique et le charbon serait réduit de près de deux dollars la tonne. A part la protestation des congrès alliés des métiers et du travail, il n'y en a pas eu d'autres contre cette entreprise et contre le renouvellement de la charte que nous demandons." L'opposition qui se manifeste vient chaque fois de quelqu'un d'intéressé directement dans la commission hydroélectrique de l'Ontario. M. Chevrier dicte ici un éditorial du "Droit", en date du 8 mars dernier, pour montrer que la presse d'Ottawa n'est pas unanime à condamner le projet du canal et fait remarquer que le seul journal de la capitale qui approuve cette entreprise est un journal indépendant. Il commente ensuite partie par partie cet article.

LE CANAL D'ABORD

Puis il montre que la charte de la compagnie du canal est à l'effet tout d'abord de construire le canal de la baie Georgienne, et non d'exploiter de l'énergie électrique. Dans sa déraction première la compagnie jouissait sur ce dernier point de droits autrement considérables, mais en 1912 on avait arrangé de nouveau les clauses trop larges pour les mettre à point. Aujourd'hui les privilèges de la compagnie, comparés à ceux de la première charte, sont loin d'être aussi considérables.

EN COMITE

Cette mesure devait pouvoir être étudiée en comité. On pourrait l'amender pour rencontrer les désirs de plusieurs députés. Par exemple on pourrait obliger la compagnie à ne pas utiliser l'argent retiré du surplus d'énergie vendue avant que le canal ne soit terminé. Puis citant le hansard M. Chevrier montre que le Dr Manion, de Fort-William, et Sir G. Perley, d'Argenteuil, ne peuvent approuver l'amendement Guthrie, s'ils veulent rester conséquents avec eux-mêmes. En effet dans les discours qu'ils ont faits ils ont précisément déclaré qu'ils n'avaient pas d'objection à ce que le projet de loi aille en comité.

ILS S'EXPLIQUENT

—Quand la discussion s'est engagée sur cette mesure, explique Sir G. Perley, je la croyais bien moins importante qu'elle ne l'est en réalité, mais devant la presse de l'opinion publique je me vois contraint d'appuyer l'amendement.

—Quant à moi, ajoute le Dr Manion, j'espérais le tuer en comité. L'important pour moi est de tuer quelque part, et puisque l'occasion paraît meilleure en cette occasion, j'en profiterais certainement et je voterai en faveur de l'amendement.

M. BROWN

M. J.-L. Brown, libéral de Lisgar, est d'avis que le bill devrait aller en comité, pour lui faire subir les modifications que les intérêts du Dominion exigent. Au bill sous sa présente forme je suis opposé, mais avec des modifications on pourrait me le rendre acceptable. Le problème est d'une importance telle qu'on devrait pouvoir l'étudier en comité.

APPROBATION CONSERVATRICE

Le colonel James Arthurs, de Parry-Sound, est en faveur du canal de la baie Georgienne, mais condamne l'exploitation de l'énergie électrique. Le gouvernement pourrait voir à ce que le surplus de pouvoir nécessité par la navigation soit remis à des intérêts particuliers choisis par les provinces intéressées, l'Ontario et le Québec. Le colonel Arthurs a insisté sur le rapport d'une compagnie, et qui avait coûté très cher et dont la conclusion était que le canal de la baie Georgienne était pratique.

CANAL WELLAND

Quant au canal Welland, on disait qu'il coûterait $50,000,000 et les $100,000,000 dépensés déjà n'ont réussi à le terminer. Et ce canal sera pour les avantages des Américains parce que les ports canadiens ne sont pas assez profonds pour recevoir les vaisseaux qui passeront par ce canal. On aurait dû commencer par creuser le St-Laurent de Montréal au lac Ontario, avant de songer à entreprendre le canal Welland.

M. GARLAND

M. E.-J. Garland, fermier-uni de Bow-River, après avoir souligné l'importance de ce bill, dit qu'il n'est rien autre chose que du "brigandage politique et commercial" qui nous reporte au temps de la construction des chemins de fer sous l'encouragement du parlement. Puis il a relevé quelques remarques faites par M. Chevrier contre l'étatisation des pouvoirs publics, et ajoutait que si M. Chevrier, au lieu de dire: Le Canada aux Canadiens, avait dit: Le Canada aux intérêts Sifton, il aurait été bien plus dans les limites de la vérité.

ETATISATION

M. Garland ajoutait que le fait d'accorder à la compagnie de la baie Georgienne les droits qu'elle demandait était d'empiéter sur des droits provinciaux incontestables. Si ce canal était bâti le canal Welland ne servirait plus à rien, et les sommes dépensées pour le construire le seraient en pure perte.

En tout cas, si les raisons qu'on fait valoir en faveur de l'entreprise sont bonnes, ce canal devrait être construit, mais il devrait l'être par le gouvernement comme une entreprise publique, et non par une compagnie, comme une entreprise privée. Un comité est impuissant à changer le principe à la basse de ce projet de loi. Pourquoi gaspiller le temps du comité. Tuons cette mesure tout de suite. Tuons-la puisqu'elle est à base fausse.

M. BISSETT

M. E.-D.-R. Bissett, libéral de Springfield, a ajouté que pour lui toute la question se réduisait à approuver ou à condamner le principe de l'étatisation. Quand l'électricité est à meilleur marché, les industries se multiplient et la commission de l'Ontario a plus fait pour encourager le développement industriel de l'Ontario que tout autre facteur.

AMENDEMENT HORS D'ORDRE

Le député de Springfield a alors présenté un amendement disant que tous les services d'utilité publique soient exploités pour les plus grands avantages du Canada et défendant d''accorder des baux sur ces services sans le consentement du parlement. D'après cet amendement toutes les ressources d'énergie sur l'Ottawa, la Mattawa et la rivière des Français devraient demeurer sous le contrôle immédiat du parlement.

Le président de la Chambre, l'hon. R. Lemieux, a déclaré ce sous-amendement hors d'ordre, parce qu'il s'agissait d'un bill privé déjà amendé et aussi parce qu'il provoquait une déclaration de politique du gouvernement. Tous les amendements devraient s'en tenir strictement au principe à la base du bill même.

M. BRADETTE

M. J.-A. Bradette, libéral de Témiscamingue-Nord, a fait valoir les avantages du canal de la baie Georgienne pour le Nouvel-Ontario. Il est d'avis que suivant les principes de justice la plus élémentaire ce projet de loi devrait être étudié en comité.

Le débat a été ajourné par l'hon. R.-B. Bennett, conservateur, de Calgary-ouest, et reprendra mardi soir pendant une heure, de huit à neuf heures.

Au Jour le Jour

Inquiétude religieuse.

Une église protestante de la Capitale vient d'adopter les chants religieux de l'abbaye de Westminster pour honorer le Christ au Saint Sacrement. Les membres de cette congrégation se trompent malheureusement en croyant posséder dans leur église la présence réelle de Notre Seigneur; mais leur intention vaut tout de même la peine d'être notée. Dans cette même église un prédicant de Montréal doit parler cette semaine de la "Vie de saint François d'Assise." Un autre donnera une conférence sur les "Rites du culte dans l'Eglise Catholique". On annonce même l'exercice du Chemin de la Croix pour vendredi prochain. Ce n'est pas du Catholicisme cependant, car nos frères séparés demeurent toujours "des naufragés dans la foi."

Comme ils se tourmentent tout de même; comme ils s'inquiètent, comme ils tournent autour de la croyance catholique. Ils ont beau se leurrer d'appartenir à la seule église véritable, la paix de la vérité ne les enveloppe point. Ils cherchent, se doutant bien que Dieu nous a fait pour Lui et que notre coeur inquiet ne peut avoir de repos hors de Lui. Espérons qu'un jour ils découvriront au sein de l'Eglise Catholique cette grande paix qu'ils désirent, cette Lumière qu'ils cherchent et que le Christ a apportée sur la terre pour éclairer tout homme venant en ce monde.

Une bagarre.

Au collège d'Agriculture de Guelph on se livre au pugilat. Les journaux annonçaient la semaine dernière une bagarre assez sérieuse entre les étudiants de première et de seconde année. Les hostilités commencèrent à la sortie du réfectoire après le déjeuner, puis la lutte devint tellement chaude que pas un seul des combattants ne se trouva en état de suivre son cours durant l'avant-midi.

Ce n'est pas très édifiant pour des futurs agronomes de la province d'Ontario. Voir quelque cinquante jeunes gens, que l'on croirait après tout assez éduqués, se talocher comme des gamins n'est pas un fort témoignage en faveur de la discipline du Collège.

Heureusement que l'échauffourée ne s'est pas produite dans un collège catholique et surtout un collège canadien français, car il est bien sûr alors que la presse orangiste de Toronto aurait publié un "Extra".

Un hommage.

Les autorités du Pacifique Canadien viennent d'envoyer au Souverain Pontife un magnifique album renfermant les plus belles photographies des Montagnes Rocheuses. Ce gracieux hommage répond à un désir exprimé par sa Sainteté Pie XI. On sait que notre Saint-Père le Pape fut avant son élévation au siège de Rome un alpiniste renommé et ce qui a trait aux montagnes continue toujours de l'intéresser.

S'il était permis de formuler un souhait ce serait de voir réunir en album, par les autorités de la province de Québec, les magnifiques paysages laurentiens et autres que son territoire renferme et d'en faire aussi cadeau au Souverain Pontife. Sa Sainteté apprécierait sans doute, et l'hommage délicat de ceux qui dirigent la province, et le charme enveloppant d'un des plus beaux coins du Canada. Et surtout l'album serait habillé d'un vocable tout à fait français.

Un beau geste.

Les petits canadiens français de l'Alberta recevront bientôt plus de 96,000 volumes expédiés par leurs frères du collège Bourget. Ce sont de bons ouvriers de la vitalité française que ces jeunes étudiants du Bourget. Jadis de leur modeste pécule ils envoyaient quelque trois cents piastres à l'Association d'Education d'Ontario. Aujourd'hui par "la guignolée du livre" comme ils l'appellent, ils iront jusque dans l'Alberta appuyer, encourager, fortifier ceux qui là-bas veulent vivre "jusqu'au bout."

Quoi qu'on en dire, le Québec se souvient. Et le magnifique geste du collège Bourget déclanchera sans doute dans d'autres institutions de ces mouvements généraux qui manifestent l'inlassable solidarité de la race canadienne-française et sa vitalité invincible.

J. W. B.

M. ESDALE VOIT DE L'ESPIONNAGE DANS CE SYSTEME

IL CRITIQUE CE SYSTEME QUI OBLIGERA UN POMPIER A EPIER LA CONDUITE DE SES CONFRERES.—UNE INJUSTICE.

M. Esdale a critiqué les nouvelles constitutions que le Bureau des Commissaires soumettait au Conseil de Ville, lundi soir, concernant l'administration de la brigade des pompiers. Il s'objecta tout d'abord à cette période d'essai de six mois que l'on veut imposer à tout membre de la brigade, avant de le nommer en permanence, puis il croit injuste de vouloir imposer aux membres de la brigade la tâche de faire rapport aux officiers de toute violation des règlements par un confrère.

M. Ellis dit que les objections de M. Esdale ne produiraient pas de résultats satisfaisants, mais que le seul moyen d'arriver à une conclusion pratique serait de soumettre des amendements à la constitution et de les discuter.

"L'échevin peut critiquer, dit M. Ellis, ou remettre l'affaire à plus tard, mais il n'aboutira à rien. Je crois que la période de probation est absolument nécessaire et qu'elle est dans l'intérêt du bon fonctionnement du département. J'ajouterai encore que dans toute brigade, la bonne discipline demande que la plus droite surveillance soit exercée sur la conduite des membres. Il ne s'agit pas d'espionnage, mais de discipline, voilà tout!"

DISCIPLINE MILITAIRE

M. Dansereau fit remarquer que la discipline était très sévère dans l'armée, mais on n'imposait pas aux soldats la tâche de faire rapport sur la conduite de leurs frères. Un sous-officier était chargé de cette tâche et il croit que le même système devrait être adopté chez les pompiers.

M. Esdale proposa alors, avec l'appui de M. Ingram, que les constitutions de la brigade soient renvoyées au Bureau des Commissaires pour plus ample considération. Cet amendement fut battu par 12 voix à 7.

...r: Bélanger, Dansereau, Desjardins, Esdale, Ingram, Landriault, O'Connor—7.

...lis, Lafortune, McElroy, Tulley, Easson, Forward, Geldert, Laroche, Low, McNabb, Sims et York —12.

Les constitutions furent alors adoptées par 12 voix à 7.

Courriers de province

Toute correspondance (courrier de province) doit, pour droit de reproduction dans ce journal, être signée d'un nom responsable.

Pour ceux qui se sentent déprimés, le BOVRIL est un merveilleux stimulant, qui leur donne du boeuf
F22

Etabli en 1889 "Le Magasin de satisfaction d'Ottawa" Queen 5400

Aubaines Spéciales en

Carpettes Barrymore sans Couture

Il y a une Carpette Barrymore pour chaque chambre de votre maison. La rénovation du printemps exige de nouvelles Carpettes, et nous avons en montre un splendide assortiment de nouveaux modèles de saison, ainsi que des Ardebils Sans Couture, qui sont des carpettes d'une qualité de dessins et de coloris exceptionnels. Elles enchanteront les plus difficiles à plaire.

Ardebils Sans Couture

Se présentant dans les dimensions suivantes:

Dimension 4 pds 6 pcs x 7 pds 6 pcs	$32.25
Dimension 6 pds 9 pcs x 9 pds	49.50
Dimension 9 pds x 9 pds	72.50
Dimension 9 pds x 10 pds 6 pcs	89.00
Dimension 9 pds x 12 pds	98.00

Nous avons aussi des Carpettes Barrymore de différentes qualités à des prix populaires.

L.-N. POULIN, Limitée

"Trente-huit ans de service fidèle."

Demandez a vos Voisins !

Téléphonez-nous pour avoir tous les renseignements.

DEMANDEZ à vos voisins pour quelle raison ils sont des clients de l'Hydro-Electrique. Ils savent pourquoi ils encouragent l'Hydro. Ils savent que c'est grâce à l'Hydro s'ils jouissent des bas taux actuels. Ils savent que tous les rabais dans les taux électriques sont dus à la concurrence de l'Hydro. Ils savent que chaque rabais leur a épargné bien des piastres.

Ils savent aussi qu'afin de maintenir les taux à leur bas niveau actuel, il est nécessaire que tous les contribuables de la ville encouragent l'Hydro.

Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi? A titre de contribuables tous les citoyens sont des actionnaires de l'Hydro. Et c'est bonne logique et bon sens d'encourager ce qui nous appartient.

Commission Hydro-Electrique d'Ottawa

109, rue Bank Téléphone: 1901 Queen

NOUVELLES de HULL

UNE OEUVRE À DÉVELOPPER

C'est celle des cours du soir qui se donnent chaque année à la Bourse du Travail sous les auspices des syndicats féminins.

Ils fonctionnent depuis plusieurs années, et avec fruit, avec succès, puisqu'ils ne manquent jamais d'attirer des élèves. Que celles-ci suivent le cours de français, le cours d'anglais ou celui de la couture, elles acquièrent ou complètent des connaissances fort utiles, des connaissances indispensables pour mieux réussir dans la vie, pour les rendre capables de bien remplir le rôle qui les attend.

Ces cours ne pourraient-ils pas se développer, s'enrichir davantage? Ce ne sont pas les élèves qui feraient défaut, puisque plusieurs jeunes filles de Hull traversent à Ottawa pour recevoir des leçons qui ne se donnent pas ici.

Il s'agit en particulier des cours d'art culinaire. On avait entrepris, il y a quelques années, de les instituer à la Bourse du Travail. On avait fait d'assez fortes dépenses initiales, et les cours ont marché un certain temps. On dut ensuite les interrompre, faute de ressources.

Avant d'en venir à cette interruption — ce n'est pas de gaïeté de coeur qu'on amoindrit une oeuvre utile et pour laquelle on a déjà fait des sacrifices — des démarches furent faites pour obtenir un octroi du gouvernement de Québec. Elles ont été vaines. Pour des raisons ou d'autres, on ne gagna rien. Et les cours durent cesser.

Il serait sans doute à propos de se remettre à la besogne. Si nous ne nous trompons, il n'y a que Hull, parmi les villes de son importance dans la province, à ne pas avoir des subsides gouvernementaux pour les cours du soir. C'est que notre ville ou notre région, on l'a dit bien des fois et on ne le répètera jamais trop, si l'on veut enfin ouvrir les yeux de nos gouvernants, semble préoccuper très peu ces derniers.

D'autres démarches pourraient cette fois, avoir une bon résultat, en ayant soin de bien plaider la cause. On pourrait apporter pour exemple ce qui est en train de s'accomplir, afin que nous puissions profiter des fonds provinciaux de l'Assistance publique.

Il y a longtemps que nous en réclamions une part légitime. C'était toujours ce refus: la loi ne le permet pas, vous n'avez aucune institution sous le contrôle de l'Assistance publique. Pourtant, il fallait que la municipalité payât quand même pour ses vieillards et orphelins, placés dans les hospices d'Ottawa. Nous soutenions être dans une situation spéciale, à laquelle il fallait tout de même trouver moyen de subvenir.

Et le moyen a enfin été trouvé et l'affaire sera sans doute bâclée avant les élections.

La même chose pourrait arriver pour les cours du soir. Si on se retranche derrière la loi, il devrait être possible aussi de créer un organisme qui nous permettrait de bénéficier d'un octroi provincial. Nous n'aurions probablement qu'à y mettre une volonté énergique, tenace.

Henri LESSARD

VIE SYNDICALE

COMITE D'ORGANISATION.

Le Comité d'Organisation a, ce soir, son assemblée régulière. MM. L. Beauparlant, M. Morin, U. Cloutier, E. Tremblay, P. Proulx et E. Lagacé qui en font partie, sont instamment priés de se rendre à la Baurse après les exercices de la Retraite des Jeunes Gens.

SYNDICAT DES JOURNALIERS.

Assemblée régulière du Syndicat, ce soir, à 8.15 heures. Avis aux membres.

MENUISIERS-CHARPENTIERS

Le syndicat des Menuisiers avait hier soir, son assemblée régulière. M. P. Proulx présidait. On nous donne lecture du rapport de la 2e réunion du Bureau Confédéral, tenue à Hull même, et le président demande à l'Aumônier d'en donner explication. Dans les affaires en suspens on étudie longuement la question du salaire et des heures de travail. Le syndicat des Menuisiers de Montréal a porté son échelle de salaire à 75 sous l'heure. Après discussion, le vote veut que notre échelle de salaire reste la même, soit 70 sous l'heure. M. A. Monette présente ensuite plusieurs clauses des mieux rédigées à inclure dans le contrat de travail. Toutes sont adoptées telles que présentées. Notre contrat sera sous peu définitivement rédigé et présenté aux entrepreneurs qui, espérons-le, l'accepteront. MM. P. Desormeaux et A. Tremblay sont proposés membres du syndicat. Il est entendu que tout nouveau membre doit passer devant le comité d'examinateurs, avant d'être admis. On forme un "comité de résolutions" pour les demandes à présenter au Congrès de Lachine. Ce comité siège vendredi prochain à 7.30 heures. Les membres en retard dans leurs contributions et ceux qui ont été absents trois assemblées consécutives seront avertis de se conformer aux règlements. Dès notre prochaine réunion nous étudierons la question de l'apprentissage, question que le syndicat aura à débattre à la "Journée Syndicale". Le P. Aumônier termine en nous demandant de tenir ferme à notre union, et de donner plein rendement à nos patrons. Il fait une pressantac invitation aux sans travail, de faire leur Retraite Fermée. Trois des nôtres entreront en retraite samedi soir. L'assemblée est ajournée au 4 avril prochain.

BIBLIOTHEQUE DE MA FILLE

(Suite)

Jolis et volumineux romans, à 60 sous au comptoir, 65 sous par poste. Dernière série des titres, les autres séries ayant été publiées précédemment.

Par Nalim:
- Le DISPARU
- LE ROMAN DE DON QUICHOTTE
- LES DEUX TANTES DE BRIGITTE

Par Pierre Perrault:
- L'OBSTACLE
- MIETTE ET SON ONCLE
- PETITE JOSE
- LA PETITE FEE DE PIERRECLOSE
- BONHEUR EN PERIL

Par Jacq. Rivière:
- LA MAISON DES YEUX BLEUS
- LE JOUET
- LE BOIS CHANTANT

Par Emmanuel Soy:
- LES VOISINS D'HERBAY
- MON CYGNE
- COEUR EN SOMMEIL
- L'HERITAGE DE LA VIEILLE DAME
- LE MIROIR DE DIANE
- LE PASSE QUI DORT
- AUTOUR D'UN NOM
- VOCATION DE JEUNES FILLES
- LA DAME AUX YEUX BAISSES
- SPECTATRICE DE LA VIE
- LA CYRENEENNE
- PREMIERES AMOURS
- LE JARDIN FERME

Par Saint-Cygne:
- RIEN N'EST HASARD
- LES BREBIS ERRANTES

Par Pierre Villetard:
- JOHN CHEZ LES CIGALES
- MON AMI.

LIBRAIRIE LE DROIT,
HULL, 4 LANGEVIN.

EN CONVALESCENCE

Mlle Rhéa Jolicoeur, fille de M. et Mme Paul Jolicoeur, de la rue St-Henri, est actuellement en convalescence chez elle, après avoir subi une opération pour l'appendicite à l'hôpital du Sacré-Coeur. Elle est sous les soins du Dr Bélisle.

NEVROBROM

Spécifique des

MALADIES NERVEUSES

Insomnie, Fatigue cérébrale, Cauchemars, Frayeurs irraisonnées, chaleurs du retour d'age, etc., etc.

En vente à la

Pharmacie A. R. Farley, Hull

SIROP D'ERABLE

Nous venons de recevoir du fameux sirop d'érable de Ste-Scholastique. Il est délicieux. LE GALLON **$2.75**

A.-L. RAYMOND

EPICERIE

BIERES et PORTERS

210, avenue Champlain, Hull **Téléphone: Sher. 4034**

CHEZ LES SERVANTES DE JÉSUS-MARIE

La bénédiction de la nouvelle Chapelle des Servantes de Jésus-Marie, à Hull, aura lieu jeudi le 24 mars courant à 8 heures p.m. Cette bénédiction sera précédée d'une allocution et suivie d'un salut solennel.

Les membres du Clergé, les Communautés religieuses et tous les Bienfaiteurs de cette Congrégation sont cordialement invités à y assister.

LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT SERA RÉDUIT

Le maire écrit aux membres du conseil pour déclarer qu'il doit s'opposer au règlement d'emprunt tel que rédigé à l'heure actuelle. — Mesure de prudence et d'économie.

UNE CENSURE

A la réunion du conseil hier soir, le greffier Boulay a fait la lecture d'une lettre du maire Lambert destinée aux échevins pour leur faire savoir qu'il doit s'opposer au règlement d'emprunt tel que projeté jusqu'ici, parce qu'il affecterait les revenus généraux de la ville à un tel point qu'il faudrait augmenter la taxe ou l'évaluation foncière et que le pouvoir d'emprunt serait épuisé dans une trop grande mesure.

Le règlement prévoyait un emprunt d'un peu plus de $770,000 exigeant un déboursé annuel de $53,000 pours les intérêts et le fonds d'amortissement, dont $38,000 environ payable par les propriétaires intéressés aux travaux et $15,000 par tous les contribuables de la ville.

Le maire a expliqué qu'il avait cru de son devoir de donner cet avertissement afin de réduire le montant d'emprunt du règlement sans cela celui-ci ne serait probablement pas agréé du public. Il a ajouté que la ville de Québec vient de voir sa limite d'emprunt annuel réduite à $500,000 avec referendum en hiver afin que les travaux se fassent en été. Et Québec est dans une situation financière meilleure que la nôtre, avec un taux de taxe plus bas. Le maire croit que cette année un règlement de 3 à 4 cent mille dollars serait suffisant pour nous. Et il serait beaucoup plus facile de surveiller son exécution au point de vue de l'économie.

L'échevin May s'est déclaré du même avis que le maire. L'échevin Boucher a dit que personne au conseil ne veut d'un règlement qui amènerait une augmentation de taxe.

On s'est mis ensuite à l'étude de ce règlement dans le sens indiqué plus haut.

LA CENSURE.

Le greffier a aussi fait la lecture du projet de règlement préparé par l'échevin Michaud pour le censure des réclames du cinéma, des affiches, gravures, etc.. Un bureau de trois censeurs nommés chaque année par la ville devrait examiner et approuver ces affiches avant d'être exposées, et des droits seraient perçus par la ville suivant leur dimension, en recouvrement des frais de censure.

L'échevin Michaud a souligné qu'on ne pouvait facilement supprimer tout à fait les affiches du cinéma comme le demandent les associations catholiques de la ville. Cependant on peut les censurer pour assurer le respect de la morale et tel est le but du règlement projeté.

Celui-ci reste sur la table des délibérations pour étude par les échevins qui en seront pourvus d'une copie.

RAPPORT SUR LES THEATRES

A la suggestion du maire Lambert, il a été proposé par l'échevin Roy et accepté par tous que le chef de police Groulx ou son secrétaire, M. L. Normand, prépare un rapport sur le respect des lois par les propriétaires des théâtres dans la ville. Copie en sera envoyée aux autorités provinciales.

Ce rapport portera sur les infractions au règlement de la perception des taxes d'amusements et autres infractions.

Il a été mentionné que dans un théâtre de la ville, il y a eu fraude en l'espace de quelques semaines, sur au-delà de 5,000 billets de taxe d'amusements, tel qu'il apparait dans les jugements rendus en cour du recorder.

TRAVAUX PUBLICS.

Sur proposition des échevins Boucher et Z. Gervais, l'ingénieur procurera chaque mois au contremaître des travaux publics un rapport des dépenses faites en salaires et matériaux pour ouvrage dans la ville en regard des estimés annuels. Le but visé est une administration plus économique, en se tenant le plus possible dans les limites de ces estimés.

Les échevins Laramée et Gauthier ont fait adopter une motion à l'effet de faire faire par le contremaître Bisson et son aide, un inventaire de ce que possède la ville, qu'il s'agisse de l'aqueduc ou des rues.

L'étude du règlement d'emprunt en comité général, s'est prolongée très tard dans la soirée. Les nouveaux estimés demandés à l'ingénieurs sur les expropriations à entreprendre exigeraient une dépense de plus de $58,000.

Les échevins May et Chénier ont proposé de retrancher du règlement ces expropriations. L'échevin Duguay a soumis en amendement, secondé par l'échevin Boucher, que l'expropriation de la Banque Canadienne Nationale, angle des rues St-Hyacinthe et St-Laurent reste au programme. Cet amendement a été déclaré hors d'ordre.

M. Duguay a alors soumis qu'un vote soit pris sur l'expropriation qu'il a à coeur, indépendamment des autres expropriations. Ce qui a été accepté.

On voté pour l'amendement les échevins Duguay, Boucher, Galipeau, Boland, Larose; contre, les échevins Chénier, Roy, May, Z. Gervais, Michaud, Laramée, Moussette, Gauthier, C. Gervais.

La motion principale a été déclarée remportée et l'amendement battu.

La discussion a été vive à certains moments et des lances ont été rompues.

En prenant le vote sur l'amendement, l'échevin Duguay a dit quelques mots au moment où l'échevin Galipeau se prononçait, et le maire l'a fermement rappelé à l'ordre.

L'étude du règlement a été de nouveau continuée passablement tard après minuit.

DERAILLEMENT SUR LA VOIE DU C. P. R.

TROIS WAGONS DE FRET QUITTENT LA VOIE ET CET ACCIDENT OCCASIONNENT DES RETARDS AUX AUTRES TRAINS.

Le trafic sur la ligne du Pacifique Canadien, Hull-Maniwaki a été arrêté plusieurs heures hier. Trois wagons d'un train de fret allant vers Maniwaki ont déraillés vers 3. heures 30 de l'après-midi à un quart de mille des Cascades.

Ce déraillement s'est produit sur la nouvelle voie construite par suite du développement industriel de ce district. L'ancienne voie ferrée est maintenant toute inondée.

Des deux côtés de la voie où le déraillement est arrivé, il y a un escarpement d'environ 10 pieds, mais aucun des wagons n'a culbuté. Un d'eux contenait 75 tonnes de charbon.

Le train n'allait pas à une grande vitesse parce que la voie monte. Le troisième wagon fut le premier à laisser les rails et avant que l'on ait pu arrêter le train les deux suivants déraillèrent aussi.

Immédiatement, la nouvelle de ce déraillement fut communiquée à Ottawa et un groupe d'hommes furent dépêchés sur les lieux pour remettre les wagons en place et faire les réparations nécessaires.

Le train qui devait laisser Ottawa pour Maniwaki, hier soir à 4 heures 20 fut retenu jusqu'à 9 heures et le train qui revenait de Maniwaki devait entrer en gare à 6 heures, mais n'arriva qu'à 10 heures 30.

Ce n'est pas la première difficulté que l'on éprouve sur cette nouvelle voie depuis quelques semaines.

A VENDRE

GLACIERE pour épicerie, teneuse de livres McCaskeys, 2 balances de comptoirs Toledo, enregistreuse National à 4 tiroirs, coupe viande Blue Bird, moulin électrique pour moudre le café, coffre-fort, le tout pour être vendu séparément, à bonnes conditions. Tel: Sh. 4016.

Vente de Bric-à-Brac

au No 79, rue Du Pont,
Hull, JEUDI, 24 MARS,
à 9 hres de l'avant-midi.

EUCHRE

Au profit de la
CHAPELLE DU SACRE-COEUR
(rue Lévis, Hull)

LUNDI, LE 28 MARS
A la Salle Notre-Dame, Hull
100 PRIX
Prix de présence: $5. En foule!

LETTRE DU MAIRE AUX ECHEVINS

IL LEUR DECLARE PEREMPTOIREMENT QU'IL DEVRA PAR ECONOMIE, S'OPPOSER A UN EMPRUNT TROP CONSIDERABLE.

Voici la lettre du maire Lambert lue au Conseil hier soir et qui est expliquée dans le compte rendu de la séance qui parait ailleurs.

Hull, le 18 mars 1927.

Messieurs les membres du Conseil de la Cité de Hull.

Messieurs,

Réalisant l'importance du règlement qui est à l'étude depuis un mois de janvier dernier, je crois qu'il est de mon devoir de vous exposer mes objections sur le résultat obtenu à date.

Le total à emprunter serait de $771,169.34 et nécessiterait un paiement annuel d'environ $53,000.00 pour les intérêts et le fonds d'amortissement. De ce montant, $38,191.53 sera imposé sur les propriétaires dont les propriétés sont situées sur le parcours des travaux à exécuter et la balance $14,808.47 le sera sur tous les immeubles de la Cité.

Suivant les rapports du trésorier le montant de notre limite d'emprunt est de $1,190,907 et nous aurons en 1927-1928, $3,200 que nous pourrons employer au paiement des intérêts et fonds d'amortissement sur un emprunt ou autres dépenses.

Avec ces chiffres, j'en arrive à la conclusion qu'il ne serait pas dans l'intérêt de la Cité de Hull d'approuver tous les item d'un tel règlement et que je serai forcé de m'opposer à l'adoption de toutes dépenses qui dépasseront le montant disponible pour payer les intérêts et le fonds d'amortissement et cela pour les raisons suivantes:

1.—La limite d'emprunt qui est présentement de $1,190,907.00 serait réduite à $420,000.00 et ce montant sera insuffisant pour faire les travaux urgents qui seront demandés durant les années à venir; à moins que l'évaluation des propriétés soit augmentée, pour permettre d'emprunter jusqu'à 25 pour cent de l'évaluation.

2. L'augmentation des intérêts et du fonds d'amortissements d'un montant de $11,608.47 suivant le détail dans le tableau ci-dessous vous obligera à augmenter les revenus, soit par l'augmentation du taux de la taxe ou par l'augmentation de l'évaluation, comme cela s'est fait pour combler le surplus de dépenses après le dernier emprunt de $650,000.00.

Ce règlement affectait les revenus généraux de $19,421.68 et l'année suivante l'évaluation des propriétés était augmentée de $3,539,431.00.

Tout en admettant que certaines dépenses seront diminuées en 1927, y compris un montant de $1,000.00 dans le département de feu, il faut réaliser que nous aurons aussi à prévoir certaines augmentations dont les principales sont: l'échelle de salaires, contribution au dispensaire de Hull, subvention en rapport avec l'école Technique, assistance publique, le tout formant un total d'environ 13,000.00.

Après avoir considéré le montant que les contribuables doivent payer soit pour taxes municipales, taxes d'eau ou scolaires, surtout depuis l'augmentation de l'évaluation faite en 1925, je m'explique les nombreuses demandes de remises de taxes et la longue liste des propriétés annoncées en vente pour redevances municipales.

Pour ces raisons, je me crois justifiables en m'opposant à toutes dépenses qui pourraient occasionner une augmentation de taxes.

Espérant que ces informations vous seront utiles, j'ai l'honneur d'être,

Théo. LAMBERT,
Maire de la Cité de Hull.

Part des intérêts et du fonds d'amortissement annuel à être chargé au compte courant sur emprunt projeté:

	CORPORATION	
3,747.00	pour trottoirs	$400.00
10,780.00	pour égouts	1390.42
193,139.00	pour pavages	5580.94
19,000.00	pour dépt de feu,	2568.80
12,500.00	pour dépt. d'alarme	1096.90
17,962.00	jugement, billet etc.	602.81
58,550.00	expropriations	3,168.60
$630,678.00	....	$14,808.47
	Moins montant disponible,	$3,200.00
	Balance	$11,608.47
	AQUEDUC	
$84,190.00	construction	$5,202.94
56,391.34	déficit règlement No 246, etc	$665.42
$140,581.34	....	$5,868.36

FUNERAILLES DE M. JOS. GAGNE

Hier matin ont eu lieu en l'église St-Joseph de Wrightville, les funérailles de M. Joseph Gagné, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

M. le curé Larocque fit la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbé Ethier et Bergeron comme diacre et sous-diacre. Le chant fut fait par la chorale de Wrightville. A la sortie, MM. Victor Nolet et Hector Laroche ont rendu le "Crucifix", de Faure .

L'inhumation eut lieu au cimetière de Wrightville.

Le deuil était conduit par le beau-frère, M. T. Racine, de Montebello; les neveux, J.-B. Gagné, A. gagné, E. Gagné, François Laroche, Emile Bérubé. Suivaient le cortège, MM. J. Piché, C.-A. Laroche, H. Laroche, V. Nolet, R. Beauparlant, Ph. Beauparlant, T. Proulx, W. Bédard, L. Bédard, M. Bertrand, le chef Groulx, C. Piché, M. St-Jean, A. Ménard,, A. Gaumont, J. Harper, L. Legris, Périard, Blackburn, Vachon, M. Lafrance, président de la Ligue du Sacré-Coeur, Charest, A. Charette, A. Bertrand, J. Leblanc, J. Chartrand, Chénier, N. Beaudin, I. Bertrand, I. Ménard, J. Auger, F. Larose, P. Chapman, J. Michon, A. Michon, Simonneau, C. Simonneau, Goyette, plusieurs membres de la ligue du Sacré-Coeur et un grand nombre d'autres.

CONDAMNE A 6 MOIS POUR VOL

William Brière et Albert Cordeau, de Montréal, ont subi leur procès en cour de police hier après-midi, sous accusation de vol de $160 sur J.-L. Paradis. Le magistrat Lacoursière, des Trois-Rivières, présidait le tribunal, remplaçant le magistrat Achim, qui est malade Les deux prévenus ont été trouvés coupables et ont reçu leur sentence ce matin. Ils sont condamnés à 6 mois de prison, à compter de la date de leur incarcération, le 15 février dernier.

DES COUPONS DE $150,000.00

LE REGLEMENT D'EMPRUNT TEL QUE PROJETE D'ABORD EST REDUIT DE CE MONTANT, APRES UNE LONGUE SEANCE DU CONSEIL.

Le maire et les échevins ont siégé jusqu'aux "petites heures" ce matin, continuant l'étude du règlement d'emprunt commencée depuis environ deux mois et reprise pour la dernière fois, semble-t-il, hier soir dès 8.30 heures. Ils ne se sont séparés qu'à 2.45 heures ce matin. Cette séance, par sa longueur, rappelle celle qui fut tenue pour le dernier règlement d'emprunt, il y a deux ans, alors qu'au cours de la nuit on donnait les travaux au contrat, en dépit des désirs et des protestations du peuple.

Le montant du règlement, au début de la réunion hier soir, s'élevait à $771,259. Mais le maire fit savoir aux échevns dans une lettre publiée ailleurs qu'il devrait s'opposer à des travaux aussi considérables qui affecteraient dans une trop grande mesure les revenus ordinaires de la ville, lorsqu'il s'agirait de payer les intérêts sur l'emprunt et le fonds d'amortissement. Il suggérait des travaux jusqu'à concurrence de 3 ou 4 cent mille dollars. Les coupures faites la nuit dernière sont encore loin de répondre à ce voeu du premier magistrat, puisqu'elles laissent subsister un règlement de $618,808, soit une diminution de $152,451 seulement.

Une résolution a été adoptée priant l'aviseur légal Ste-Marie de rédiger un ou des règlements embrassant des travaux pour la somme indiquée. Le conseil conserve encore cependant le droit de faire des modifications.

Voici où les réductions ont été faites: Il y aura des pavages pour $30,600 de moins; $57,400 d'expropriations en moins; $36,355 d'égoûts en moins; $12,596 d'aqueduc en moins; $15,500 en moins pour le département des incendies.

Aussitôt que la besogne confiée à l'aviseur légal sera accomplie une réunion spéciale du conseil sera convoquée.

RECLAME $2,500 POUR UN OEIL

L'avocat J. E. Gaboury a intenté hier matin en cour Supérieure une action en dommages, au nom de son client, Michael Logue, contre la compagnie Fraser Brace. Il réclame une somme de $2,500. Logue travaillait pour la Fraser-Brace le 25 septembre dernier et peinturait les plafonds d'une bâtisse lorsqu'un certaine quantité du liquide tomba dans son oeil gauche qu'il perdit par la suite. Cette cause sera entendue au cours du mois d'avril.

UN BILLOT LE JETTE DANS UNE BOUILLOIRE

Un terrible accident est arrivé samedi dernier dans un chantier près de Mont-Laurier. La victime, M. Rollin, de Maniwaki, 22 ans, a été frappé par une pièce de bois et ce choc l'a précipité dans un récipient d'eau bouillante qui servait à dégeler les billots. On l'a transporté mourant à l'hôpital de Maniwaki où il décédait au bout d'une heure, malgré les soins du Dr Besner.

M. Rollin était employé à pousser les billots vers cette bouilloire lorsque l'accident est arrivé. Un billot a dévié et l'a frappé à une jambe, le faisant tomber dans le récipient.

REMERCIEMENTS DU PRECIEUX SANG

Un succès fort consolant a couronné la quête organisée en faveur des religieuses du Précieux Sang pendant ces dernières semaines.

La charité de notre population a déjoué les calculs les plus optimistes des dames organisatrices de chaque paroisse.

Le montant réalisé dans la ville s'est élevé à $657.00 comme suit:

Paroisse Notre-Dame de Grâce	$457.65
Paroisse St-Joseph de Wrightville	112.25
Paroisse St-Rédempteur . . .	77.10
Paroisse Val Tétreau	10.00
Total	$657.00

Les religieuses du Précieux Sang prient les généraux bienfaiteurs de la ville de Hull d'accepter l'expression de leur profonde gratitude, surtout aux dames qui ont bien voulu solliciter en leur faveur; puissent leurs prières assurer la paix des familles et des consciences.

Au nom des dames organisatrices un merci bien sincère est adressé aux amis de l'oeuvre du Précieux Sang de chaque Paroisse pour leur zèle et leur dévouement.

Communiqué.

FEU M. MARANGERE

M. Albert Marengère, fils de M. et Mme Amédée Marengre, 199 rue Maisonneuve, est décédé à 10 heures ce matin après une maladie de 6 semaines. Il fut élève à St-André Avellin et au collège Notre-Dame de cette ville. Il était âgé de 17 ans et 6 mois.

Outre son père et sa mère il laisse deux frères, Edouard et René, une soeur, Annette. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 8 heures en l'église Notre-Dame.

Nos sympathies à la famille.

ENQUETE REMISE

Le Coroner Isabelle fut obligé d'ajourner l'enquête sur l'incendie chez Dubé, à Aylmer, à mercredi soir, parce qu'il a été mandé à Rivière Joseph.

D'après les informations reçues de cet endroit une jeune fille du nom de Bilow demeurant à Baskatong, comté de Wright, est décédée hier dans des circonstances étranges qui demandent la présence du coroner.

ACQUITTEMENT

Félix Larocque, 374 rue St-Patrice, Ottawa, a été acquitté ce matin par le recorder Parent de l'accusation d'avoir conduit son auto en état d'ivresse et causé des dommages à la municipalité au montant de $80 en brisant une bornefontaine. Me Fournier le défendait. Des témoins de la ville elle-même ont déclaré que la borne fontaine avait été brisé plutôt par accident.

UNE PROPOSITION QUI ENCOURAGE LES MONOPOLES

LE BUREAU DES COMMISSAIRES VEUT QUE TOUT LE LAIT QUI ENTRE A OTTAWA PROVIENNE D'UN BETAIL EXAMINE PAR LES AUTORITES FEDERALES.

La recommandation du Bureau des Commissaires que la loi municipale soit amendée de façon à ce que tout lait vendu à Ottawa provienne de bétail examiné par les autorités fédérales et qu'il soit pasteurisé, n'a pas rencontré l'approbation du Conseil de Ville, lundi soir. Sur proposition de M. Dansereau, la recommandation fut renvoyée au Bureau pour plus ample considération.

M. Dansereau dit que l'amendement tendait à favoriser les trusts, en éliminant les petits producteurs. M. Geldert un médecin, dit que les inspections anti-tuberculeuses du gouvernement fédéral, n'étaient pas admises par toutes les autorités médicales. Il est d'avis que l'amendement suggéré donne aux grosses compagnies le contrôle absolu du commerce laitier, car les petits producteurs n'ont pas l'équipement nécessaire à la pasteurisation.

Quoique n'étant pas opposé à la pasteurisation, Dr Geldert dit qu'elle tend à détruire les vitamines nécessaires à l'être humain. M. Bélanger dit que la question devrait être renvoyée à plus tard.

La motion Dansereau, mise au vote, fut alors adoptée par 14 voix contre 5, seuls les Commissaires et M Easson s'y objectaient.

AU CLUB LIBERAL DEMAIN SOIR

Le député Louis Auger, du comté de Prescott, sera présent à la réunion régulière des membres du club de la Jeunesse Libérale du Comté de Hull qui a lieu demain soir à la salle Laflèche. Plusieurs questions de grande importance seront traitées et tous les libéraux sont invités à s'y rendre.

OBJETS DE PIETE. — Nous venons de recevoir au bureau du "Droit" à Hull une bonne quantité d'objets de piété, d'une grande valeur, eu égard surtout à leur prix modique: chapelets à 5, 15 et 20 sous; livres de première communion (reliure blanche), imitation de cuir, tranche dorée), à 15 sous; LES QUATRE EVANGILES EN UN SEUL, relié, à 20 sous. On sera surpris de la solidité de ces objets et de leur belle apparence, en faisant la comparaison avec leur coût. LIBRAIRIE "LE DROIT", Hull, 4, rue Langevin.

IL EST TEMPS D'AVOIR RECOURS A UN AUTRE SYSTEME

UN NOUVEAU DEBAT AU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA QUESTION DES EPICIERS MALHONNETES.

M. York a protesté, lundi soir, au Conseil de ville, contre les notes de F. W. Moeser et Stratton et Cie, épiciers, qui fournissent les nécessités de la vie aux indigents locaux, sous la tutelle du Service Social. Il prétend que ces marchands ont une manière de procéder qui viole leur contrat avec la Corporation et qui les met au rang de marchands malhonnêtes. Il cite plusieurs cas que des citoyens ont portés à sa connaissance récemment et il demande que le Bureau fasse enquête sur ces notes avant de les solder.

PREUVES DIFFICILES

M. Tulley répondit que les autorités avaient déjà considéré cette situation, qu'elles avaient même intenté des procédures aux épiciers d'honnêteté douteuse, mais que les poursuites furent abandonnées, faute de témoins.

M. Lafortune ajouta que le temps était venu de mettre en pratique un nouveau système au Service Social; le temps n'est pas loin, d'après lui, où tous les épiciers seront appelés à fournir des marchandises à la Corporation à un prix qu'elle fixerait elle-même. Il fait remarquer que plusieurs marchands s'offraient à fournir les épiceries pour $1.90 lorsque le prix coûtant était de $2.38. Ces marchands demandaient des prix ridiculement bas pour leurs produits.

AFFAIRES ETRANGERES

M. Dansereau reprocha à M. Lafortune de n'avoir pas tenu le Bureau au courant de ces prix ridicules, lorsqu'à titre d'épicier, il était en mesure de comprendre davantage la situation. Il croit que la seule solution était de suivre l'exemple de Montréal et de Hull qui confiaient le soin de leurs pauvres aux sociétés de bienfaisance.

M. Bélanger dit qu'un citoyen lui a fait remarquer, qu'après avoir été envoyé chez un nouveau fournisseur, il constata avec plaisir qu'on l'avait servi beaucoup plus généreusement qu'auparavant.

M. Lafortune, en réponse à la prune que lui poussait M. Dansereau, dit qu'il avait mis le Bureau en garde contre les prix ridicules des épiciers, il y a quelque temps. Il conseille à M. Dansereau de lire les journaux qui ont rapporté ses remarques à cette occasion.

ODESSA, 22 — Vingt-sept personnes se sont noyées, croit-on, aujourd'hui, alors que le vapeur grec Ulysse a fait naufrage pendant un ouragan dans la mer Noire. Le bateau était en ce moment près de Constantinople.

SI

votre manteau, habit, ou costume est défraichi ou changé, il faut le confier à LAMARCHE IMMEDIATEMENT afin qu'il soit propre et bien pressé pour Pâques.

Nos neuf années d'expérience vous assurent un travail parfait. Nous allons chercher les commandes.

Téléphone: SHER. 189

J.-A. LAMARCHE, teinturier

148, rue Wellington, Hull

Nous n'avons pas de succursale autre que 148 rue Wellington

POISSON FRAIS

Avez-vous lu la nouvelle du naufrage de plusieurs bateaux de pêcheurs avec leurs équipages. Vous êtes-vous rendu compte du grand courage qu'il fallait pour prendre le poisson que vous manger?

Il va sans dire que cela ne vous influencera pas à manger plus ou moins de poisson. Cependant, nous vous conseillons d'en manger davantage, car le poisson est un aliment sain et nutritif, tout spécialement quand vous vous le procurer frais ici.

ACHETEZ VOTRE POISSON CHEZ NOUS

Haddock	7c	Sardines "Bouquet" 4 boites pour	25c
Hareng salé	10c	Sardines "Jutland", 3 boites pour	25c
Morue salée	10c	Saumon "Chum", 1 boite d'une livre pour	15c
Saumon tranché	20c	Saumon "Rose Fancy", 1 boite d'une livre	20c
Filets fumés	22c	Saumon Rouge, qualité de choix. Pour	25c
Filets frais	22c	Macaroni, Spaghetti, Vermicelles, Marques Sunshine, Hirondelle et Delisle. 2 boites pour	25c

J.-A. LALONDE

263-265, RUE MONTCALM — — HULL

Téléphones: SHER. 3785 — SHER. 3786

La Voix de la Jeunesse

LES FETES ALOYSIENNES

Une enthousiaste assemblée du Comité Régional d'Ottawa de l'A.C.J.C. a eu lieu mercredi soir le 16 mars dernier sous la vice-présidence de Horace Racine.

Les rapports des divers commissions ont été des plus satisfaisants. Le camarade Racine a fait remarquer que la région d'Ottawa compte actuellement huit cercles pleins de vie si on veut bien se rappeler que le cercle Philippe Landry, de Sudbury, est inclus dans la région d'Ottawa.

On a annoncé que le comité en charge des fêtes aloysiennes qui auront lieu à Ottawa au cours de l'été a déjà reçu un bon nombre de commandes pour médailles, objets de piété, livrets.

Le comité reste toujours à la disposition des curés des paroisses du diocèse si ces derniers veulent se procurer ces objets. Ils n'ont qu'à adresser leurs commandes à M. l'abbé Joseph Hébert, vicaire à la Basilique d'Ottawa ou au comité régional d'Ottawa de l'A.C.J.C., casier postal 303, Ottawa.

Le camarade Edouard Robert du cercle St-Charles, a été élu membre régulier du Comité régional en remplacement du camarade Léon Foucault, du cercle Reboul, qui a donné sa démission. Le camarade Foucault partira pour la Métropole sous peu. Les membres ont été unanime à offrir un vote de remerciements en reconnaissance des services dévoués du camarade Foucault.

CERCLE DUHAMEL

La dernière assemblée du cercle Duhamel eut lieu lundi le 14 mars, sous la présidence du cde René McNicoll. La lecture des rapports et de la correspondance précéda la lecture pieuse sur saint Stanislas de Kotska: "Le départ de Vienne", par le Cde Léo Charlebois.

La boîte aux questions fut suivie d'une attrayante causerie par le cde Raymond Sené, qui nous parla d'une manière claire mais simple du "Sénat et de l'Orateur."

Le cde Charles-Henri Glaude fut appelé à remercier le conférencier et le fit avec aisance. Il y a eu ensuite les interpellations des membres, dans la critique par le cde Roland Nolet, et dans les exhortations de l'aumônier, M. l'abbé Joseph Hébert.

CERCLE SACRE-COEUR

Assemblée du 11 mars 1927.

L'orateur principal de la séance fut le cde Charlebois qui donna une intéressante causerie sur les causes de la guerre actuelle en Chine.

Le but des Nationalistes, dit le cde, est de prendre Shanghaï, d'en chasser les étrangers et d'être seuls en Chine. Certains camarades déclarèrent qu'ils pensaient que les Chinois étaient soulevés parce qu'ils avaient peur d'être sous la domination anglaise comme l'est l'Inde. Une intéressante discussion suivit la causerie et le conférencier répondit à plusieurs questions de ses camarades.

Le cde Pelletier a remercié l'orateur. Les membres ont parlé ensuite des progrès de l'organisation de la rafle du cercle, du succès de la partie de cartes de l'avant-garde. L'aumônier a invité les membres à faire du recrutement.

Le cde Pelletier s'est offert pour composer la lettre que le cercle enverra au gouvernement afin que les cinépellicules soient imprimées dans les deux langues.

Le président a proposé de reprendre l'habitude de faire l'appel des membres par la citation d'un nom, d'une date ou d'un incident mémorable de notre histoire.

AUTRES CERCLES

Les cercles St- Charles et de Mazenod ont tenu leur assemblée régulière lundi derier le 14 mars.

A St-Charles, M. le curé F.-X. Barette a biein voulu diriger la discussion sur des sujets pratiques. La séance a duré plus de deux heures. Il semble bien que la vie du cercle renaissant est maintenant assurée.

Au cercle Mazenod, le cde St-Georges a présenté une excellente conférence sur les principes libéraux et l'A. C. J. C.. Il se peut que la conférence du cde soit envoyée à Montréal pour publication dans le "Semeur".

AUX JEUNES GENS: "Du Collège au Mariage", extraits des oeuvres de Louis Veuillot, par G. Cerceau; au comptoir 45 sous; par poste 50 sous. S'adresser au Service de Librairie, "Le Droit", Ottawa, Ont.

IMPORTANT

Les courriers non signés ou contresignés par les correspondants officiers du "Droit" ne peuvent être publiés.

GRATIS—
Tube de 10 jours
Aux Mères

Procurez-vous sans faute du Pepsodent pour les dents et les gencives de votre enfant

(Dentifrice spécial pour faire disparaître le "film" (couche pelliculaire)

VOULEZ-VOUS que votre enfant aie des dents plus jolies dès maintenant et qu'il soit mieux protégé plus tard contre les troubles des dents et des gencives?

Mallez alors le coupon pour recevoir, gratis, un tube de 10 jours de "Pepsodent." Remarquez que les principaux dentistes engagent les mères à l'employer comme étant le plus récent progrès de la science pour le soin des dents et des gencives.

Vous apercevrez un "film" (couche pelliculaire), sur les dents de votre enfant. C'est là le signe d'un danger fréquent—d'une prédisposition aux troubles des dents et des gencives. Sur vos dents, à vous, vous pouvez sentir ce même film en y passant votre langue. Vous devez le combattre, vous aussi. Les dentifrices ordinaires ne sont pas capables de vous en débarrasser.

Ce "film" (couche pelliculaire) est le plus grand ennemi de la santé des dents. Il s'attache à elles, pénètre dans les fissures et y reste. Les microbes s'y reproduisent et mettent en péril à la fois les dents et les gencives. Alors se forme l'acide, qui provoque les premières caries. Les méthodes vieux genre échouent pour le combattre; c'est pourquoi les savants ont entrepris de découvrir un moyen d'y réussir.

Aujourd'hui, dans le "Pepsodent," sont incorporés deux nouveaux éléments qui y réussissent — éléments approuvés par les plus hautes autorités dentaires. Le "Pepsodent" coagule le "film" (couche pelliculaire), le fait doucement disparaître, puis raffermit les gencives. Il garde les dents plus blanches, plus propres, plus éclatantes. C'est la méthode scientifique moderne pour mieux protéger les dents. Exigez-le. Procurez-vous en un tube aujourd'hui. Mallez le coupon.

GRATIS
Mallez le coupon pour tube de 10 jours à
THE PEPSODENT CO.,
Sec. AC-2488, 191 rue George,
Toronto 2, Ont., Canada.

Nom...

Adresse...

Un tube seulement par famille 2488 Can.

Fabrication canadienne
Pepsodent TRADE MARK
Le dentifrice de qualité nouveau genre
Préconisé par les autorités dentaires mondiales

DEUX JUBILÉS RELIGIEUX SONT FÊTÉS À PARIS

Le cinquantenaire de l'archiconfrérie du Sacré-Coeur, et noces d'argent du Comité Permanent des Congrès Eucharistiques Nationaux. — Deux exemples de la piété française.

LES CELEBRATIONS

(Par FRANÇOIS VEUILLOT)

PARIS, 22. — Paris catholique a célébré, coup sur coup, deux jubilés religieux qui peuvent intéresser les catholiques amis de la France, et comme attestation de la vie française elle-même et comme évocation des liens spirituels qui attachent notre pays à l'étranger. Ces deux jubilés, en effet, concernant deux institutions nationales, qui s'épanouissent de répercussion universelle.

A Montmartre, on a commémoré le cinquantenaire de l'archiconfrérie du Sacré-Coeur et, on vient de fêter les noces d'argent du Comité permanent des Congrès Eucharistiques nationaux.

Nous touchons là deux exemples topiques de la piété française, et de son esprit rayonnant.

L'archiconfrérie de Montmartre, érigée dès la fondation du sanctuaire national et promu par le Saint-Siège à ce rang supérieur, qui lui permettait de s'étendre à travers le monde, évoque la pensée de cette basilique dont le nom est devenu si populaire en France et dans toutes les nations chrétiennes. Elle fut promise et bâtie par la France éprouvée, mais repentante et dévouée au Sacré-Coeur. Elle était l'ex-voto du pays qui reconnaissait publiquement ses erreurs et qui attendait son relèvement de la protection divine. Elle était en même temps le témoignage officiel d'une grande vérité: le devoir qui s'impose aux peuples, aussi bien qu'aux individus, de proclamer et de réaliser la souveraineté du Christ. Et, par là, le culte implanté sur la colline de Montmartre élargissait son caractère patriotique aux dimensions de l'humanité. Le principe affirmé par la France était, par la France, affirmé pour le monde. Une âme apostolique s'insérait dans la vie du temple national. Dès les premiers temps, sous l'humble toit de la chapelle provisoire qui préludait à la construction du splendide édifice, on y priait aux intentions générales de la Papauté, c'est-à-dire de l'Eglise. Et dès lors, Montmartre rayonnant par-delà de nos frontières, attirait tout à la fois les pélerins étrangers au pied de son autel et recrutait partout des agrégations de fidèles, de confréries et d'églises. Tout cet épanouissement fut rappelé dimanche, en la basilique du Sacré-Coeur, ainsi que la veille et le lendemain, dans le double congrès tenu par les adorateurs et les adoratrices. Montmartre est bien, dans l'intention des catholiques de France, une oeuvre universelle. Aussi trouvons-nous tout naturel, et même très heureux, que des colonies étrangères, par exemple, établies dans notre capitale, choisissent ce grand sanctuaire français pour y formuler la consécration de leur pays. Ce rayonnement extérieur a merveilleusement favorisé le temple qui s'en constituait le foyer. L'Eglise et l'oeuvre de Montmartre ont grandi de toutes les prières qu'elles ont suscitées sur les deux continents. Aucun sanctuaire, en France, n'est plus vénéré, plus aimé, des Français eux-mêmes, et la réputation mondiale n'est pas étrangère à cet attachement. Nous le chérissons un peu pour la pure gloire qu'il procure à notre patrie et pour le reflet qu'il projette, au loin, de notre âme chrétienne.

Et ce sentiment aussi fut indiqué dans les fêtes jubilaires.

De son côté, le 25e anniversaire des Congrès eucharistiques nationaux, souligna également dans la pensée des fidèles qui le célébraient, ce prosélytisme international, qui semble nécessaire à la vie même de notre pays. On dirait parfois que la France emprunte à ses expansions lointaines, le plus solide et le plus précieux élément de sa grandeur intime. N'est-ce point, d'ailleurs, une des lois de la charité, de la charité qui ne peut vraiment remplir un coeur humain que dans la mesure où elle en déborde et qui ne s'enrichit réellement qu'en proportion de ses bienfaits.

De ce principe général, aucune preuve, en ce qui concerne la France n'est plus manifeste que l'histoire des Congrès Eucharistiques.

Il y a 25 ans que le Cardinal Richard, de sainte mémoire,—on instruit en effet sa cause de béatification, fondait le Comité national dont on vient de commémorer les noces d'argent. Or, ce Comité national Français ne devait son institution qu'à l'existence des Congrès internationaux, dont la France elle-même avait pris l'initiative près d'un quart de siècle auparavant. En 1881, notre zèle apostolique avait voulu promouvoir une oeuvre universelle et cette oeuvre universelle, implantait à son tour un rameau dans notre pays. Ce rameau ne donna que peu de fleurs avant 1914. Il semblait avoir besoin d'être fécondé par le sang des sacrifices? Mais, depuis la guerre, il s'est, grâce à Dieu, merveilleusement épanoui? Le Congrès de Paray-le-monia', de Paris et de Berne ont été de très belles manifestations catholiques et françaises. Ils seront dignement continués par Lyon, qui prépara une solennité non moins admirable. Quand on se demande quel est le ferment intime et secret dont sont animés ces masses d'hommes, que nous voyons soulevées et disciplinées pour la défense des libertés religieuses et comme se recrute ou s'entretient l'élite qui doit servir à ces multitudes et de noyau et de levain, il ne faut point chercher la réponse ailleurs que dans ces oeuvres de piété silencieuses et discrètes, qui forment les apôtres. La multinlication de nos congrès eucharistiques comme la rayonnante extension de nos confréries de Montmartre, voilà deux des pièces maîtresses de notre armature spirituelle. Elles attestent avec éclat que, pas plus qu'un vrai fidèle ne se peut égoistement travailler à son propre salut s'il ne collabore à l'apostolat des autres nations. Raison de plus pour resserrer toujours davantage les liens fraternels et religieux qui, par delà les frontières, nous rassemblent en une seule famille autour de l'Eglise et de la Papauté!

Les Rhumes Opiniâtres Constituent Un Danger Réel

Maintes personnes ne se rendent pas compte du danger grave qu'elles courent lorsqu'elles négligent un rhume.

Les rhumes négligés conduisent rapidement à la pneumonie et à d'autres maladies sérieuses et souvent mortelles.

L'on devrait soigner un rhume dès sa première apparition et le meilleur traitement est le Father John's Medicine qui compte plus de soixante-dix années de succès dans le traitement des rhumes, des toux et des maux de gorge.

Cette prescription, telle qu'écrite originairement, est garantie exempte d'alcool ou de drogues dangereuses et c'est un aliment essentiellement pur et nutritif.

Un Vaillant Petit Carnassier

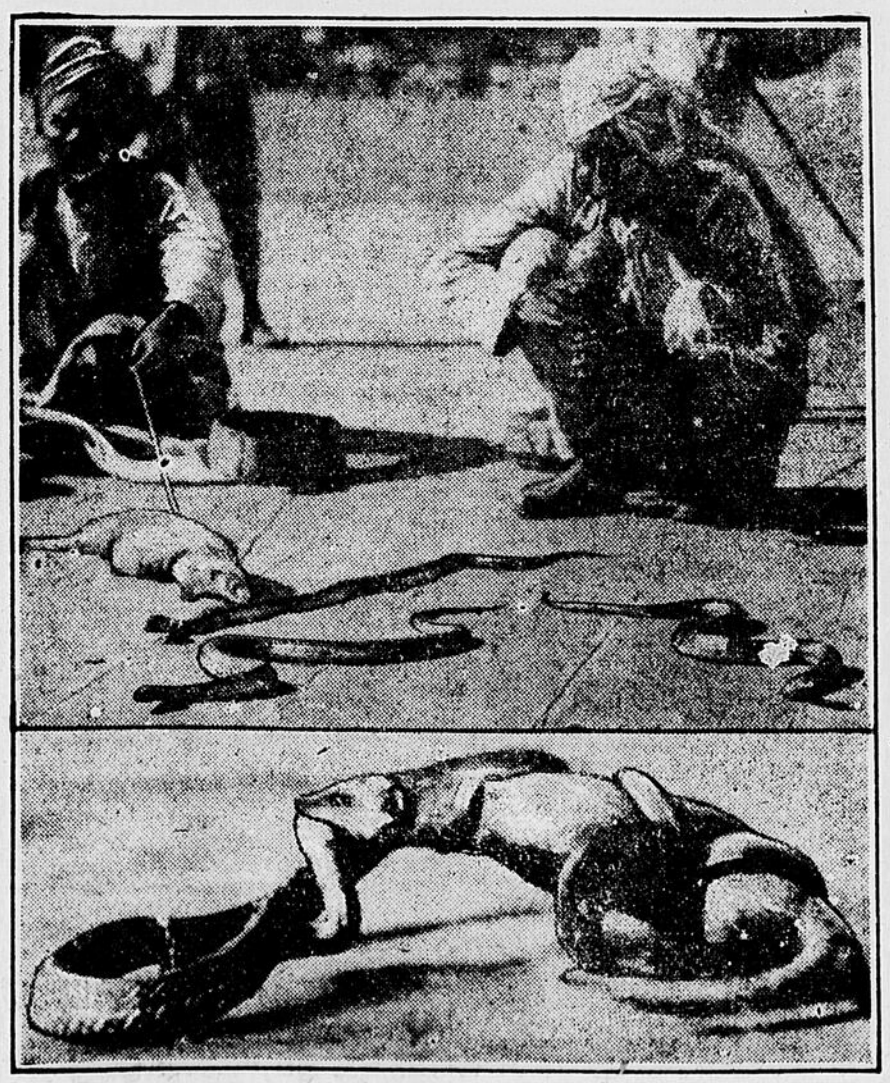

Sur la photo supérieure, nous voyons un Hindou en train d'exciter, avec sa flûte, quelques cobras sur lesquels son copain va lancer une mangouste. Sur celle du bas, la mangouste dévore la tête d'un cobra, qui l'enserre de ses puissants anneaux.

Ces photos, qui nous sont communiquées par l'un des passagers actuellement en croisière autour du monde, à bord de l'"Empress of Scotland" du Pacifique Canadien, représentent deux épisodes d'un combat à mort entre une mangouste et un cobra, combat auquel il fut donné d'assister à un groupe de passagers de l'"Empress of Scotland", lors de leur récent passage à Bombay.

Une mangouste, petit animal carnassier très commun dans l'Inde et grand destructeur de serpents, fut lancé sur un cobra de 5 pieds de longueur, que l'on avait préalablement excité et irrité au son d'une flûte. Le combat s'engagea immédiatement, et au début, les spectateurs s'attendaient à voir le serpent ne faire qu'une bouchée de son adversaire. A voir la première photo, on croirait déjà la mangouste étouffée dans les puissants anneaux du reptile.

Mais la nature a doué le vaillant petit carnassier d'une ossature solide. Il finit par saisir la tête du cobra et alors sa victoire fut assurée. On le voit, sur la seconde photo, dévorant la tête du serpent, qui cependant, n'a pas encore complètement lâché prise.

Ce combat intéressa beaucoup tous ceux qui en furent témoins, et la personne qui posa ces photographies écrit qu'il fit une vive impression sur tous les assistants, peu habitués à ces sortes de spectacles.

La mangouste s'apprivoise aisément et dans nombre de maisons, aux Indes, on la garde pour se protéger contre les serpents, particulièrement les cobras, qui infestent ce pays.

LE SANSFILISME

MARDI, 22 MARS

KDAKA—PITTSBURGH—(970K)

6.00—Concert Gloekler,
7.00—Concert sacré.
7.30—Marchés; causerie.
8.00—Programme.
8.15—Production First National.
8.30—"Champion Sparkers".
9.00—Grand opéra.
10.00—Don Amaizo.
10.30—Institut Musical.
11.35—Concert du Pittsburgh Post.

WEAF—NEW-YORK—492

8.00—Les Vikings.
8.35—Jolly Buckeye Bakers.
9.00—Heure Eveready.
10.00—Partie de bridge.
·0.30—Calvacade.
11.30—Orchestre Janssen.

WJZ—NEW-YORK—454.3

7.00—Frank Dole.
7.15—Hall Le Vin.
7.45—Record Boys.
8.15—Production First National.
8.30—Champion Sparkers.
9.00—Grand opéra.
10.00—Don Amaizo.

WGY—SCHENECTADY—379.5

6.30—Concert Ten Eyck.
7.30—Causerie; musique.
8.00—Les Vikings.
8.30—Cours de français, leçon no 8.
9.00—Heure Eveready.
10.00—Leçon de bridge.
10.30—Calvacade.

WBZ—SPRINGFIELD—333.1

6.00—Radio Forum.
6.15—Orchestre McEnelly.
7.00—"Musical Mirth Makers".
7.30—Ménestrels.
8.15—Production Firts National.
8.30—"Champion Sparkers".
9.00—Hoquet, Boston vs Canadiens.
10.15—D. McCarthy et orchestre.
10.45—Les Collégiens.

WTAM—CLEVELAND—389.4

6.00—Vaudeville.
7.00—Orchestre.
8.00—Les Vikings.
8.30—Jolly Buckeye Bakers.
9.00—Heure Eveready.
10.00—Partie de bridge.
10.30—Calvacade.
11.00—Revue Allen.

WLW—CINCINNATI—422.3

6.20—Nell Doherty et orchestre.
7.00—Ann 'n Eva.
7.30—Castle Farm.
8.00—Orchestre et quatuor.
9.00—Orchestre Fornica.

WSAI—CINCINNATI—326

6.45—Programme.
7.00—Quatuor Congress.
8.00—Les Vikings.
8.30—Jolly Buckeye Bakers.
9.00—Heure Eeveready.
10.00—Partie de bridge.
12.00—Orchestre Sinton.

KYW—CHICAGO—569

7.30—Concert Congress.
7.45—Record Boys
8.15—Production First National.
8.30—Champion Sparkers.
9.00—Grand opéra.
10.00—Don Amaizo.
10.30—Concert classique.
11.30—Programme américain.

WCCO—MINNEAPOLIS-S.-PAUL—416 4

6.15—Heure des enfants.
8.00—à 10.30. WEAF.
10.30—Numéro spécial.
11.00—Programme nouveau.

THURSO

21 mars 1927.

EN VISITE—

Mlle Mayer de Buckingham était parmi nous, la semaine dernière. Elle est retournée chez elle accompagnée de Mlle F. Nadon.

—Mme Labrosse est allée à Saint-André-Avellin voir sa mère mourante.

—Mme Couillard, qui est à l'hôpital de Hull, prend du mieux.

—M. Valet était de passage, la semaine dernière.

—Notes des élèves du couvent pour le mois de février:

6e année: Mlle Corinne Touchette, 5 pour cent.

5e année: Mlle Jeanne Frappier, 38 pour cent.

4e année: Mlle Alice Assad, 92 p.c.

3e année A: Mlle Joséphine Berrand, 83 pour cent.

3e année B: Mlle Irène Duguay, 93.5 pour cent.

2e année A: Mlle Hélène McNamara, 94.5 pour cent.

2e année B: M. Léo Robilard, 88.5 pour cent.

2e année C: Mlle Gratia Ethier, 89 pour cent.

2e année D: Mlle Gabrielle Leduc, [illegible] pour cent.

1ère année A: Mlle Florence Boulrice.

1ère année B: Mlle Agnès Gibeau.

Cours préparatoire:

A. Mlle Marie-Paule Giroux.

B. M. Egnos Désormeaux.

M. Jos. Bonneville a loué la terre de M. J. Lavell parti pour les Etats-Unis.

M. Blais a acheté un terrain de M. D. Duval.

Un piano usagé sera raflé pour une oeuvre de charité. Un $2.50 en or est promis à celui ou celle qui aura vendu le plus de billets. Le prix des billets est de 10 sous ou 3 pour 25 sous ou un livret de 12 billets pour $1.00. Il est à espérer que tous aideront à cette oeuvre! Des billets sont en vente actuellement. On trouvera aussi des billets au presbytère. Si des personnes étrangères en désirent, elles n'ont qu'à s'adresser à M. le Vicaire.

Tous les jours du Carême
SHREDDED WHEAT
Sain — Appétissant — Rassasiant.
Pour tout repas en tout temps.
Tout-cuit, se sert vite et bien.

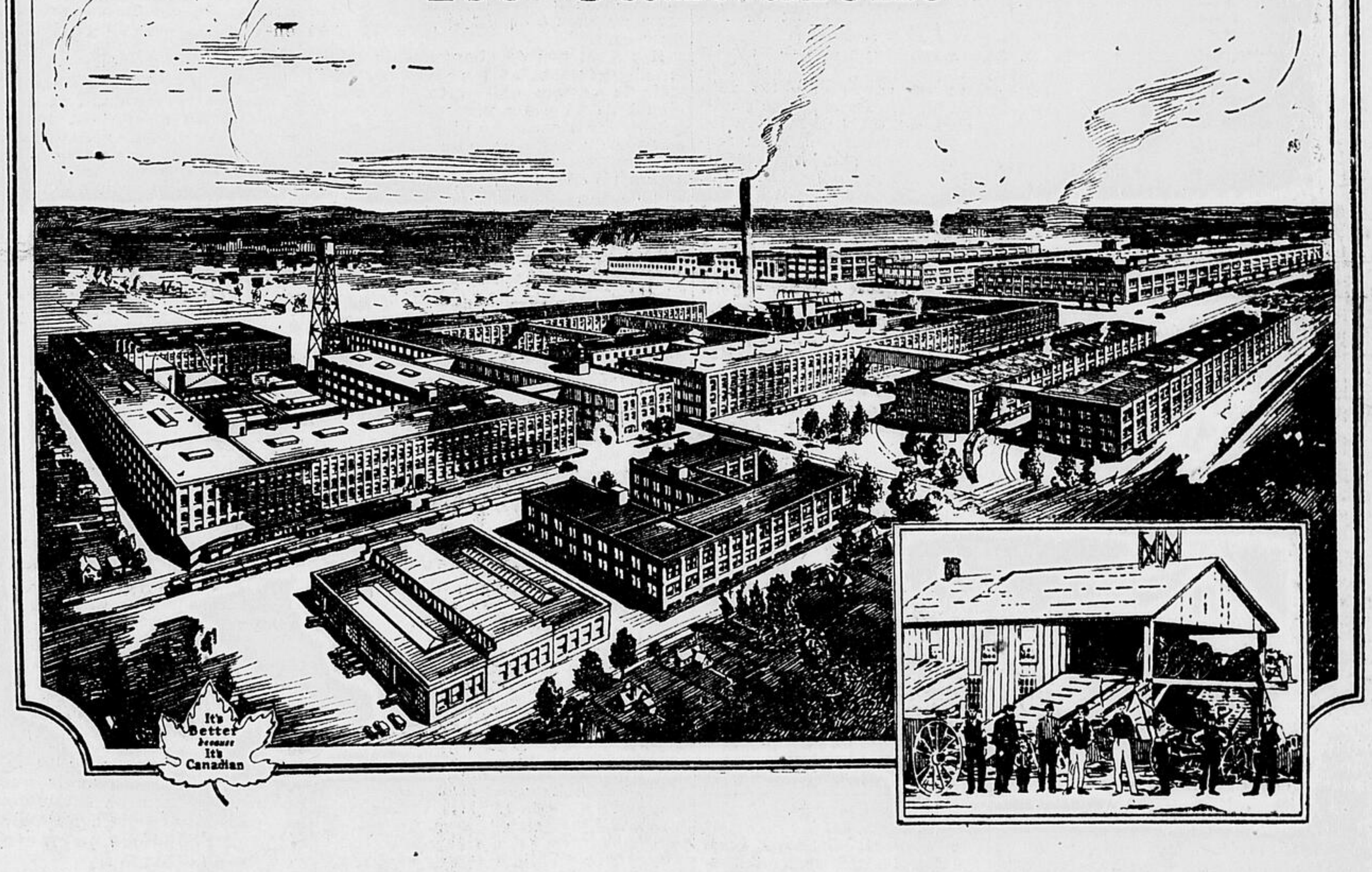
It's Better because It's Canadian

Aidant à faire un Canada encore plus prospère pour les Canadiens

SOIXANTE ANS durant la General Motors of Canada, Limited, et ses fondateurs ont été d'importants facteurs dans la prospérité du Canada. Tout particulièrement en ces trois dernières années ils ont grandement contribué au progrès de notre pays.

Durant ce laps de temps, pour satisfaire la grande demande fondée sur la valeur de ses autos, la General Motors a continué à accroître ses facilités. Ses usines de l'humble boutique figurant ci-dessus et estimée à cinq cents piastres se sont développées en le gigantesque établissement sur lequel, en 1926 seulement, $800,000 furent dépensées pour des additions.

Et ce progrès a donné naissance à des bénéfices augmentant sans cesse aux bénéfices du Canada et des Canadiens.

Une grande augmentation dans les exportations, ce qui assura un meilleur équilibre du commerce !

De plus gros achats de producteurs canadiens, aidant au plus grand développement des ressources du Canada et des divers industries du Canada !

Plus d'emplois pour les artisans canadiens, plus d'argent distribué en gages, plus de prospérité et de bonheur chez les ouvriers canadiens.

Profitable également au producteur, au consommateur et au Dominion dont ils désirent tout le progrès, cette croissance est une preuve de la valeur des autos de la General Motors. Elle récompense un sincère désir et une ferme détermination d'offrir au public canadien les meilleures valeurs au monde en fait d'automobiles.

CHEVROLET PONTIAC OLDSMOBILE OARLAND
McLAUGHLIN-BUICK CADILLAC
GENERAL MOTORS of CANADA Limited
Siège principal et Usines - Oshawa, Ontario.
GM-1527-A

CARNET MONDAIN

L'hon. M. et Madame Ernest Lapointe ont reçu à dîner au Country Club, samedi soir.

* * *

Madame George P. Graham et Madame A. B. Copp ont reçu dans les salons de la Chambre des Communes hier après-midi. Madame Graham était vêtue d'une robe de crêpe noir, cloutée d'acier, avec touffe de roses "American Beauties" au corsage et était coiffée d'un petit chapeau noir. Madame Copp portait une robe de crêpe romain sable, rehaussée de broderies pastel et un chapeau de ruban gros grain de même nuance. Son bouquet de corsage était de roses-thé et de violettes. La table de thé était décorée de roses, de jonquilles et d'iris. Mesdames Ernest Lapointe, Arthur Hardy, Norman Wilson, Thibaudeau-Rinfret, Hewitt Odette ont servi le thé, aidées de Bostock, A. E. G. McKenzie et E. G. Mesdames C. J. Morrissey, M. S. Parkinson, C. Robinson, Allan Keefer et de Mesdemoiselles Y. Couture et B. Belcourt.

* * *

Le sénateur et Madame A. B. Copp ont reçu à dîner au Country Club, ces jours derniers. Les convives étaient au nombre de vingt-huit.

* * *

Mademoiselle Rachel Roberge qui a passé la semaine dernière en ville, est retournée à Québec chez sa soeur Madame Honoré St-Hilaire.

* * *

Madame G. D'Aoust, de Ste-Anne de Bellevue, est actuellement à Ottawa, l'invitée de Madame L. G. Routhier.

* * *

Mademoiselle Gabrielle Ste-Marie est de retour de Montréal, où elle a été l'invitée de l'hon. juge et de Madame Séverin Létourneau.

* * *

Sir Percy et lady Sherwood se sont embarqués à bord du "Montcalm" pour l'Angleterre, où ils visiteront leur fille, Madame Stephenson.

* * *

Madame E. G. Odette a reçu à dîner ces jours derniers en l'honneur de Madame W. C. Kennedy, de Windsor.

* * *

Mademoiselle Henriette Fortier est de retour de Montréal, où elle a passé quelques jours.

* * *

Madame Georges Bouchard, de Ste-Anne de la Pocatière passe quelque temps dans la Capitale.

Madame Martin Brady et Mademoiselle Leila Brady sont allées passer quelques semaines à New York et à Atlantic City.

* * *

Le colonel W. Murphy, Madame et Mademoiselle Murphy, d'Ottawa, qui voyagent en Europe depuis quelque temps, sont actuellement à Cannes.

* * *

M. Gustave Brault passe quelques jours à Québec.

* * *

La Soirée de Charité au profit de l'hôpital des Incurables, aura lieu dimanche, le 27 mars, au théâtre Régent. M. Henri Bourassa, député de Labelle, parlera du "Pape et la Paix Sociale."

* * *

Madame R. J. Manion a reçu à l'heure du thé dimanche, en l'honneur de quelques députés conservateurs et leurs épouses.

* * *

L'hon. M. Robert Rogers, de Winnipeg, est de passage en notre Capitale.

* * *

Madame Robert Gill reviendra cette semaine d'Atlantic City, où elle a passé quelques semaines.

* * *

M. et Madame J. P. Garneau, de Québec, sont partis pour un voyage en Floride.

* * *

Mademoiselle Edith Martin est actuellement en promenade à Québec.

* * *

Sa Grandeur Mgr O. E. Mathieu, archevêque de Régina, a béni samedi matin en la chapelle particulière de son palais archiépiscopal, le mariage de Mademoiselle Madeleine Belleau, fille de M. et de Madame Sainte-Foye Belleau, de Québec, avec le docteur Antonio Grégoire, de Régina, Sask. Immédiatement après la cérémonie, le docteur et Madame Grégoire partirent pour le lac Louise et Banff.

M. et Madame Henri Rolland, de Montréal, sont de retour d'un voyage de quelques semaines aux Bermudes.

* * *

Avis: Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer par téléphone, le soir, de 7 à 8 heures, à R. 2154 ou par écrit à Case Postale, 554, le "Droit", Ottawa, Ont.

SUR LE PONT...

Suite de la première

s'occupèrent pas de question politique. M. Mousseau vainquit même un chef libéral du comté, M. Denis.

Le ministre explique que dans le cas de l'élection, elle fut faite unanimement. Lui-même fut invité à intervenir, comme ministre de l'Agriculture, lors de la contestation de l'élection des directeurs et a constaté en étudiant la question que le secrétaire avait été traité avec justice.

UN AUTRE CAS

Un autre cas du comté de Berthier est soumis aussi à la chambre par M. A. Sauvé Il s'agit d'un M. Azellus Lavallée, Berthierville, qui acheta un terrain où fut établie une ferme expérimentale sous le contrôle du département de l'Agriculture.

"SUR LE PONT DE QUEBEC!!!

La Chambre est appelée ensuite à considérer les résolutions d'un projet de loi qui permettra à la province de contribuer à la construction d'une voie carrossable sur le pont de Québec.

L'hon. M. Taschereau qui présente le bill explique qu'une compagnie sera formée et émettra des obligations. Le gouvernement garantira $250,000 de ces obligations et paiera annuellement $40,000 pour les intérêts et le fonds d'amortissement. Ce sera un pont de péage dans les premières années. La cité de Québec sera autorisée à faire une contribution semblable. M. Sauvé appuie le projet de loi, tout en faisant remarquer que le gouvernement retourne à la politique des ponts de péage.

M. G. M. Richard, député de Verchères, appuie carrément le projet de loi qui réalisera un projet de nature à aider les municipalités de la rive du sud.

L'hon. M. Taschereau réplique à M. Sauvé que les ponts de péage n'existent plus dans la province, sauf quelques exceptions dans le cas de grands ponts, et il est évident que les voitures étrangères paient plus de 50 pour cent du montant perçu par ces droits de péage. M. A. Bray remarque qu'en taxant l'étranger on taxe aussi le citoyen de la province. Il voudrait que les cultivateurs n'aient pas à payer le droit de péage.

La Chambre vote les résolutions et s'ajourne à six heures avant d'avoir adopté le bill.

La discussion à ce sujet se continue à la séance du soir et la législature remet la troisième lecture à la prochaine séance.

LES CREDITS

Puis la Chambre en comité des subsides, vote certains crédits du département et ventes de terres publiques pour fins d'agriculture. Au cours de la discussion sur ce crédit, M. Perrault déclare que dans les cinq dernières années, la population dans les centres de colonisation a augmenté de 26,000 âmes. M. Sauvé s'intéresse spécialement au Témiscamingue et le ministre lui explique que cette région étant très éloignée n'a pu se développer aussi rapidement que les autres. Il y eut une augmentation de 4,000 âmes cependant dans les cinq dernières années.

De 1920 à 1925, il y eut 41 paroisses nouvelles fondées dans les centres de colonisation. M. Sauvé, citant un état démographique, montre que dans plusieurs paroisses de colonisation l'augmentation de la population est très faible. M. Perrault réplique que l'augmentation générale fut de 26,610 âmes de 1920 à 1925.

M. Sauvé remarque que dans cette période, le département a concédé 8,466 lots et dû canceller 4,132 lots, près de la moitié. Le ministre explique que celà est dû à l'amélioration du service de l'inspection. Il en reste cependant 4,334 lots, soit 433,400 acres sur lesquels les obligations ont été remplies.

M. Perrault affirme que depuis 5 ans l'augmentation de la population de la province fut de 450,000 âmes. Mais M. Sauvé remarque que la population rurale n'a pas augmenté en proportion des naissances.

M. Sauvé insiste sur la nécessité d'un système qui permette de contrôler le mouvement de la population afin de pouvoir garder les nôtres au pays, les diriger soit sur les terres nouvelles ou dans des centres industriels plutôt que de les laisser aller à l'étranger.

Le chef de l'opposition affirme que le régime est trop vieux et doit être changé.

M. Perrault réplique que son département se tient au courant du mouvement de la population dans les centres de colonisation. Il ajoute que depuis 1920, il a été dépensé en tout $11,200,000 pour le département de la Colonisation. On vote cet item de $60,000, ainsi qu'un crédit de $5,000 pour la publication de cartes et brochures.

La Chambre s'ajourne ensuite à ce matin, onze heures.

Ne Vous Salissez Pas Avec des Mouches de Moutarde!

Ne mélangez pas une quantité de moutarde, de fleur et d'eau alors qu'il vous est possible de soulager la douleur, la sensibilité ou la raideur avec un peu de Musterole blanche et propre.

Musterole est fait d'huile pure de moutarde et d'autres ingrédients appropriés, et il remplace les mouches de moutarde.

Musterole soulage d'ordinaire promptement des affections suivantes: mal de gorge, bronchite, amygdalite, croup, torti-colis, asthme, névralgie, mal de tête, congestion, pleurésie, rhumatisme, lumbago, douleurs dans le dos et les jointures, entorses, muscles endoloris, meurtrissures, engelures, pieds gelés, rhume de poitrine (il peut prévenir la pneumonie).

The Musterole Co. of Canada, Ltd.
Montreal

MUSTEROLE
WILL NOT BLISTER

Mieux qu'une mouche de moutarde

LES VAINCUS...

Suite de la première

blessés mais non gravement.

LA GREVE

La grève générale déclarée pour célébrer la victoire des nationalistes bat son plein. Tous les moulins à coton sont fermés et les services de transport paralysés.

Environ 10,000 soldats du nord dans la région de Shanghaï sont passés aux Cantonais.

L'EVACUATION

Les femmes et les enfants étrangers qui restaient à Nankin ont commencé d'évacuer de bonne heure ce matin. Le destroyer américain Preston est parti de Wuhu pour Ninkin, où se trouve déjà le destroyer Noa.

On ne connait pas de détails de la situation à Nankin, mais les nationalistes ne sont qu'à peu de distance de cette ville et les soldats de Chan-Toung se préparent apparemmnt à un lutte désespérée. Des renforts du nord traversent le fleuve Yang-Tsé-Kiang.

Des nouvelles non confirmées disent que les nationalistes ont occupé Sou-Tchéou sans combat.

ON EST RASSURE

WASHINGTON, 22. — On espérait hier soir que les résidents étrangers seraient soustraits aux graves dangers amenés par la capture de Shanghaï. En attendant l'occupation complète du territoire par les troupes cantonaises et les pourparlers entre les chefs nationalistes et les autorités de Shanghaï, Washington officiel conservera encore des appréhensions. On ne voit pas toutefois pour le moment la nécessité d'augmenter les forces américaines à Shanghaï.

MOSCOU, 22. — La Russie soviétique se réjouit aujourd'hui de la chute de Shanghaï. Les postes de sans fil du gouvernement envoient à chaque coin de l'union soviétique la nouvelle que la citadelle de l'impérialisme s'est rendue aux nationalistes. Des manifestations ont été organisées par les ouvriers des manufactures. Les journaux de Moscou publient des extras.

ACALMIE DANS...

Suite de la première

soumettre au conseil de la Société des Nations le différend albano-yougoslave, dit-on, dans les milieux politiques locaux. L'Italie s'est bornée jusqu'ici à des communications verbales avec les diverses capitales européennes, y compris Belgrade.

Le Giornale d'Italie continue à publier des dépêches sensationnelles de Scutari, Albanie, au sujet de prétendues agitations à la révolte par les Yougoslaves.

UNE ANNEE SANS EGALE POUR LES CHEMINS DE FER

LES CHEMINS DE FER CANADIENS ONT PERCU DES REVENUS CONSIDERABLES L'AN DERNIER ET ONT TRANSPORTE PLUS DE FRET QUE JAMAIS. LE TRAFIC DES PASSAGERS A AUSSI ETE TRES CONSIDERABLE.

Les chemins de fer canadiens ont transporté plus de fret l'an dernier qu'en toute autre année et les revenus tirés du service de fret ont aussi été plus considérables que jamais, d'après un rapport que vient de publier le bureau fédéral de la statistique. Les chiffres sont pour l'année sidérale.

Le trafic des passagers a aussi été plus lourd qu'en 1925 et les revenus pour le service de voyageurs ont augmenté de $2,663,010, soit 3.4 pour cent mais ils ont été moindres que ceux de 1923. Les revenus bruts ont été plus élevés que ceux de 1925 par $37,642,382 et ont été surpassés par ceux de 1920 seulement.

Les revenus nets d'opérations ont été de beaucoup les plus considérables, dépassant ceux de 1925 par $20,203,139. Les dépenses d'opération ont augmenté de $17,439,242 pendant l'année, les trois quarts des dépenses étant attribués au maintien.

LE FRET

Le trafic de fret a augmenté par plus de 2 millions de tonnes-milles, soit de 6.8 pour cent. Cette augmentation considérable du tonnage est due au charbon, le transport de l'anthracite ayant augmenté de 899,610 tonnes et les transports de charbon bitumineux et ligneux de 3,209,647 tonnes. Le transport de la glaise, du gravois, du sable et de la pierre moulue a augmenté de 1,300,596 tonnes, ce qui marque un montant très élevé de construction d'immeubles et de routes spécialement en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario, en Québec et au Nouveau-Brunswick.

Le tonnage du blé a augmenté de 432,429 tonnes mais celui de l'avoine a diminué de 328,309 tonnes. Le transport total de produits de l'agriculture a été plus élevé qu'en 1925 par 795,049 tonnes. Les produits miniers ont augmenté de 6,815,401 tonnes, les produits forestiers de 1,232,639 tonnes et ceux des manufactures et de diverses autres sources de 2,029,605 tonnes.

Le trafic de voyageurs a été légèrement plus élevé qu'en 1925, le nombre de voyageurs restant à peu près le même mais la longueur moyenne des voyages a augmenté de deux milles ce qui a augmenté le revenu de ce côté de $2,663,010 soit de 3.4 pour cent.

LES SALAIRES

Il y a eu diminution dans le chiffre moyen d'employés qui a été de 6,442 soit 4.1 pour cent moindre que l'an dernier mais le total des salaires a augmenté de $12,389,622 soit 5.4 pour cent.

Il y a eu peu de changements dans le chargement moyen des wagons mais le revenu moyen total a augmenté de 14 cents par mille de chemin de fer à cause du plus haut pourcentage du fret de premier ordre. Les revenus des trains de voyageurs ont augmenté de 5 cents par mille de chemin de fer.

Le relevé démontre que l'année dernière a été la meilleure dans l'histoire des chemins de fer nationaux canadiens et pour la Cie de chemin de fer Pacifique Canadien.

L'USAGE DES CODES COMMENCE DES AUJOURD'HUI

UNE BONNE NOUVELLE POUR LES CANADIENS-FRANÇAIS.

(Spécial au "Droit")

MONTREAL, 22. — La déclaration faite il y a quelques jours par M. W. G. Barber, gérant général des télégraphes du Canadien National qu'à partir d'aujourd'hui l'usage des codes pour la rédaction des dépêches du jour et de nuit destinées tant au Canada qu'aux Etats-Unis serait permis a été accueillie avec satisfaction par le public Canadien. Les Canadiens-français apprendront avec un plaisir particulier que cet arrangement s'applique à leur langue et que désormais il est possible de télégraphier en français courant ou en français codifié, des lettres de jour ou de nuit, non seulement au Canada, mais aux Etats-Unis, à Terre-Neuve et à Saint-Pierre et Miquelon.

Ces avantages offerts par la compagnie de télégraphes du Canadien National seront appréciés par les hommes d'affaires et le public en général car autrefois les dépêches rédigées même en français courant n'étaient pas acceptées par les bureaux de télégraphes américains. Aujourd'hui la permission est étendue aux dépêches codifiées en français ce qui représente un double avantage.

Tous les mots français du dictionnaire seront comptés comme un seul mot et lorsqu'un code sera employé toute combinaison de cinq lettres sera comptée comme un mot.

M. Barber en commentant l'annonce de ce nouveau service dit que depuis quelque temps déjà la compagnie de télégraphes Canadien National s'employait à obtenir des termes plus libéraux des compagnies américaines et qu'elle est heureuse aujourd'hui d'être la première à avoir obtenu de telles concessions entre autres d'usage du Code pour les dépêches de jour et l'emploi du français.

Les bureaux de télégraphes aux Etats-Unis, Terre-Neuve et Saint-Pierre et Miquelon ont aussi consenti à accepter les dépêches de jour et nuit en langage courant ou en code, rédigées en allemand, italien, hollandais, portugais, espagnol et latin.

Ceci signifi que désormais toutes les lettres de jour et de nuit rédigées dans les langues mentionnées plus haut, l'anglaise comprise, bénéficieront des taux réduits récemment mis en vigueur et qu'ils sera possible de se servir plus souvent du télégraphe comme moyen de communication.

LA RECIPROCITE

WASHINGTON, D.C., 22.—(S.P.A.) Jusqu'ici le président Coolidge n'a pas accordé sa considération aux projets de tarif réciproque entre le Canada et les Etats-Unis qui ont été discutés récemment devant le parlement par le premier ministre King.

Le président est d'avis que de pareilles questions demandent beaucoup d'étude avant de se décider en faveur d'une ligne de conduite quelconque et actuellement le parlement des Etats-Unis ne veut pas s'y engager.

LA PREUVE DE AARON SAPIRO INSUFFISANTE

C'est ce que déclare le juge Raymond après avoir entendu la lecture de certains articles du Dearborn Independant. — Un dixième des fermiers américains sous le contrôle de la juiverie.

SEANCE D'HIER

On a fait allusion a une lettre d'un rédacteur de l'Indépendant, à un enquêteur" et journaliste de la Côte du Pacifique, datée du 6 août 1923 et faisant prévoir les attaques que l'on se proposait de diriger contre Sapiro.

Le demandeur a produit un article publié dans l'Indépendant du 12 avril 1924, dans lequel il était dit que les associations coopératives de la Côte du Pacifique seraient prospères tant qu'elles ne se sentiraient pas des actives israélites.

William Henry Gallagher, avocat de Sapiro a déclaré qu'il ne produit ces extraits et ces documents que dans le seul but de prouver qu'on accusait Sapiro de faire partie d'une conspiration juive, qu'on a fait usage de termes libelleux et que les articles ont été publiés dans un esprit malicieux. L'un des paragraphes de l'article produit par M. Gallagher dit: "Si la tension causée par les "redevances payées" à la juiverie pour avoir la permission de travailler dix ou douze heures par jour sur sa ferme ou dans son verger doit ruiner le fermier, il existe un groupe de banquiers prêts à avancer les fonds nécessaires au relèvement, à un intérêt ordinaire. Ce prêt n'est pas fait au fermier, moyennant une hypothèque sur sa terre, ou sa réputation, ou son caractère, ou même son billet, il est fait à l'association entière. Ce qui veut dire que tout homme ou toute femme qui fait partie de l'association, chaque membre de chacune des succursales de cette association est responsable pour cette somme."

Un autre paragraphe dit: "Une association coûteuse, inefficace et extravagante qui ne fonctionne qu'au profit des promoteurs de la dite conspiration et pour les gentils qui pour de l'argent ou autre chose sont devenus du camouflage humain, dérobant aux yeux du public les activités des organisateurs des nouvelles associations coopératives.

Le juge Fred M. Raymond a déclaré après avoir entendu la preuve de la poursuite qu'elle est insuffisante et qu'elle a besoin d'être modifiée.

M. Galagher a déclaré qu'il soumettrait des amendements plus tard. Il lit ensuite un article de l'Indépendant qui dit que Sapiro est le conseiller légal de soixante coopératives composées de 500,000 agriculteurs, ou de un dixième du nombre total des agriculteurs des Etats-Unis.

Deux millions de femmes et d'enfants sont à la merci et sous le contrôle de ce conseiller qui ne connait rien en agriculture et qui n'est qu'un idéaliste."

DETROIT, 22 (S. P. A.)— La déclaration du demandeur dans la poursuite en libelle de A. Sapiro contre M. Henry Ford a été jugée aujourd'hui par le juge Raymond comme défectueuse et devant être modifiée.

M. J. Cameron, rédacteur du Dearborn Independant, journal de Ford, a rendu témoignage et assumé la pleine responsabilité de tout ce qui est publié dans le journal hebdomadaire.

Sapiro allégua que les articles contre les Juifs du journal lui avaient fait tort.

SEANCE D'HIER

Les avocats dans la poursuite de $1,000,000 contre Henry Ford se sont battus presque toute la journée au sujet d'une seule question. Le débat se termina finalement par une décision du juge Raymond qui maintint l'objection qu'on avait mise à la question.

A la suite de cette décision, W. J. Cameron, rédacteur du Dearborn Independant ne fut pas obligé de répondre à la question suivante:

"N'aviez-vous pas d'abord l'intention de publier une série d'articles contre les juifs et non contre Aaron Sapiro?"

Le juge Raymond déclara que les témoignages concernant les idées de la race juive en général ne peuvent être admis et que cette cause n'est pas au sujet des idées de M. Ford sur les juifs en général.

W. Gallagher, avocat de Sapiro déclara que la malice de la part de M. Ford inspira les articles parus dans le Dearborn Independant en 1924 et 1925 et où Sapiro est accusé d'avoir mal agi dans l'organisation d'associations coopératives chez les fermiers, d'être membre d'un groupe international de juifs qui voudraient contrôler l'agriculture et d'avoir cherché à répandre le communisme.

"Cette série d'articles contre les juifs fut publiée sur l'instance directe de Henry Ford, dit M. Gallagher.

Stewart Hanley, avocat de Ford déclare que de 1920 à 1922 les articles n'étaient pas favorables au peuple juif, mais la cause actuelle n'a rien à faire avec la race en général, mais avec un seul individu.

Le capitaine Marigold crée 2 nouveaux records

TORONTO, 22.—(S.P.C.) — Créant deux nouveaux records, le capitaine Marigold, du vapeur Ville Dalhousie, a abordé ici ce matin. A l'ouverture de la navigation, le capitaine avait fait le trajet de Port Dalhousie à Toronto en deux jours de moins que son record précédent.

Bravant un vent puissant, le Dalhousie City a quitté Port Dalhousie à 9 heures 18 et est arrivé à 11 hrs 36, ce qui crée un nouveau record par quatre minutes exactement. Le maître de port Allen a fait la présentation d'un chapeau d'argent au capitaine à son arrivée au port.

LE PERE N'EST PAS RESPONSABLE DES MAUVAIS ACTES DE SON ENFANT

En règle générale l'enfant est responsable de ses mauvaises actions à moins que le père n'y contribue par sa négligence, déclare le juge Smith au sujet de la cause Heath contre Whelan.

AUTRES CAUSES

Dans son adresse aux membres du jury dans la cause Heath vs Whelan en cour suprême d'Ontario, le juge Smith a déclaré: "La loi générale est que le père n'est pas responsable des mauvaises actions de son enfant à moins qu'il n'y ait contribué par sa négligence."

La cause est celle de M. W. E. Heath, de Renfrew qui poursuit P. J. Whelan et son fils, Hellard Whelan aussi de Renfrew en réclamation de $6,500 de dommages. Thomas Heath fut blessé le 29 septembre, 1925 par une balle qui aurait été accidentellement tirée par Hellard Whelan.

LE JURY

Le jury est entré en délibération à 12 hres 15 et rendra sa décision au cours de l'après-midi probablement. "La question que vous avez à décider dit le juge est celle de la responsabilité du père du jeune Whelan. D'après la loi générale, le père n'est pas responsable des mauvaises actions de son enfant à moins qu'il y ait lui-même contribué par sa négligence.

"En ce cas vous devrez chercher s'il y a eu négligence. Le père a-t-il pris assez de précaution pour empêcher son fils de prendre la fusil". Et faisant allusion aux témoignages le juge déclare que M. Whelan semble avoir toujours cherché à cacher fusil et balles.

PAS DE DECISION

Lors de l'ajournement à une heure le grand jury n'avait pas encore rendu sa décision dans la cause de Albert De Bruge, accusé du meurtre de Jane Lameront, le 8 janvier dernier. A une heure aussi après trois quarts d'heure de délibérations le jury dans la cause Heath vs Whelan n'avait pas encore annoncé son verdict.

Ce dernier jury aura à répondre à 8 ou 9 questions que le juge Smith lui a posé ce matin au sujet de la négligence tant de la part du demandeur que de la part du défendeur.

M. M. J. Gorman, C. R. agit pour la défense et M. C. A. Mulvihil pour la poursuite. Dans leurs plaidoyers les deux avocats font une revue des témoignages présentés durant la cause qui dure depuis hier après-midi et indiquèrent aux jurés les divers points en leur faveur.

LES TEMOINS

Parmi les témoins entendus ce matin dans cette cause on remarque le jeune Hellard Whelan qui aurait tiré la balle qui frappa le jeune Thomas Heath.

Il déclara que le 29 septembre 1925, jour de l'accident il prit le fusil qui se trouvait caché sous des cartes géographiques et réussit à le sortir de la maison sans que son père s'en aperçut.

Avec trois amis dont Thomas Heath, il se dirigea vers un ruisseau, non loin de la demeure Heath, où ils s'amusèrent à tirer. "Thomas s'en alla, déclare le jeune Whelan et quand je me retournai pour lui dire aurevoir le coup partit."

Hier après-midi le jeune Heath déclara que Whelan lui avait demandé de ne dire à personne qu'il avait pointé le fusil vers lui. Whelan nia avoir fait cette déclaration, ce matin.

Le Dr S. McCann fit aussi une déclaration intéressante. Wardsworth, un compagnon de Whelan lui aurait déclaré que Whelan avait dit à Heath avant l'accident: "Prends garde Heath ou je te tire" Les derniers témoins furent P. J. Whelan, Thos Dolbey, W. Boland et S. B. Mason.

JOSS VS KEALY

Avant l'ajournement de la cour à une heure on commença la cause de Margaret et Francis Joss contre John et Howard Kealey en réclamation de $2,000 de dommages, à la suite d'un accident d'automobile le 15 août 1926.

Margaret et Francis Joss, voyageaient ce jour-là sur la rue Bank dans un automobile conduit par M. Day quand, arrivés près de l'avenue Strathcona un camion vint tourner devant eux. Pour éviter le camion, l'auto léger dans lequel se trouvaient les deux demandeurs dut tourner aussi et alla donner contre un poteau télégraphique. Le jeune Francis s'infligea une profonde coupure à la gorge et l'auto fut considérablement endommagé. Deux témoins seulement, Francis Joss et Allan Stewart furent interrogés ce matin. La cause se continue cet après-midi. Les avocats sont MM. York et Aylen pour la poursuite et H. J. McNulty pour la défense.

HIER APRES-MIDI

A la séance d'hier après-midi le juge Smith enleva de la liste des causes avec jury, la cause de Mme A. J. Valiquette contre le Dr R. J. Keen, membre de la Commission des Pensions. La demanderesse veut que le défendeur respecte les termes d'une entente conclue entre elle et lui et demande en plus $1,500 comme salaire. Le juge rendit sa décision, à la demande de M. V. S. McClenaghan apparaissant pour M. Broadfoot, disant que cette cause ne pouvait être réglée devant un jury.

DE PINEDO ARRIVE A PARA, BRESIL

PARA, Brésil, 22—(S. P. A.)—Le commandant Francesco de Pinedo est arrivé ici hier soir de Manaos, ayant complété la première envolée sur la jungle brésilienne. Il compte partir demain pour Georgetown, Guyane anglaise.

Durant leur envolée de Manaos à Para, les aviateurs italiens ont passé dans la région entièrement inhabitée, sauf par quelques tribus indiennes.

ON NE PEUT AVOIR ACCÈS À CES LIVRES

Le gérant général de la Brasserie O'Keefe est appelé à comparaître devant la commission d'enquête des douanes au sujet des livres. — Réclamation de $175.000.

M. KERNAHAN

TORONTO, 22 — (S. P. C.)— La Commission d'enquête des douanes a appris ce matin que les épiceries importées par voie de Toronto ne sont pas assez surveillées. M. R. F. Grant, appréciateur, chargé d'examiner les épiceries, a déclaré que dans les conditions présentes, il est difficile, sinon impossible, de faire une appréciation exacte de cette marchandise.

"Dans la plupart des cas, dit-il, nous ne recevons pas des entrepôts des quantités suffisantes de marchandises pour en pouvoir faire un examen minutieux. M. Grant a avoué que cet examen pourrait être meilleur. Il n'y a pas assez d'espace dans les entrepôts d'appréciation de Toronto pour contenir une caisse sur dix. M. D. P. Garrow, appréciateur en chef de la section des drogues, a corroboré ce témoignage, disant que ce dont on a le plus besoin dans le moment, est de l'aide et de l'espace.

J. C. Allen, appréciateur en chef de la section des ferronneries et des chaussures, a aussi été appelé à témoigner.

"Comment les chaussures entrent-elles dans la section des ferronneries"? demande le commissaire en chef Brown.

M. Allen répond que la section des ferronneries a toujours eu à s'occuper des chaussures.

A l'ouverture de la séance, il y a eu un moment de tension, lorsqu'on apprit que certains livres de la brasseries O'Keefe étaient disparus. Le gérant général a dû témoigner.

L'hon. N. W. Rowell, C. R., avocat de la Commission, a déclaré qu'il convoquera d'autres témoins à ce sujet.

L'INCIDENT

TORONTO, 22. — A la reprise ce matin des séances de la commission d'enquête des douanes, l'hon. N. W. Rowell, C.R., avocat de la commission, a annoncé que les vérificateurs n'avaient pu avoir accès aux livres de la O'Keefe Brewing Company. Il proposa alors de citer W. T. Kernahan, gérant général de O'Keefe's Veverages Limited, au sujet de la production des livres.

M. Kernahan déclara à M. Rowell qu'il avait reçu la visite de vérificateurs de la commission en octobre l'an dernier.

A cette époque, il amena les vérificateurs chez son avocat et les livres ne furent pas produits. En décembre cependant, les vérificateurs revinrent et finalement une lettre de G. W. Taylor, sous-ministre des douanes, fut produite et quelques livres cédés.

M. Rowell a dit que les livres produits ne sont pas complets et que la situation au sujet de l'impôt peut être vérifiée d'après ces livres.

M. Kernahan déclara que quelques-uns des livres ont été envoyés à M. Charles Millar, associé alors avec la compagnie en qualité de solliciteur, qui est décédé vers le mois d'octobre dernier. M. Kernahan ne sait pas où sont les livres maintenant. Le département des douanes a émis un mandat contre la Cie O'Keefe pour arrérages de taxes de gallonnage et de ventes et M. Kernahan admit que la réclamation du département comportait un montant considérable.

"J'ai appris que ce montant est de plus de $175,000, dit M. Rowell. L'avocat continua pour dire que sans les livres qui manquent, il est à peu près impossible de connaitre la véritable situation au sujet des arrérages de taxes. M. Kernahan a déclaré qu'il regrette ne pouvoir donner aucun renseignement au sujet de la question.

MARCHANDISE SOUS EVALUEE

Les commodités dispendieuses importées telles que les soies et velours sont sous évaluées au port de Toronto, d'après les témoignages donnés à la séance d'hier après-midi à l'enquête, des douanes. G. S. Baxter, chef de la division des appréciations fournit ces renseignements et déclare qu'en plusieurs cas il a pu sauver des milliers de dollars au gouvernement grâce à une étroite surveillance exercée sur les marchandises dont on tentait de cacher la valeur réelle.

La journée d'hier fut presque entièrement consacré à l'examen des autorités des douanes. Aujourd'hui l'enquête s'occupera du système d'appréciation et cet après-midi M. Calder examinera quelques-uns des inspecteurs du personnel des douanes en Ontario.

Rien de sensationnel ne s'est produit hier. Certains témoins déclarèrent qu'on n'observait pas la loi des douanes demandant qu'une caisse sur dix dans une consignation importée soit examinée. Le percepteur Bertram déclara que les douanes à Toronto ont des difficultés parce que les employés ne sont pas logés dans un édifice convenable.

M. Manderson, greffier dit que le serment que les importateurs ou leurs courtiers doivent prêter pour l'entrée de marchandises, est souvent fait par un simple commis.

L'appréciateur en chef F. Mogan fut interrogé par M. Rowell au sujet de l'importation d'articles à taux de douanes réduit parce que ces articles devaient être employés pour des fins spécifiques telles que mentionnées dans le tarif des douanes. Il déclare qu'aucun système n'a été établi pour s'assurer si ces articles étaient véritablement employés pour les fins mentionnées et ajoute qu'il serait bon qu'un tel système soit organisé.

Ouverture de la Navigation

ST. CATHERINES, Ont., 22. — On a annoncé, hier après-midi, des bureaux de la Cie de Navigation de Niagara, St. Catherines et Toronto que le vapeur "Dalhousie City" ouvrira aujourd'hui la navigation de Port Dalhousie à Toronto.

LE PROJET DE LA VENTE DES TERRES EN 3EME LECTURE

CE PROJET, QUI EST DE M. MERCIER, A TRAIT A LA VENTE DES TERRES SOUS LICENCE DE COUPE DE BOIS POUR FINS INDUSTRIELLES.

QUEBEC, 22.—L'assemblée Législative a eu une Séance, ce matin, à onze heures. Au début, les ministres répondirent à quelques interpellations posées par des membres de l'opposition, puis la chambre vote en troisième lecture le projet de loi de M. Mercier au sujet de la vente des terres sous licence de coupe de bois pour fins industrielles.

La Chambre est appelée aussi à voter, en troisième lecture le projet de loi de M. Taschereau au sujet de la route carrossable sur le pont de Québec. Le premier ministre, en réponse à M. Sauvé, déclare que le gouvernement fédéral n'a pas encore fait d'entente avec le provincial et la cité de Québec, mais qu'il est bien disposé.

M. Sauvé reproche au premier ministre à ce moment de ne pas donner à l'opposition l'opportunité d'étudier les questions avant de les présenter. L'opposition ne sait pas dans quel ordre les mesures seront soumises à la chambre et M. Sauvé voudrait que l'on suivit la procédure d'Ottawa.

M. Duranleau remarque qu'une séance du comité des comptes publics devait avoir lieu ce matin et s'étonne que le premier ministre n'ait pas tenu compte de cela.

M. Taschereau réplique que le mardi est une journée du gouvernement et celui-ci présente ses mesures. Il affirme que le gouvernement présente les mesures sur l'ordre du jour et quand l'opposition veut discuter une loi ou une motion le gouvernement la soumet à la chambre avec plaisir. M. Taschereau déclare qu'il est prêt à faire connaître à l'opposition le programme du lendemain.

L'hon. M. Galipeault a dit que le comité des comptes publics siègera lorsque l'opposition le voudra et on s'entendra pour fixer les heures des séances.

En comité des subsides, la chambre discute un crédit nouveau de $200,000 pour les primes de défrichement, de résidence et de labour sur les lots des colons. M. Sauvé voudrait que ces primes soient payées même sur les lots patentés.

On vote ce crédit. Puis la discussion porte sur le service de l'inspection pour lequel M. Perrault demande une somme de $90,000. Le Ministre explique que l'inspection se fait d'une façon plus régulière et donne de bons résultats. Il y a cinq districts d'inspection dans la province. Les inspecteurs visitent les lots non patentés. La chambre vote ce crédit et s'ajourne jusqu'à trois heures.

Mor[illegible]n vieil employé du Canadien National

MONTREAL, 23 — M. A. S. Going, ingénieur de tête de ligne, attaché au bureau économique du chemin de fer National du Canada est mort hier à l'âge de 67 ans. Il était à l'emploi des chemins de fer tant canadiens qu'américains depuis plus de 40 ans.

CALENDRIER

MERCREDI, 23 MARS 1927
82ème jour de l'année

Lever du soleil	5.54
Coucher du soleil	6.09
Lever de la lune	11.30
Coucher de la lune	8.31

QUARANTE-HEURES

Noviciat des Soeurs du Sacré-Coeur, 21, 22, 23 mars.

Couvent de Pointe-Gatineau, 23, 24, 25 mars.

FETE DU JOUR

S. Victorien, martyr.

LIMITATION DES DISCOURS A LA CHAMBRE ANGLAISE

AU COURS D'UNE SESSION OU LES DEPUTES S'INTERESSENT PEU AUX DEBATS, ON PARLE DE LIMITER LES DEBATS A 10 MINUTES POUR CEUX QUI OCCUPENT LES BANQUETTES D'ARRIERE.

LONDRES, 22 — (S. P. C.—Les députés des communes ont entrepris un mouvement en vue de limiter la durée des discours. Au lieu de 40 minutes, comme au parlement canadien on propose de n'accorder que 10 minutes aux députés qui occupent les banquettes d'arrière. Le vendredi est le jour des députés. On propose que le proposeur et le secondeur des bills prennent autant de temps qu'ils le désirent et on ne veut pas limiter les discours des ministériels ou oppositionnistes en vue.

Il est curieux de constater que cette suggestion est faite à une session où jusqu'ici les députés ont montré une certaine apathie pour les débats.

IL A PROMIS DE PAYER LES DOMMAGES

Le magistrat Chorles Hopewell a ajourné, ce matin, à 1 mois la cause d'Alexandre Prudhomme, accusé par George Katsakos, 144 King Edward d'avoir causé volontairement un dommage de $2.28 à l'établissement de ce dernier. L'inculpé a déjà comparu en cour de police le 28 février et sa cause avait été ajournée au 3 mars. A cette date il ne s'est pas présenté en cour de police et un mandat d'arrestation a été émis contre l'accusé. Prud'homme a expliqué qu'il était allé à Montréal pendant ce laps de temps. Il a promis de payer les dommages aussitôt qu'il pourrait se procurer du travail. Son Honneur a remis à un mois la cause pour permettre à ce dernier de trouver les moyens de payer les dommages.

En terminant le magistrat Charles Hopewell a solennellement averti Prudhomme que s'il comparaissait de nouveau en cour de police, il serait traité avec moins de clémence.

Ville forestière menacée

EUGENE, Ore., 22. — Le feu a menacé hier, la ville forestière de Marcota, située à 35 milles au nord d'ici. On a imploré l'aide du département des incendies de Eugène. On a rapporté qu'on avait fait usage de la dynamite pour empêcher le feu de se propager.

MEDITATIONS SUR L'EVANGILE

L'Evangile a de tous temps été le livre de chevet non seulement des Saints mais encore d'un grand nombre d'hommes qui ont laissé leur empreinte sur le monde. L'école reste ouverte et le R. P. E. M. Lebeau, S.J., nous y invite dans ses ouvrages qui sont universellement connus.

Par les titres mêmes ces livres s'adressent à toutes les classes et à tous les âges.

LES JEUNES GENS DE L'EVANGILE, méditations, par le **R. P. E.-M. Lebeau, S.J.**; au comptoir 35 sous, par poste 40 sous.

LES PRETRES DE L'EVANGILE, méditations, par le même; au comptoir 50 sous, par poste 55 sous.

LES HOMMES DE L'EVANGILE, méditations, par le même: au comptoir 50 sous, par poste 55 sous.

LES FEMMES DE L'EVANGILE, méditations, par le même: au comptoir 50 sous, par poste 55 sous.

Nos lecteurs de l'extérieur qui ont fait affaires avec notre service par correspondance ont tous été très satisfaits. Nous répondons par retour du courrier et les envois ne subissent pas de retards. Nous invitons tous ceux qui ne nous ont pas encore favorisés d'une commande, à prendre occasion de ces volumes si intéressants sur l'Evangile pour faire l'essai de notre service.

SERVICE DE LIBRAIRIE

"LE DROIT" OTTAWA, ONT.

REGION DE BUCKINGHAM

Mot d'ordre: "Sanctifions le temps du carême".

IL EST JUSTE QUE LE MARCHAND SE PROTÈGE

PAS DE PRIMES A LA MALHONNETETE.— UNE LISTE NOIRE DES MAUVAIS CREDITS.— POURQUOI NOS MARCHANDS LOCAUX N'EN REDIGERAIENT-ILS PAS UNE?

Comme on a pu le voir depuis l'institution de la "Région de Buckingham" dans le "Droit", il y a de cela déjà trois ans et demi, notre page s'est vivement intéressée au commerce local et lui a accordé toute sa sympathie. Notre campagne dans ce domaine n'a fait que s'accentuer ces derniers temps, tous l'ont sans doute constaté. Chacun peut être aussi assuré que notre dévouement à cette cause ne se ralentira pas.

Mais, comme nous l'avons maintes fois répété, nous voudrions, avec plusieurs personnes bien pensantes de notre ville, que les principaux intéressés, ceux directement concernés, en un mot les marchands eux-mêmes, prennent davantage conscience de leur état et des problèmes qui leurs sont communs. Dans ce but, une première conclusion pratique réclame une association des marchands et des assemblées auxquelles tous et chacun s'intéresseraient, les petits comme les gros . . . sans que ces derniers songent à dévorer les premiers.

Et pour en venir à des résultats tangibles, dès les premières réunions, on pourrait voir à la création d'un bureau confidentiel de renseignements qui aurait pour but de renseigner les marchands sur la solvabilité des clients qui désirent acheter à crédit. Cette décision ne pourrait qu'être bien vue du commerce en général et les nôtres ne feraient qu'imiter la prévoyance des marchands qui, simplement pour se protéger contre la malhonnêteté des mauvaises payes au lieu de leur faire des faveurs, ont résolu de former un semblable bureau, comme le "Droit" nous le rapportait ces jours derniers. Cette liste noire des mauvais crédits, rédigée avec soin et précision, ne serait qu'une protection loyale pour nos marchands locaux.

A quand leur association? A quand leur liste confidentielle?

Lévis LORRAIN

CE THE "VERT"

Le thé "vert" donné au profit de l'église à l'occasion de la Saint-Patrice a rapporté la jolie somme de 93 piastres. Nos sincères félicitations aux Dames organisatrices dont le dévouement a été couronné d'un si beau succès.

CARNET SOCIAL

Mlle Annette Lorrain était de passage dans la Capitale au commencement de la semaine.

M. et Mme Jean Proulx, de Templeton Est, étaient dernièrement les hôtes de leurs parents.

SOIREE DE BON CINEMA

DIMANCHE PROCHAIN, SOUS LES AUSPICES DU CERCLE CHATELAIN.

Le cercle Châtelain organise une soirée de Bon Cinéma pour dimanche prochain, 27 mars. Cette soirée sera donnée dans la salle du collège. Un drame des plus intéressants intitulé "Le secret de la confession" y sera représenté. En plus, une bonne comédie égayera l'auditoire. L'entrée sera de vingt-cinq sous pour les grandes personnes, et de dix sous pour les enfants. Que personne n'y manque!

BALLE AUX BASES

ASSEMBLEE DES MEMBRES ET DES PROMOTEURS DE L'EQUIPE MONTE-CARLO LUNDI PROCHAIN.

Une assemblée des membres et des promoteurs de l'équipe de balle aux bases Monte-Carlo, est convoquée pour lundi soir prochain. De nombreuses questions y seront discutées. Cette réunion aura lieu au Royal Sweet à 8 heures p. m.

VOS NOUVELLES

Communiquez-les à R. Lorrain ou au Bureau du "Droit" pour insertion dans le coin régional. Ce service est gratuit. Que tous en profitent.

FEU ELIE TRUDEAU DE QUYON, P. Q.

QUYON, Québec, 22. — M. Elie Trudeau, 38 ans, l'un des citoyens les mieux connus de Quyon, est décédé dimanche dernier. Il a succombé à la pneumonie survenue à la suite des fièvres typhoïdes. Le défunt n'a été malade que durant deux semaines.

Il laisse peur pleurer sa perte son père et sa mère, M. et Mme J. B. Trudeau, son épouse Mme E. Trudeau et cinq enfants, Maurice Dillian, Jeannette, Olivier et Simon; cinq soeurs, Mme Frank Martineau, Mme Antoine Proulx, Mme Louis Jean-Marie, Mme P. Drouin et Mlle Marie Trudeau.

Le défunt demeurait à Quyon depuis longtemps et était très estimé de ses concitoyens.

Les funérailles auront lieu demain matin en l'église St. Mary. L'inhumation se fera au cimetière de Pontiac.

Festival de la Chanson et des Métiers du terroir

(Spécial au "Droit")

QUEBEC, 22 — La Vieille Capitale sera prochainement témoin d'un festival d'une rare originalité, grâce à l'esprit d'initiative de la Cie du Pacifique Canadien et du Musée National du Canada qui ont voulu faire revivre, dans un câdre approprié, quelques-uns des anciens usages du pays et faire entendre, dans leurs interprétations caractéristiques, nos meilleurs artistes du terroir.

Ce "festival de la chanson et des métiers du terroir", comme on l'a appelé, aura lieu au Château Frontenac de Québec, du 20 au 22 mai inclusivement. Il comprendra toute une série de matinées et de concerts du soir, en outre d'une exposition de nos industries domestiques.

Des fileuses et des tisseuses expertes, recrutées dans les vieilles paroisses de la province, y donneront même des démonstrations de leur habileté à filer la laine, à tisser l'étoffe du pays, les catalognes, les ceintures flèchées, ainsi qu'à confectionner les tapis au crochet. Au nombre de celles qui ont accepté de faire revivre sous les yeux des visiteurs, ces intéressantes industries, autrefois si en honneur sur les rives du St-Laurent, on remarque Mmes Leblond, de Ste-Famille; Plante, de St-Pierre; Nap. Lachance, de St-Pierre; F. X. Cimon, de la Baie St-Paul; Jeanne Bouchard, des Eboulements et N. Lord, de Ste-Marie-Salomé. Ces dames s'accompagneront dans leur travail, de vieilles chansons, tel que cela se pratiquait autrefois.

Des pêcheurs de la Côte de Gaspé viendront chanter des refrains de chez eux, comme ils le font en réparant leurs voiles ou leurs filets, tandis que d'autres de nos meilleurs chanteurs du folklore, tels que Vincent Ferrier, F. De Repentigny et Ph. Bédard, interprèteront nos chansons de canot et de chantier les plus en vogue.

Mais l'interprétation de nos chants du terroir ne sera pas laissée exclusivement aux chanteurs des campagnes. Les organisateurs se sont aussi assuré le concours d'artistes de réputation internationale pour ce grand festival. C'est ainsi que l'on pourra y entendre, à ces concerts, le distingué ténor Rodolphe Plamondon dont les succès à Paris et dans les différentes capitales de l'Europe, nous sont déjà connus. Quoique nous ayons été habitués à l'entendre en des genres différents de celui qui caractérisera le festival de Québec, sa coopération réserve sûrement d'agréables surprises. On y entendra encore Mlle Juliette Gaultier qui s'est acquis une grande réputation à New York dans l'interprétation du folklore canadien-français, des chants indiens et esquimaux; Madame Jeanne Dusseau, soprano de l'Opéra de Chicago et brillante interprète de folklore; Charles Marchand, notre populaire folkloriste dont la renommée depuis quelque temps a traversé la frontière; J. Campbell McInnes, baryton de Toronto qui a remporté de grands succès dans plusieurs festivals musicaux en Angleterre, ainsi que comme soliste à Philadelphie, Chicago et Cleveland. M. McInnis chante en français comme en anglais.

Le célèbre quatuor à cordes "Hart House", de Toronto, qui compte parmi ses bienfaiteurs l'hon. Vincent Massey, participera aussi au festival de Québec. On l'entendra dans des arrangements préparés spécialement pour la circonstance, par M. Oscar O'Brien, de Montréal, et le Dr Ernest MacMillan, directeur du Conservatoire de Musique de Toronto.

Au nombre des autres attractions du festival, mentionnons encore des rendes enfantines, sous la direction de Madame Jeanne Duquette, de Québec, ainsi que l'interprétation de plusieurs numéros du folklore par la Chorale des Chanteurs de St-Dominique, de Québec. Le choeur de la Basilique chantera aussi à une messe qui sera dite spécialement pour les visiteurs, à la Basilique, le samedi matin, 21 mai.

Tous ceux qui portent intérêt à nos vieilles traditions, qui savent goûter le charme de notre folklore, ne voudront pas manquer ce festival unique en son genre, qui aura pour câdre la somptueuse hôtellerie du Pacifique Canadien — le Château Frontenac. Il créera un vif intérêt, non seulement parmi notre population, mais aussi aux Etats-Unis, où les admirateurs du folklore canadien ne se comptent plus. Le prochain festival de Québec fera le sujet d'une publicité spéciale chez nos voisins, et les autorités du Pacifique Canadien comptent que des centaines de touristes américains profiteront de la circonstance pour venir à Québec. Des trains spéciaux seront même mis en service pour amener des grands centres des Etats-Unis, de même que de Toronto et de Montréal, tous ceux qui voudront assister à cette fête de la chanson et des anciennes industries de la Nouvelle-France.

ROYAL YEAST CAKES
E.W. GILLETT CO. LTD.

Fait un Meilleur Pain
Demandez à votre épicier pour
LES GALETTES DE LEVAIN ROYAL
LA QUALITE PLUS ELEVEE POUR AU-DELA DE 50 ANS

TACTIQUES DU KLAN CONTRE CATHOLIQUES

Plusieurs bills anticatholiques présentés à diverses législatures américaines ont comme auteurs les membres du Ku Klux Klan, qui forcent des organisations à les introduire.

UN DEMISSIONNAIRE

RALEIGH, Caroline du nord, 22.— L'épidémie de bills anticatholiques introduits dans différentes législatures aux Etats-Unis ont le Klan comme origine commune et aussi comme appui. Ces bills sont préparés aux quartiers-généraux de Washington par W. F. Zumbrunn, chef du département légal du Klan. C'est la politique du Klan de se servir de la Légion américaine et d'autres organisations pour tirer les marons du feu. Ils persuadent les membres de ces organisations à introduire les bills pour se mettre à l'abri. Les chefs du Klan sont forcés de suivre ces tactiques hypocrites et de présenter ces bills, en dépit de leur répugnances et de leur jugement. Non seulement dans la Caroline du nord mais encore dans d'autres Etats on rencontre de l'opposition des chefs locaux du Klan.

On sait déjà que la tentative du grand chef Evans d'exercer une coercition sur le grand dragon Grady a amené ce dernier à quitter le Klan et à dénoncer les chefs. Au cours de ces dernières semaines, Evans a été forcé de destituer les grands dragons de onze Etats, parce qu'ils ne voulaient pas se soumettre, et d'en nommer d'autres plus dociles.

Dans une longue lettre à Evans, le juge Grady dit qu'il a quitté le Klan à cause de la répugnance qu'il avait à introduire des bills et des méthodes proposés. Il cite des lettres d'officiers du Klan montrant que ces bills et les méthodes hypocrites employées sont dictés par le bureau central du Klan. Le 3 janvier 1927, dit-il, je reçus de M. H. K. Ramsey, "klaliff" impérial, plusieurs bills préparés par W. F. Zumbrunn, chef du département local du Ku Klux Klan à Washington. Il disait que ces bills avaient été préparés sous votre direction et il me demandait de les présenter à l'assemblée d'Etat générale. La lettre disait en partie: "Le premier bill sur lequel je désire attirer votre attention est marqué "A". Nous aimons à croire qu'on cachera le fait que le bill vient du Klan, mais qu'il passera pour avoir été présenté par un membre de la Légion américaine."

Ramsay disait dans sa lettre que la mesure était contre les "Rouges". Il décrivit ensuite les autres bills préparés par Zumbrunn. Ce sont trois mesures identiques présentées dans une demi-douzaine d'Etats et en préparation dans d'autres. Ils sont destinés à proscrire l'éducation prénuptiale relativement à l'éducation religieuse des enfants, de même qu'à proscrire le mariage catholique et à empêcher les mariages entre blancs et noirs. Les deux premiers bills sont absolument anticatholiques.

Grady termine en disant qu'il renonce pour toujours à toute allégeance à la société.

PETITES DEPECHES

LETTRES PATENTES.

QUEBEC, 22.—Des lettres patentes ont été accordées à la Quebec Southern Power Corporation, qui prendra en mains, dit-on, les intérêts de la Light, Heat and Power Co. dans toutes les sections autrefois en opération dans Terrebonne, Joliette, Montcalm et Hull. Elle entreprendra également d'autres opérations dans les comtés de Labelle, Papineau, Montcalm, Terrebonne, Argenteuil, Deux Montagnes, l'Assomption, Laval et Joliette. Le capital de la compagnie est de $1.200,000 et est divisé en 200,000 parts communes et 40,000 parts communes différées n'ayant pas de valeur nominale ou au pair.

2 HOMMES PERISSENT.

BOSTON, 22.—Un homme s'est noyé, un autre s'est fait des brûlures mortelles et trois autres ont été gravement blessés hier dans une explosion à bord du bateau Maxwell, à un quai de Boston. Les morts sont: Arthur Greenleaf, de Trevett, Maine et Peter Peddle, de Roxbury. Tous deux étaient membres de l'équipage de l'Eureka, qui était près du Maxwell. Greenleaf, un chauffeur, sauta à l'eau après s'être fait des brûlures. Son corps a été retrouvé plusieurs heures plus tard. Peddle, qui était endormi quand l'incendie se déclara, fut emprisonné dans la cabine de son vaisseau et sauvé par ses compagnons, mais il est mort à l'hôpital. A. McCauley, de Booth Bay, Maine, de l'équipage du Maxwell, fut aussi cerné par les flammes, et son état est critique. Les autres qui se sont fait de sérieuses brûlures sont: le lieutenant J. M. Degovan et A. MacIntyre.

VICTIME DU MONOXYDE.

WELLAND, Ont., 22.—Du monoxyde de carbone pompé du moteur de son automobile au moyen d'un tube à la soupape du pneu a causé dimanche la mort à Buffalo de Conrad Hammer, 49 ans, directeur gérant de la Cronmiller & White Brewing & Malting Company, Welland. M. Hammer demeurait à Buffalo mais il avait l'habitude de passer la fin de la semaine à Welland.

AVIS

Nous sommes les agents directs du Nouveau Victrola Orthophonique. Prix de $115 à $385. John Raper Piano Co., Limited., 177-179, rue Sparks.

3ième Excursion de l'Université de Montréal à la Côte du Pacifique

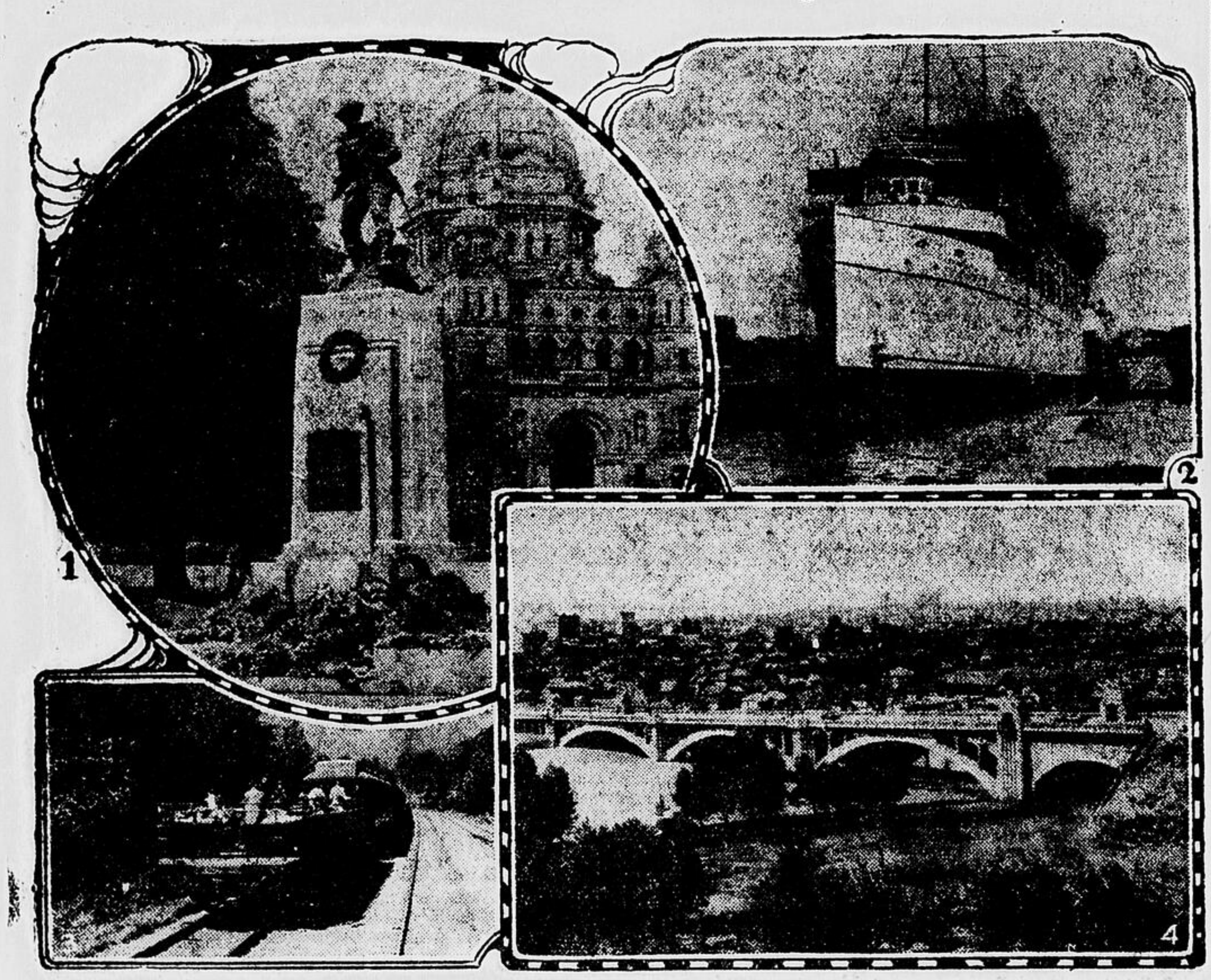

1.—Monument aux morts de Victoria, devant le Parlement de la Colombie-Britannique. 2.—Bateau du Pacifique Canadien dans le Canal du Sault-Ste-Marie. 3.—Train du Pacifique Canadien avec wagon-observatoire découvert. 4.—Vue générale de Calgary.

Devant le succès remporté par les excursions transcontinentales qu'il a déjà organisées sous les auspices de l'Université de Montréal et désireux de se rendre aux nombreuses demandes reçues de personnes qui veulent maintenant faire ce voyage éminemment instructif, le Pacifique Canadien a décidé d'offrir de nouveau cette année, aux Canadiens de langue française, une excursion à la Côte du Pacifique aux mêmes conditions avantageuses.

Ce troisième voyage en groupe à travers le Canada, se fera, comme les deux premiers, sur le réseau du Pacifique Canadien et durera 21 jours— du 9 au 30 juillet 1927. M. Edouard Montpetit, le distingué secrétaire général de l'Université de Montréal, en aura la direction.

L'année 1927 marque le 60e anniversaire de la Confédération. Comment célébrer mieux ce grand événement historique qu'en visitant, rapidement mais complètement, l'immense pays dont l'Acte de 1867 réalisa l'unité? Une excursion à la Côte du pacifique permet en outre à tous nos compatriotes de parcourir, avec tout le confort imaginable, le merveilleux pays découvert par nos glorieux ancêtres, de nouer connaissance avec nos frères éloignés des provinces des Prairies et de la Côte du Pacifique.

Le réseau du Pacifique Canadien touche à tous les grands centres du Canada et dessert les plus belles villégiatures du pays. Quelques-unes de celles-ci, situées dans les Montagnes Rocheuses, jouissent d'une réputation qui leur vaut chaque année une affluence de touristes de toutes les parties du monde. En raison de la multiplicité des voies et des services de navigation exploités par cette compagnie, le voyage se fait presque continuellement en territoires nouveaux, accomplissant pour ainsi dire un véritable tour du Canada. Un coup d'œil jeté sur la carte du réseau du Pacifique Canadien fait bien comprendre toute la variété du trajet qui sera suivi cette année.

L'idée des voyages organisés s'est considérablement répandue depuis la guerre et jamais nos compatriotes n'ont tant voyagé. L'Université de Montréal ne croit pas déroger en accordant le prestige de son nom à une telle entreprise touristique, afin de contribuer à développer chez nos compatriotes de langue française le goût des voyages à l'intérieur des limites du Canada. Ces voyages ne sont-ils pas la source de l'éducation la plus précieuse qui soit, pour celui qui désire se documenter sur les ressources de notre pays, pour celui qui veut en connaître les industries, en étudier les coutumes et en admirer les merveilles naturelles?

Le convoi spécial partira de Montréal, gare Windsor, à 2 heures de l'après-midi, le samedi 9 juillet. Il se dirigera d'abord vers Ottawa et le nord ontarien, avec arrêt à Chapleau et visite à la tombe de Louis Hémon, l'immortel auteur de "Maria Chapdelaine". Après avoir longé, au soleil couchant, les rives pittoresques du lac Supérieur, les voyageurs arriveront le lendemain, à Winnipeg. C'est la troisième ville du Canada et la métropole des provinces des Prairies. Continuant sa course vers l'ouest, le train touchera Régina, capitale de la Saskatchewan, où il y aura un arrêt de quelques heures. Viendra ensuite Calgary, métropole de l'Alberta, où une journée entière sera passée, afin de permettre aux voyageurs d'assister au fameux "stampede" et d'admirer les prouesses des hardis cow-boys de la plaine albertaine.

Banff, la plus charmante et la plus salubre station climatérique de l'Amérique du Nord, sera l'arrêt suivant. De l'hôtel "Banff Springs", orgueil du Pacifique Canadien, où les excursionnistes seront reçus, des automobiles les conduiront à travers les Rocheuses, sur une distance de 104 milles, jusqu'à Windermere, en suivant la superbe route Banff-Windermere, récemment pratiquée au cœur même des montagnes. De Windermere, le train ira à Kootenay Landing, où les voyageurs s'embarqueront sur un bateau du Pacifique Canadien qui les amènera à Nelson, sur le lac Kootenay. Ils y reprendront le train pour filer sur Penticton, par le Kettle Valley Ry., et finalement sur Vancouver, terminus du réseau ferrée du Pacifique Canadien. De Vancouver, excursion en bateau à Victoria, et terme de la randonnée transcontinentale.

Après quatre jours passés sur la Côte du Pacifique, il faudra songer au retour. Il s'effectuera, à travers les Rocheuses, par la voie principale du Pacifique Canadien. Le train franchira pour la seconde fois cette barrière gigantesque en longeant les sombres canyons des rivières Fraser et Thompson; il traversera le massif des Selkirks par le tunnel Connaught, long de 5½ milles, et arrivera à Field, au pied du majestueux mont Stephen. Ici, des automobiles attendront les excursionnistes pour les promener au Lac Emeraude, et dans la vallée Yoho, avant de les déposer sur les bords du lac Louise.

Le lac Louise a été surnommé la "perle des Rocheuses" et l'on a dit que sa beauté était indescriptible. Les voyageurs pourront en juger durant la journée qu'ils passeront en ce lieu enchanteur.

Ils prendront ensuite la direction d'Edmonton, capitale de l'Alberta, qui sera visitée, ainsi que Saskatoon. Ils descendront ensuite à Kenora, dans le nord de l'Ontario, pour une excursion au camp de chalets de Devil's Gap et une promenade en bateau sur le Lac des Bois. Le lendemain, le groupe s'embarquera à Fort-William, sur un luxueux vapeur du Pacifique Canadien, pour une traversée de deux jours sur les lacs Supérieur et Huron. Après Port-McNicoll, ce sera Toronto, les chutes Niagara, en bateau et tramway électrique, puis départ de Toronto en train, pour Montréal, où les heureux voyageurs arriveront le samedi matin, 30 juillet, à 9.15 heures, après un voyage inoubliable de 21 jours.

Le prix du billet est de $365, tous frais compris. C'est peu en comparaison de ce qui est offert. L'invitation de l'Université s'adresse spécialement aux Canadiens-Français et aux Franco-Américains, quelles que soient leurs occupations. Bienvenue à tous, hommes et femmes. Le succès des deux premiers voyages fait prévoir de nombreuses adhésions, de sorte que l'on fera bien de retenir sans tarder sa place dans le train.

LA RUSSIE CONSTATE AVEC EFFROI QUE LES AGITATEURS COMMUNISTES POUSSENT LES CHOSES TROP LOIN

La posture de l'Allemagne entre l'Angleterre et la Russie au sujet du conflit actuel en Chine. — Gretchen veut ménager la chèvre et le chou. — Intervention possible.

LOCARNO

(Universal Telegraph)

VIENNE, 22 — De source allemande spéciale, la "Neue Frie Presse" reçoit de Berlin un exposé sur l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de l'Angleterre et de la Russie dans lequel on signale que les cercles compétents allemands suivent avec de sérieuses inquiétudes les événements de Chine, d'autant plus que l'on pense qu'en cas de grands mouvements contre les européens, les Allemands seraient aussi obligés d'intervenir, bien que jusqu'à présent les Chinois n'aient pas considéré les Allemands comme tierce personne participant au conflit. Les milieux compétents allemands sont d'avis que certaines manifestations de joie à cause des dommages subis par les Anglais qui trouvent place dans les feuilles radicales de droite, ne sont absolument pas de mise et que c'est faire preuve de courte vue que de se réjouir des difficultés anglaises en Chine. Ces manifestations de joie ont été jugées très sévèrement en Angleterre où elles ont rappelé le souvenir de la guerre des Boers. Par contre, on peut affirmer que le gouvernement et l'immense majorité du peuple allemand sont loin d'éprouver ces sentiments de satisfaction à cause des ennuis anglais. D'un autre côté, l'extrême sensibilité de l'opinion publique anglaise témoigne de l'importance et du sérieux des difficultés anglaises en Chine. On reconnait dans les milieux officiels allemands que l'Angleterre a fait jusqu'ici preuve de la plus grande modération, surtout au point de vue militaire. Des événements de Chine, il appert indubitablement qu'il s'agit d'une ample agitation prenant sa source en Russie, où, comme on le sait, de nombreux jeunes Chinois ont reçu leur formation d'agitateurs.

Il semble que la Russie constate déjà avec effroi que ces agitateurs chinois vont beaucoup plus loin que ne l'envisageait Moscou. Le gouvernement soviétique serait très heureux de pouvoir se retirer du jeu. L'exposé allemand dit que l'agitation russe en Chine est bien plus l'oeuvre du parti communiste russe que du gouvernement russe. A Berlin, on ne croit pas à des complications entre l'Angleterre et la Russie provoquées par les événements de Chine. On pense au contraire que le conflit russo-anglais sera bientôt résolu par un échange de notes.

On déclare ce qui suit au sujet de la position de l'Allemagne: L'Allemagne qui voudrait conserver ses rapports amicaux avec la Russie et l'Angleterre, se trouve dans une situation très difficile. On aperçoit déjà en Angleterre des signes témoignant que l'on commence à mal interpréter la neutralité de l'Allemagne entre les deux parties en litige. On attend avec grand intérêt les pourparlers de Genève où on verra clairement si l'attitude de l'Angleterre vis-à-vis l'Allemagne s'est modifiée. Le point faible de l'Allemagne dans la réaction de l'Angleterre est la Lithuanie. L'Angleterre soutient ouvertement le rapprochement lithuano-polonais et désire que la Lithuanie participe à l'encerclement de la Russie par les états frontières, ce qui est un des buts de la politique anglaise. Mais le rapprochement entre la Pologne et la Lithuanie serait mal vu à Berlin, car il constituerait la séparation de la Prusse orientale et du territoire de Memel du reste de l'Allemagne.

Cet exposé est complété par une note de la "Deutsche diplomatiscn-politische Korrespondenz" précisant ainsi l'attitude de l'Allemagne dans les divers conflits internationaux: "La voie suivie par l'Allemagne est clairement désignée par le pacte de Locarno, les obligations envers la Société des Nations et le traité de Berlin."

Mères, Soignez les Rhumes Avec ce Remède Externe

Soulagement Rapide en Une Nuit sans Déranger l'Estomac Délicat des Enfants.

Personne n'igonre que les rhumes des enfants ne doivent pas être négligés, et cependant, il faut éviter d'employer des remèdes internes qui bien souvent dérangent leur digestion.

Le moyen qui offre toutes les garanties contre de tels inconvénients est de les soigner extérieurement avec Vicks VapoRub. Il suffit de frictionner la poitrine avec cet enguent volatil au moment du coucher.

Il agit en même temps comme un cataplasme et une lampe vaporisante, parce que la chaleur du corps libère les ingrédients sous forme de vapeurs médicinales, lesquelles sont inhlaées durant la nuit.

La plupart des rhumes cèdent en une nuit sous cette double action directe.

VICKS VAPORUB
Plus de 21 millions de pots en usage annuellement

Les attraits de l'Ouest

Depuis les premiers temps de la colonie, l'ouest enchanteur a hanté notre imagination. Il n'y a pas encore très longtemps, nous n'y pensions qu'en visions de troupeaux innombrables de Buffalos, de plaines sans fin, de montagnes inaccessibles, de députés-shérifs, de chercheurs d'or, d'aventure! Aujourd'hui, la splendeur de son décor en fait un centre d'attraits toujours grandissant.

Le Canadien National rend d'accès facile les plus beaux joyaux de l'ouest. Du chalet Jasper Park, ouvert du 21 mai au 30 septembre et pouvant loger 425 hôtes, l'on peut explorer les merveilles du parc national Jasper couvrant une superficie de 4,400 milles carrés dans un décor de montagnes grandioses, le plus grand terrain de récréation du Canada.

De là, passé l'imposant mont Robson, vous attend la Colombie-Britannique aux fjords vèrdoyants, avec son climat salubre et ses jardins fleuris. Faites du golfe et livrez-vous aux autres récréations d'été dans les superbes voisinages de Vancouver ou de Victoria. Ou encore prenez le bateau sur une mer aux eaux calmes et bordée de jolis paysages pour l'Alaska, pays des "totems", des glaciers, des fleurs sauvages et du mystère.

Pour renseignements complets sur le Parc National Jasper, le voyage-triangle, le voyage en Alaska et les autres merveilles des montagnes Rocheuses et de la côte du Pacifique, veuillez vous adresser à tout agent du Canadien National ou au bureau des billets de la ville.

avez-vous choisi votre nouveau Poêle à Gaz? L'offre de l'Essai Gratis se termine le 31 mars

THE Ottawa Gas Co.

Les Dames aiment

la facilité de se défaire de cette nouvelle aide hygiénique. Pas de lavage.

Par ELLEN J. BUCKLAND

Garde-malade enregistrée.

GRACE à une nouvelle manière les dames ne souffrent plus des désavantages des anciennes serviettes sanitaires. On évite maintenant le lavage et la difficulté de s'en défaire.

Procurez-vous du Kotex. Huit sur dix dames bien mises en font usage.

On s'en défait aussi facilement que du papier. Pas de lavage, pas d'embarras.

Cinq fois nous absorbant que les serviettes de coton ordinaires.

Vous dîne , dansez, faites de l'automobilisme des heures durant en lès robes les plus délicates sans la moindre crainte.

Il désodorise, mettant ainsi fin à *tout* danger de mauvaise odeur.

Vous le demandez en toute pharmacie ou tout magasin à rayons, sans hésitation, en disant simplement "KOTEX".

Suivez l'exemple de millions d'autres. Mettez fin à l'insécurité des anciennes manières. Jouissez de la vie tous les jours. Assurez-vous de vous procurer le véritable. Le Kotex est dans une classe à part.

KOTEX

Pas de lavage — s'en défait comme du papier.

UNE ALLECHANTE AUBAINE

(Mars seulement)

$2 A compte

Le Solde en faciles paiements mensuels

La Balayeuse Electrique EUREKA Grand Prix

Téléphonez aujourd'hui à Queen 1420

Currier-McKnight Co.
168, Rue Bank

AVEZ-VOUS ENTENDU LE PANATROPE

*

Il n'existe pas d'autre machine semblable et il se compare avantageusement avec tout autre instrument du genre. Il est de beaucoup supérieur en fait de tonalité, de volume et de perfection.

*

Fait par la compagnie BRUNSWICK

*

Constructrice du meilleur phonographe au monde. Démonstration tous les jours. Nous vous invitons.

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY LIMITED

M. HENRY HAMLET, gérant.

189, rue Sparks
OTTAWA

FINANCE COMMERCE MARCHE

LES RENDEMENTS

REVUE DES RENDEMENTS ENREGISTRES

	Taux	Prix	Rend.
Abitibi	$5	89	5.62
Asbestos pfd	7	85	8.24
Belgo C. P. pfd	7	102¼	6.85
Bell Telephone	8	149½	5.35
Brazilian	6	126⅛	4.76
B. C. Fishing	5	80	6.25
Can. Car pfd	7	90½	7.73
Can. Cement	6	133½	4.49
Do pfd	7	117	5.98
Can. Converters	7	101	6.93
Can. Cottons	8	125	6.40
Do pfd	6	100	6.00
C. Gen. Elec. pfd	7	58	6.04
(Valeur au pair $50)			
Can. Ind. Alcohol	$1.25	25⅞	4.92
Can. S. S. pfd	6	87⅛	6.89
C. P. R.	10	182⅞	5.47
Can. Salt	8	130	6.15
Dom. Bridge	4	147½	2.71
Dom. Glass	7	112	6.25
Do pfd	7	113	6.10
Dom. Textile	$5	115	4.35
Do pfd	7	121	5.79
Goodyear pfd	7	103¾	6.75
H. Smith pfd	8	108	•7.41
Imperial Oil	$1	42½	2.36
Jamaica P S pfd	7	100	•7.00
L. of the Woods	12	150	8.00
Do pfd	7	115	6.08
Laur. Paper	6	103	5.83
Laur. Power	5	113	4.42
Mackay	7	122	5.74
Mont. Cottons	6	113	5.31
Do pfd	7	118	5.93
Mont. Power	$2	77¾	2.57
Mont. Tram.	10	180	5.56
Nat. Breweries	$4	67	5.97
Do pfd	7	108½	6.45
Ontario Steel	4	73	5.48
Ottawa Power	6	101	5.94
Penmans	8	219	3.65
Do pfd	6½	101½	6.40
Price Bros	2	60	3.34
Do pfd	6½	102	6.37
Quebec Power	7	225	3.11
Shawinigan	$2	74½	2.68
Do pfd	6	155	3.87
Do pfd	7	120	5.83
S. C. Pow. pfd	6	101	5.94
Spa. River	7	100	7.00
Do pfd	7	114½	6.11
Steel of Can.	7	127	5.51
Do pfd	7	135	5.19
Tuckett Tobacco	4	71	5.63
Do pfd	7	105½	6.64
Twin City	4	55¾	7.17
U. Secur. pfd	6	105	5.71
Viau pfd	7	89¾	7.80
Wabasso Cot.	$4	92½	4.32
Wayagamack	$3	48	6.25
W. Grocers pfd	7	79	8.86
Winn. Elec. pfd	7	103¾	6.75

LES GRAINS

WINNIPEG, 21. — De larges ventes ont fait baisser les prix à un sou au-dessous des cotes finales de samedi, mais peu avant la fermeture les valeurs se sont ralliées et ont clos du non changement à 3-8 de hausse avec mai à $1.38 1-2; juillet à $1.36 1-4, et octobre à $1.27 7-8. Cotes:

BLE	OUV.	FERM.
Mai	138½	138½
Juil.	136¼	136¼
Oct.	127½	127⅞
AVOINE		
Mai	55⅞	55½
Juil.	54⅝	54¼
Oct.	49¾	49
ORGE		
Mai	73⅝	73
Juil.	71¼	71⅛
Oct.	65⅞	65
LIN		
Mai	191	191⅛
Juil.	198	194⅜
Oct.	196	198⅛
SEIGLE		
Mai	99½	98¾
Juil.	98¼	98⅝
Oct.	92⅝	92⅝

Prix au comptant: BLE — 1 nord, $1.40 1-2; 2 nord, $1.36; 3 nord, $1.28 1-4; no 4, $1.17 1-2; no 5, $1.40 1-2; no 6, 94 1-2; picotin, 77 1-2; sur voie, $1.39 1-2.

AVOINE—2 cw 58 1-2; 3 nord 51 3-4; ex. 1 picotin, 51; 1 picotin, 48 7-8; 2 picotin, 46; rejetée, 42 3-4; sur voie, 55 1-2.

ORGE—3 cw 71 1-8; 4 cw 68 1-2; rejetée, 65 1-2; picotin, 64 1-2; sur voie, 71 1-4.

LIN—1 nwc $1.87 7-8; 2 cw $1.83 7-8; 3 cw $1.68 1-8; rejeté, $1.63 1-8; sur voie, $1.88 1-8.

SEIGLE—2 cw 96 1-4.

LE NIVEAU DU MARCHE

NEW-YORK, 22. — Voici les cotes moyennes de vingt titres représentatifs des groupes ferroviaires et industriels de la Bourse de New-York:

	20 Indust.	20 Ferrov.
Lundi	148.29	134.73
Samedi	148.18	134.11
Il y a une semaine	149.28	134.79
Il y a un an	132.97	111.70
Maximum, 1927	151.85	137.45
Minimum, 1927	141.23	125.58

Total des ventes: 1,837,100 parts.

LE MARCHE DES OEUFS

MONTREAL, 22. — Le marché des oeufs a été sans changement et la situation est restée la même. Les arrivages sont nombreux et la demande active. Le volume d'affaires a été raisonnable avec les extras frais à 38 sous, les premiers à 36 sous et les seconds à 34 sous la douzaine.

Les arrivages hier ont été de 1,374 caisses à comparer avec 1,37[illegible] caisses au cours de la même journée de la semaine précédente et avec [illegible]78 caisses au cours de la journée correspondante de l'an dernier.

Geoffrion & Cie

Valeurs de placement, Membres de la Bourse de Montréal et du "Montreal Curb Market".

101, Notre-Dame O., Montréal

J. E. SERRE, Gérant.

18, rue Elgin, Ottawa. Tél. Q. 1010

FLUCTUATIONS DE LA MATINEE

Communiquées par GEOFFRION & CIE. agents de change, 101, rue Notre-Dame-O., Montréal. 18, rue Elgin, Ottawa.

22 mars 1927, 12.30 h., p. m.

VALEURS	HAUT	BAS
Atchison	179	175
American Can Co	46¾	46⅝
Allied Chemical	140¾	139
Am. & For. Power	20¾	20
Am. Tel & Tel	162½	162
American Locomotive	112	110
American Smelting	147⅝	146
Anaconda Copper	47¼	47
Hup Motors	22	21½
Baldwin Locomotive	188	181
Baltimore & Ohio	113⅞	113
Bethlehem Steel	50⅜	49½
Canadian Pacific	183	182
Chrysler Corpn	41⅝	41
Coca-Cola	190¼	190¼
Congoleum	20⅞	19½
Com. Solv. Corpn	278¼	272
Consolidated Gas	98¾	98
Continental Motor	11⅞	11½
Dodge Bros.	22	21½
Dupont	210	205
Fleischmann	50⅝	50
General Asphalt	86⅝	84
General Electric	85½	84½
General Motors	178¾	175
Hayes Wheel	18	18
Hudson Motors	71⅝	70
Internat. Nickel	40⅛	39½
Internat. Paper	56	55
Lago Pete	25⅝	25¼
Mack Trucks	105	103½
Marland Oil	50¾	50
Packard Motors	35⅞	35⅝
Pierce Arrow	20⅛	19⅝
Phillips Petroleum	50¼	49½
Studebaker	50⅝	49¾
Timken Roller Bearing	86⅝	84⅛
U. S. Cast Iron Pipe	215	210
U. S. Ind. Alcohol	73	70½
U. S. Steel	163⅝	161½
Westinghouse	75⅞	74½
White Motors	50¾	50¼
Willys Motor	22¼	21¾
Woolworth Co	126½	125½

L'argent est à 4 et 4½ pour cent.

Le franc est coté à 3.91½; le milreis à 11.88.

Les ventes jusqu'à 11 heures, 432,200; jusqu'à midi, 770,700.

FERMETURE DE LA BOURSE DE MONTREAL

Communiquée par GEOFFRION & CIE. agents de change, 101, rue Notre-Dame-O., Montréal. 18, rue Elgin, Ottawa.

22 mars 1927, 12.30 h., p. m.

VALEURS	HAUT	BAS
Abitibi	90¼	90
Asbestos	21	21
Asebestos Priv.	86	85¾
Atlantic Sugar	29	29
Belgo Priv.	102½	102½
Bell Telephone	150	149
Brazilian	126½	125½
B. C. Fishing	80	80
Brompton	31¾	31½
Can. Car Priv.	90½	90
Canada Cement	135½	134
Canada Cement Priv.	117	117
Canada Steamship	39½	39½
Canada Steam. Priv.	87	87
Dominion Bridge	148½	147
Dominion Glass	113	112⅝
Dominion Textile	115½	115
Howard Smith	60½	60½
Industrial Alcohol	26	25¾
Lake of the Woods	150	150
Laurentide Power	113	113
Laurentide Paper	103¼	102⅞
Mackay Companies	122	121
Montreal Power	78	77¾
National Breweries	67½	67½
Ogilvie Milling	244½	244½
Quebec Power	225	224
Penman	219	218
Price Bros Priv.	102	102
Shawinigan	75	74¾
Smelters	248½	248½
Spanish River	100	100
Spanish River Priv.	115	114½
Sherw. Williams	155	152
Steel Co. of Can.	127	126½
Twin City	55½	55¼
Winnipeg Electric	64½	64
Wayagamack	48	48
SUR LE CURB		
Attendu	18¼	18
Cosgrave	7⅞	7¾
Hiram Walker	37¼	37¼
Seagram	24¼	24

COURS DES CHANGES ENTRE BANQUES

Cours communiqué par la Banque Canadienne Nationale,

Fermeture du 21 mars 1927.

Câble Monnaie	New-York	Montréal
Argent à New-York		1%
New-York, dollar		1-32 pr.
Londres, livre, câble	4.85 ½	4.85 ⅝
Londres, livre, chèque	4.85 ⅛	4.85 ¼
Paris, franc	.0391¾	.0392
Bruxelles, franc	.0278⅛	.0278¼
Bruxelles, belga	.1390½	.1390¾
Rome, lire	.0451¾	.0452
Madrid, peseta	.174	.1749
Bâle, franc	.1926	.1927
Rotterdam, florin	.4002	.4003
Oslo, couronne	.2609	.2610
Copenhague, cour	.2665	.2666
Stockholm, cour	.2678	.2679
Berlin, reischmark	.2372½	.2373
Prague, couronne	.0296	.0296
Athènes, drachme	.0129	.0129
R. de Janeiro, milreis	.1187	.1187
Helsingfors, mark	.0252	.0252
Hongkong, dollar	.4890	.4890
Varsovie, zloty	.11	.11
Belgrade, dinar	.0176	.0176
Calcutta, roupie	.3628	.3628
Vienne, schilling	.14	.14

FARINE, AVOINE ET FOIN

MONTREAL, 22. — Le marché est sans changement, ferme et peu actif. Il ne se fait pas d'exportation.

Voici les prix cotés pour la farine et les engrais alimentaires.

Par baril, 2 sacs:

Première patente	$8.00
Deuxième patente	$7.50
Farine forte, à boulanger	$7.30
Farine à pâtisserie	$7.00

AVOINE

Le marché est tranquille et sans changement. Il y a assez de demandes, mais la production est peu forte.

Gru blanc, tonne	$40.25
Gru rouge, la tonne	$34.25
Son, la tonne	$32.25
Farine d'avoine roulée, 90 lvs	$ 3.50
Farine d'avoine roulée, 80 lvs	$ 3.15

LE FOIN

Il n'y a eu aucun nouveau développement sur le marché du foin pressé, hier, les prix pour les options immédiates se sont maintenus réguliers, le volume des ventes a été plutôt restreint et les prix ont été pour le mil No 1, de $14.50 la tonne et pour le mil No 2, de $13 la tonne, f. a. b. à Montréal.

Nos vingt années de relations avec les entreprises minières du Canada, avec bureaux dans les camps miniers du nord de l'Ontario et du Québec, vous assurent des renseignements à jour en ce qui a trait au développement des mines.

Nous offrons un excellent service pour l'achat et la vente des actions minières.

ARTHUR E. MOYSEY & CO., Limited

Téléphones: Q. 628-699 14, rue Metcalfe, Ottawa

Maison fondée en 1904

AU MARCHE LOCAL

Le marché local n'a pas été considérable ce matin. Il y avait à peine quelques voitures sur la place publique. Cependant, le marché des viandes a donné lieu à quelques changements. Le lard léger a baissé d'un demi-sou à 16 et 16 sous et demi la livre et le veau de 8 à 12 sous la livre à la carcasse; les prix aux quartiers n'ont pas changé. Le boeuf était encore coté de 8 à 9 sous la livre. Le marché des légumes n'avait pas beaucoup d'importance; les pommes de terre étaient cotées à $1.25 en sacs de 90 livres.

Il y avait exactement six charges de foin sur la rue York et une seule charge d'avoine; les prix n'ont pas changé.

BEURRE ET FROMAGE

MONTREAL, 22. —La condition du marché du beurre n'a pas changé. Les prix ont été soutenus et la demande a continué d'être bonne en petites quantités. Cotes: le beurre de crèmerie néo-zélandais, de 44 à 44 sous et 1-4; le no 1 pasteurisé de l'Est, de 43 3-4 à 44 sous; le no 1 pasteurisé de l'Ouest, de 43 1-4 à 43 sous et 1-2; le no 2, de 42 à 42 sous et 1-2 la livre. Les arrivages de beurre hier ont été de 380 boîtes, comparativement à 156 boîtes au cours de la même journée de la semaine précédente et à 510 boîtes au cours de la journée correspondante de l'an dernier.

Le marché du fromage a été sans caractéristique spéciale. Le volume des affaires a été restreint. Cotes: le no 1, blanc ou coloré, de l'Ouest, de 16 3-4 à 17 sous la livre; les arrivages courants de 15 1-2 à 16 sous la livre. Les arrivages de fromage hier ont été de 106 meules à rapprocher de 878 meules au cours de la même journée de la semaine précédente et à respondante de l'an dernier. 75 meules au cours de la journée cor-

POMMES DE TERRE

MONTREAL, 22. — Le marché des pommes de terre a été sans changement remarquable hier. Les prix ont été soutenus et l'approvisionnement local était suffisant pour satisfaire la demande qui était modérée. Les pommes de terre blanches du Québec étaient cotées à $1.10 en sacs de 90 livres prises au wagon.

LE PRIX DU SUCRE BAISSE

MONTREAL, 22 — En sympathie avec la tendance de baisse sur les principaux marchés américains, le prix du sucre raffiné et brut a baissé de 10 sous le cent livres, hier sur le marché local; le sucre brun, No 1, $6.75 le cent livres; le granulé type, $6.95; le sucre en poudre, $6.85 en barils.

Le marché continue d'être actif et la demande locale et extérieure est bonne.

WAGONS CHARGES

Le nombre des wagons chargés au cours de la semaine finissant le 12 mars s'est élevée à 65,103, soit une augmentation de 2,039 wagons sur le total de la semaine précédente et de 11,403 wagons sur celui de la semaine correspondante de l'an dernier. Les principaux gains ont été les suivants: bois de pulpe, 3,247 wagons; grains, 2,961; charbon, 2,197; marchandises, 1,604 et articles divers, 1,-38 wagons.

A la bourse de Montréal

LE MARCHE DEMEURE IRREGULIER — BRAZILIAN ET SHAWINIGAN SONT EN VEDETTES — CANADA CEMENT GAGNE UN POINT ET DEMI ET DOMINION GLASS, UN POINT.

MONTREAL, 22 —(Ouverture de la Bourse de Montréal)—Les valeurs avaient encore des tendances contradictoires et irrégulières à l'ouverture de la Bourse locale, ce matin. Le marché a été modérément actif et l'attention s'est concentrée principalement sur Brazilian et Shawinigan Power.

Brazilian a ouvert avec un gain de ⅜ à 126½, mais il faiblit à 126¼. Shawinigan a avancé de ½ à 75.

Canada Cement avec un gain d'un point et demi à 134 a été le point fort de la session. British Empire Steel (1er de priorité) a été faible à 14½. Dominion Glass a gagné un point à 113. Montreal Power a été ferme et sans changement à 78. National Brweeries a gagné un demi point à 67½.

Le marché des volailles

MONTREAL, 22. — Le marché des volailles pour toutes les variétés de volailles d'entrepôt. L'allure générale s'est maintenue régulière et les prix n'ont subi aucun changement.

Les prix de fermeture ont été pour les dindes choisies pesant de 6 à 15 livres chacune, de 39 à 50 sous la livre, pour les canards verts pesant de 5 à 6 livres, de 37 à 39 sous la livre, pour les canards domestiques pesant de 5 à 6 livres, de 32 à 35 sous la livre, pour les canards nourris enfermés pesant de 5 à 6 livres, de 27 à 30 sous la livre, pour les oies nourries enfermées et pesant de 11 à 16 livres, de 28 à 31 sous la livre, pour les oies choisies pesant de 8 à 15 livres, de 25 à 28 sous la livre, pour les poulets choisis de 32 à 40 sous la livre, pour les poulets engraissés au lait de 37 à 43 sous la livre, et pour les volailles choisies de 23 à 32 sous la livre.

Les marchés à bestiaux

TORONTO, 22 — Arrivages de bêtes à cornes, 820. Cotes: bouvillons lourds, de $7.80 à $8.25; bouvillons de boucherie, bons, de $7.50 à $8.00; moyens, de $6.75 à $7.50; communs, de 6.00 à $6.75. Génisses de boucherie, bonnes, de $7.25 à $7.75; moyennes-bonnes, de $5.25 à $6.25; moyennes de de $6.00 à $6.50; animaux non clas-bonnes, de 5.25 à $6.25; moyennes, de $4.25 à $5.25; de conserve et de boucherie, de $3.00 à $4.00; taureaux de boucherie, bons, de $5.25 à $5.75; moyens, de $4.75 à $5.25; bolognes, de $4.25 à $4.50; bouvillons en nourrissage, bons, de $6.50 à 7.00; moyens d e6.00 à 6.50; animaux non$ classifiés, bons, de $6.00 à $6.50; moyens, de $5.50 à $6.00.

Arrivages de veaux, 595. Cotes: bons veaux, de $11.00 à $13.00; moyens et lourds, de $7.00 à $10.50; veaux d'herbage, de $5.50 à $6.50; vaches laitières de choix, de $60.00 à $80.00; amouillantes de choix, de $70.00 à $90.00.

Arrivages de porcs: 95. Cotes: bacon de choix, $12.22; lisses-épais, $11.15; légers, $10.15; lourds, de $8.15 à $10.15; truies, de $6.15 à $7.15.

Arrivages de moutons, 460. Cotes: rissage, bons, de $6.50 à $7.00; moyens lourds et mâles de $5.50 à $6.50; communs, de $3.50 à $5.00; bons agneaux femelles, $13.50; mâles, de $10.60 à $10.50; moyens, de $12.00 à $12.00 à $12.00; communs, de $10.00 à $11.00.

LE MARCHE DES MINES

Commentant le marché des mines, Arthur E. Moysey and Company, 14 rue Metcalfe, Ottawa, dit:

Le marché a été meilleur ce matin qu'hier et plusieurs valeurs ont regagné le terrain perdu.

Noranda a été cotée à 23.90 et a clos à 23.75; Amulet a varié de 1.28 à 1.25 et clos à 1.27; Aconda s'est vendue à 23½; Area de 36 à 36¼; Boischatel à 9½; Corona de 13 à 13, fermant à 13; Don Rouyn à 30; Duprat de 15 à 14; Grover Daley, de 15 à 14, fermant à 14¾; Laval s'est ralliée à 29 et 32; Ribago s'est vendue de 40 à 38; Stadacona de 26 à 27; Towagamac s'est vendue à 3.50.

Argonaut a varié de 36 à 40; Barry a été soutenue de 41½ à 42; Gold Hill à 37; Hilltop à 15½; Pioneer, à 1.03; Premier de 2.13 à 2.11; Potter Doal, de 49 à 50.

Teck Hughes après s'est vendue à 6.27, s'est ralliée à 6.35 à la fermeture; Hunton s'est vendue à 15½; Kirkland Lake à 89; Lake Shore à 17.95; Tough Oakes de 45 à 44¼.

est Dome s'est vendue de 7¼ à 7½; Dome Mines à 8.60; Hollinger de 20.9$ à 21.10; McIntyre à 25.25; Vipond de 1.50 à 1.48.

Nipissing s'est améliorée à 8.25 et a clos à 8.15; avec le chèque du dividende r-gulier de 3 p. c., le rapport de Nipissing indique que la valeur de l'argent en banque, en bons, en minerai s'élève à $3,543,246. Les autres mines ont été calmes. Beaver à 62½; Canadian Lorrain à 39¼; Capitol de 25 à 25½; Castle de 1.00 à 99; Keeley de1.40 à 1.39; McKinley à 13; Mining Corporation de 3.10 à l'offre à 3.15 à la demande; Victory s'est ralliée à 10½, fermant à 10.

Total des ventes: 393,335 parts.

L'argent en lingot a été coté à 55.

Cours communiqué par J. T. RICHARDS CO. édifice Canada Life, Ottawa.

Algonquin—100 à 2 1-2.

Amulet—2000 à 1.28; 300 à 1.25; 100 à 1.26; 970 à 1.25; 600 à 1.26; 400 à 1.27.

Apex—1000 à 2.

Area—2300 à 36; 1000 à 36 1-4; 1000 à 36; 100 à 36.

Argonaut—7000 à 36; 3500 à 36 3-4; 1,-500 à 37; 1000 à 37; 500 à 38 1-2; 1000 à 37; 2000 à 39; 500 à 38 1-2; 2000 à 40.

Atlas—2000 à 5 3-4; 3500 à 6; 1000 à 5 5-8; 1000 à 5 3-4.

Baldwin—500 à 2 1-2.

Barry Holly—1000 à 21 3-4; 1100 à 42; 100 à 41; 5000 à 41 3-4; 200 à 41; 800 à 41 3-4; 2000 à 42; 1000 à 41 1-2; 9,100 à 42; 1000 à 42.

Buckingham—3500 à 5.

Can. Lorrain—3000 à 38 1-4; 500 à 39.

Capitol—3000 à 25; 500 à 25 1-2.

Castle—400 à 1.00; 1000 à 99; 500 à 99,

Cent. Manitoba—900 à 1.15.

C. W. D. L.—1500 à 17 1-2; 1000 à 7 1-4; 1000 à 7 1-2; 1000 à 7 1-2.

Coniagas—100 à 3.71.

Corona—1000 à 13; 1000 à 12 1-2; 1,-000 à 12 1-2; 2000 à 12; 3000 à 12; 1000 à 11 3-4; 500 à 12; 2000 à 12 1-2; 1000 à 13.

Crown Reserve—1000 à 7 1-4; 1000 à 8; 2000 à 8; 500 à 8 1-4.

Dome—51 à 8.80; 30 à 8.90; 200 à 8.60; 50 à 8,70.

Duprat—2500 à 14 3-4; 1000 à 14 1-2; 500 à 14 3-4; 1100 à 14 3-4; 100 à 15; 1500 à 14 1-2; 2000 à 14 3-4; 500 à 14 1-2; 3500 à 14; 100 à 14 1-2; 200 à 15; 800 à 14.

Everett—500 à 4.

Goldhill—100 à 40; 1000 à 37.

Grover-Daley—2000 à 15; 250 à 14; 4,-500 à 15; 1000 à 14 3-4.

Hill top—1000 à 15; 500 à 15 1-2.

Hollinger—450 à 21.00; 200 à 20.05; 65 à 21.00; 10 à 20.90; 100 à 21.10; 300 à 21.10.

Indian—1000 à 6; 2000 à 6 1-2; 1000 à 8; 30 à 9; 100 à 8.

Keeley—2800 à 1.40; 950 à 1.39; 600 à 1 39.

Keora—500 à 7 1-4; 500 à 7.

Kirk. Hunton—250 à 13; 100 à 16; 500 à 15 1-2.

Kirk. Lake—2000 à 89.

Lake Shore—10 à 17.80; 200 à 17.95.

Lakeside—500 à 2 3-4; 1000 à 2 1-2.

Laval—6250 à 30; 1500 à 30; 100 à 29 1-2; 100 à 29 3-4; 800 à 30; 1000 à 29 1-2; 5000 à 30; 5000 à 30 1-2; 100 à 32; 1000 à 32; 500 à 31 1-2; 1500 à 31; 2500 à 32.

Macassa—4000 à 27; 2000 à 28; 500 à 28.

McIntyre—20 à 25.30; 300 à 25.25; 50 à 25.20; 500 à 25.20; 200 à 25.25; 50 à 25.'0.

McKinley—2000 à 13,

Hillcrest—200 à 4.

Moneta—1000 à 12.

Night Hawk—2000 à 5; 1000 à 5; 150 à 6; 500 à 5.

Nipissing—6150 à 8.25; 5 à 8.00; 850 à 8.25; 100 à 8.20; 300 à 8.25; 500 à 8.-20; 50 à 8.25; 2150 à 8.20; 55 à 8.25; 100 à 8.20; 100 à 8.15; 100 à 8.10.

Noranda—55 à 23.40; 100 à 23,50; 60 à 23.40; 100 à 23.50; 100 à 23.60; 125 à 23.70; 100 à 23.65; 150 à 23.75; 100 à 23.80; 200 à 23.85; 325 à 23.80; 300 à 23.80; 200 à 23.75; 1200 à 23.80; 300 à 23.75; 400 à 23.75.

Osisko Lake—500 à 50.

Peterson Lake—3500 à 8.

Potter Doal—1500 à 49; 1000 à 49 1-2; 16000 à 49; 7,100 à 50; 12700 à 50;

Premier—10 à 2.13; 100 à 2.11; 200 à 2.13; 300 à 2.12.

Ribago—100 à 50; 500 à 38.

St. Anthony—3500 à 27 1-2; 100 à 28; 1000 à 26 1-2; 2000 à 26; 100 à 27; 500 à 26 1-2; 500 à 27.

Teck-Hughes—75 à 6.45; 400 à 6.40; 30 à 6.35; 1200 à 6.45; 300 à 6.39; 650 à 6.35; 1400 à 6.35; 200 à 6.33; 100 à 6.31; 200 à 6.30; 1300 à 6.27; 100 à 6.30; 3000 à 6.35.

Tough Oakes—2000 à 45; 700 à 44 1-2; 3000 à 45; 50 à 46; 4000 à 45; 1000 à 44; 1000 à 45 1-2; 1000 à 44 1-2; 100 à 44; 100 à 45; 1000 à 43 1-2; 2000 à 43 1-2; 1500 à 44; 1000 à 44 1-4.

Towagamac—1400 à 3.50; 100 à 3.49; 100 à 3.50.

Victory Silver—2000 à 9 1-2; 4100 à 10; 1500 à 10 1-4; 500 à 10; 500 à 10 1-4; 5000 à 10.

Vickers—500 à 68; 1800 à 65; 50 à 68.

Vipond—200 à 1.50; 200 à 1.48; 70 à 1.50; 1000 à 1.47; 1300 à 1.46; 1100 à 1.48; 1000 à 1,47; 1000 à 1.48.

Wright Hargreaves—400 à 10.60; 500 à 10.65; 100 à 10.70; 700 à 10.70; 50 à 10.75.

Ventes de l'avant-midi, 393,335.

Argent en lingot, 55c.

ASSEMBLEE ANNUELLE

L'assemblée générale et annuelle de l'Atlantic Sugar Refineries, Limited, aura lieu le 31 mars, à midi, à Montréal.

DIVIDENDES DECLARES

Montreal Light, Heat and Power Consolidated, a déclaré un dividende de 50 sous par action sur les actions communes, sans valeur au pair, payable le 30 avril aux actionnaires enregistrés le 31 mars.

Les directeurs d'Amerada Corporation ont déclaré un dividende régulier et trimestriel de 50 sous par action, payable le 30 avril, aux actionnaires enregistrés le 15 avril.

LE BLE A WINNIPEG

WINNIPEG, 22: —On cotait à l'ouverture:

BLE—Mai, de 1.38 5-8 à 3-4; juillet, de 1.36 3-8 à 1-4; octobre à 1.27 1-8.

AVOINE—Mai, sans changement à 55 1-2; juillet, sans changement à 54 1-4.

LIN—Mai à 1.91 1-4; juillet à 1.94 1-2.

SEIGLE—Mai à 98 7-8; juillet, sans changement à 98 3-8.

ORGE—Juillet, sans changement à 71 1-8.

EN INSPECTION

Passés hier en inspection 666 wagons de blé, dont 115 sous contrat, comparativement à 515 wagons au cours de la même journée de l'an dernier. Il y avait aussi 218 wagons de gros grains, contre 175 wagons en 1926.

Appel renvoyé par le juge Lennox

TORONTO, 22 (S. P. C.)—Le juge Lennox, de la Cour supérieure de l'Ontario, a renvoyé l'appel de M. W. F. O'Connor, C. R., d'Ottawa, de la décision du maître de la Cour locale d'Ottawa, en rapport avec le soi-disant contrat en vertu duquel il devait recevoir deux mille six cents dollars du juge en chef Sir François Lemieux pour services rendus dans l'enquête des douanes.

RESOLUTIONS DES DIRECTEURS DU STAND. EXCHANGE

TORONTO, 22.—Les directeurs du Standard Stock and Mining Exchange, à une réunion tenue aujourd'hui ont décidé unanimement de transférer les titres de South Keora Mines Ltd, de Bourlamaque Syndicate Li-Lted et de Vickers Porcupine Mines Limited au département des valeurs hors-liste. Ces titres se transigeaient auparavant au département des valeurs inscrites. La décision des directeurs se lit comme suit:

"Les courtiers qui ont été activement occupés dans la transaction de ces valeurs ont été sommées de comparaître devant le bureau des directeurs en vue de clore l'incident qui était à l'étude depuis quelque temps, et de prendre plus tard une décision.

"C'est la politique du bureau des directeurs de protéger les actionnaires et le public autant que possible et l'on croit qu'une grave injustice serait faite aux actionnaires si la transaction des titres ci-haut mentionnés était complètement prohibé."

LE CHANGE

NEW YORK, 22 (Midi)—Les changes étrangers ont été calmes. Taux de la demande, en sous: Angleterre, $4.-85⅛; France 3.90⅝; Italie, 4.58; Allemagne, 23.72⅝. Le dollar canadien fait escompte de 1-32 d'un pour cent.

WILLIAM HEATH RECLAME UNE SOMME DE $6,500

L'OUVERTURE DES ASSISES DU PRINTEMPS A LA COUR SUPREME D'ONTARIO.

Son Honneur le juge Smith qui préside les assises du printemps de la Cour Suprême d'Ontario, ouvertes hier après-midi au Palais de Justice a déclaré en faisant allusion à la seule cause criminelle sur la liste: "Je suis heureux qu'il n'y ait qu'une cause criminelle et c'est à l'honneur du comté de Carleton que cette cause soit venue d'en dehors de ses frontières" Cette cause criminelle est celle de Albert DeBruge de Brockville, accusé du meurtre de son épouse qui périt dans l'incendie de sa maison. De Bruges aurait mis le feu volontairement.

Après avoir choisi les membres du grand et du petit jury la cour s'occupa de la cause de Heath vs Whelan, en réclamation de $6,500 de dommages à la suite d'un accident survenu à Thomas Heath, fils du demandeur William Heath.

L'accident survint le 29 septembre 1925 à Renfrew, où demeure le demandeur Heath et le défendeur Whelan.

Le jeune Thomas Heath aurait été frappé par une balle tirée par Hellard Whelan, fils du défendeur. Il dut demeurer six semaines à l'hôpital et à la suite des soins et des dépenses que cet accident coûta. M. W. E. Heath intenta une poursuite contre M. Whelan. M. C. A. Mulvihill agit pour M Heath pendant que M. M. J. Gorman, C.R, représente Whelan.

Un incident se produisit lorsque M. Heath nia avoir fait la déclaration suivante à la maison de Whelan après l'accident:

"C'est un accident. Que peut-on y faire, je suis aussi à blâmé que Hellaird Wilson parce que j'ai vu les jeunes garçons avec le fusil et je ne le leur enlevai point." Heath nia avoir fait cette déclaration mais un peu plus tard, Mlle Carmen Whelan, fille du défendeur, affirma énergiquement que Heath avait fait cette déclaration. M. William Whelan, frère du défendeur affirma aussi que Heath avait ainsi parlé.

L'un des plus importants témoins fut le jeune Thomas Heath qui fit un récit détaillé de l'accident. Il déclare que le 29 septembre après la classe il se joignit à trois compagnons qui s'exerçaient à tirer. Puis il revint vers sa maison. A ce moment déclare le jeune Heath, "Hellard Whelan pointa le fusil vers moi et tira." Thomas Heath ajoute que Whelan lui a demandé de ne dire à personne qu'il avait pointé le fusil vers lui.

Le jeune Heath affirme que sans se ressentir trop de l'accident il ne peut faire le travail et les sports qu'ils faisaient auparavant.

Dans le contre-interrogatoire le jeune Heath déclare cependant qu'il ne surveillait pas son compagnon Whelan et que par conséquent il ne peut être sur que Whelan ait pointé le fusil vers lui.

Le premier témoin est M. William Heath lui-même qui déclare que son fils maintenant âgé de 17 ans, était âgé de 15 ans au moment de l'accident. Il était à quelque pas de l'enfant quand il fut frappé mais il ne vit point celui qui tira le coup.

Mais après l'accident, M. Heath vit le jeune Whelan non loin. Whelan, père après certaines conversations promit à Heath de payer pour les frais du médecin et d'hôpital.

Le jeune garçon dut demeurer environ six semaines à l'hôpital et quelque temps à la maison. Le jeune garçon participait aux sports de l'école et travaillait à la maison. Il ne peut le faire maintenant.

Le témoignage du Dr McCann confirme ce dernier point. Il déclare que la balle entra dans le côté droit et causa une hémorragie interne et de telles blessures intérieures qu'il décida d'opérer le jeune Heath. Le Dr McCann est d'avis que le jeune Heath serait mort en moins d'une heure s'il n'eut été opéré.

Plusieurs autres témoins furent entendus entre autres Mme Margaret Heath, mère de Thomas Heath, pour la poursuite et Carmel Whelan, William Whelan, Mme Whelan, Bernard Wardwoth et autres. Le jury entrera en délibération aujourd'hui.

Le journal est une FORCE !

La plus grande force moderne !

Pourquoi ?

Parce qu'il met entre les mains d'une maison, d'un groupement, d'une secte, d'une classe ou d'une race un moyen puissant

1.—de propagande.
2.—de défense.

Comment ?

Le journal est la feuille volante que l'on distribue, qui s'éparpille, qui se multiplie, qui pénètre partout: dans les foyers, dans les salles d'attente, dans les gares, sur les trains—partout!—et qui répand la bonne ou la mauvaise nouvelle, l'idée nationale et religieuse ou l'idée mercantile et impie!

Et le "Droit" ?

Le "Droit" est un journal quotidien, répandu par toute la province et il atteint tous les jours les groupements canadiens-français les plus reculés du pays. Le "Droit" est donc une FORCE et nos compatriotes au service desquels "Le Droit" est dévoué, ont en lui leur soutien et leur sentinelle, leur organe de propagande et de défense.

Soyons pratiques !

Le "Droit" peut donc compter sur l'aide de ceux dont il protège les intérêts religieux, nationaux et économiques. Soyons pratiques! Un abonnement, un travail d'impression, un bon mot, un bon geste, tout servira à faire de votre journal, l'organe écouté. Tous ensemble, efforçons-nous de le

Rendre plus fort !

"Le Droit", angle des rues Georges et Dalhousie, Ottawa, Ont.

Quand vous avez quelque chose à vendre c'est vite connu et vite fait si vous recourez à l'intermediaire des PETITES ANNONCES DU "DROIT". *ESSAYEZ AUJOURD'HU*

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

.—Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In memoriam, remerciements, offrandes de fleurs, assemblées, nomenclatures:—

COMPTANT (maximum 60 mots)
1ère insertion . . . . . . 75 sous
Insertions subséquentes . 50 sous
Chaque mot additionnel . 01 sou
DEBIT
Trois fois les prix ci-dessus.
Escompte de 50% pour paiement dans les 10 jours après la première insertion.

1.—A louer, à vendre, emplois demandés, serviteurs demandés, cartes professionnelles, cartes d'affaires, etc., 6 mots à la ligne.

1.—AVIS—Annonces légales et tout autre avis en caractère six points, les annonces du gouvernement et des municipalités exceptées, la ligne agate, 15 sous

1.—Titres supplémentaires—Titres d'une ligne en caractère comme les annonces classifiées ordinaires, l'insertion, 20 sous.

COMPTANT
1 insertion, la ligne . . . . 11 sous
3 insertions, la ligne . . 30 sous
6 insertions, la ligne . . 54 sous
DEBIT
1 insertion, la ligne . . . . . 22 sous
3 insertions, la ligne . . . 60 sous
6 insertions, la ligne . . . 1.08

Escompte de 25% pour paiement dans les 10 jours.

REGLEMENTS

1.—Pour calculer le prix de toute annonce classée il faut compter 6 mots à la ligne, les initiales, les abréviations, les signes ($, c, %, &, X, etc.) les mots composés et les groupes de cinq chiffres ou moins comme autant de mots; les chiffres suivis de lettres (1ère) comme des mots entiers. Quand il faut se servir d'un casier compter 4 mots.

2.—Lorsque le client exige que les réponses à sa case lui soient adressées il faut ajouter 20 sous pour frais de poste.

3.—Pas de commande "Jusqu'à nouvel ordre". Il faut traiter les annonces commandées pour plusieurs insertions à intervalles, comme des annonces nouvelles pour chacune des insertions.

4.—La copie des annonces de naissance, de fiançailles, de mariage et de décès [illegible] être signée d'un nom responsable.

5.—Pas de commandes pour moins de deux lignes.

6.—Les annonces classées sont payables comptant. Cependant les annonces de clients dont le nom est inscrit dans l'almanac de la ville ou l'index du téléphone ne seront acceptées pourvu que la commande soit donnée avant 10 h. a. m.

2 Remerciements

DANIS—Mme Zotique Danis et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Zotique Danis, soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. 2-67

LEPAGE—La famille Lepage remercie sincèrement toutes les personnes qui lui a témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme M. Lepage, soit par offrandes de fleurs, messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. 2-67

5 Naissances

LAFLEUR—M. et Mme Arthur Lafleur (née Germaine Perrin), ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Arthur-Jacques. Parrain, M. Jacques Lafleur, grand-père; marraine, Mlle Donalda Charron; porteuse, Mme A. Perrin, grand'mère de l'enfant. 5-67

ROBERGE—M. et Mme Ernest Roberge (née Marguerite Lévesque), ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 19, baptisé le 20 mars sous les noms de Joseph-Alfred-Yves. Parrain, M. Alfred Harvey; marraine, Mlle Alice Garneau, cousine de l'enfant. Porteuse, Mme Georges Côté. 5-67

6 Décès

GIROUX—M. Michel Giroux, époux de Philomène Brisebois, décédé le 22 mars à l'âge de 77 ans. Funérailles mercredi matin à 8 heures a. m. à l'église St-Jean-Baptiste. Départ du cortège funèbre 477 Booth, à 7.45 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 6-67

GIROUX—A Montréal, le 15 mars 1927, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Josaphat Giroux, époux de Vémélie Brunet. Les funérailles ont eu lieu à Cartierville le 18 mars à 8 heures et de là au cimetière de la Côte des Neiges. 6-66

MARENGER—Albert, enfant bien-aimé de M. et Mme Amédée Marenger, décédé à l'âge de 7 ans et 6 mois. Funérailles jeudi à 8 heures a. m. à l'église Notre-Dame de Hull. Départ du cortège funèbre, 199 St-Laurent à 7.45 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 6-68

ROBERTSON—A Ottawa le 20 mars 1927, à l'âge de 62 ans et 6 mois, est décédée Albertina Robertson. Funérailles mercredi matin à 8.45 hres à la Basilique. Départ du cortège funèbre 189 rue St-Patrice à 8,30 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 6-67

11 Monuments

J.-P. LAURIN—95 Georges. Le plus beau choix de monuments et de cartes mortuaires dans Ottawa au plus bas prix possible. 11-79

B. ANGERS—Chemin Montréal, Eastview, Tél. R. 2031J. Choix de monuments à des prix défiant toute compétition. Une visite sollicitée. 11-87

14 On demande

COUPLE ou deux dames, recommandées, échangerait loyer pour ouvrage léger de ménage. S'adresser après 6 hres à 233 Rochester. 17-67

15 Servantes demandées

SERVANTE générale. S'adresser 178 rue Champlain, Hull. 15-69

SERVANTE générale, références. Tél. Sh. 1742W. 15-69

16 Femmes, filles demandées

DAME d'âge moyen pour prendre soin d'une invalide. S'adresser 426 Booth. 16-69

MODISTE de Robe d'expérience. S'adresser 227 Rideau, Ottawa. 16-68

OPERATRICE de machine à force motrice demandée. S'adresser à Woods Mfg Co., Ave Laurier, Hull. 16-72

17 Hommes demandés

JEUNE HOMME connaissant la clavigraphie et ouvrage de bureau, références. 415 Sussex. 17-69

18 Positions demandées

HOMME demandé, ouvrage dans réparages de bois et couvertures, Sh. 2409J. 18-67

20 Elèves demandés

A BAS MAUVAISES STENOGRAPHES! Sténographie Perrault-Duployé, bilingue, 3 mois. Approuvé Conseil Instruction Publique. Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance ou sur place. 158 sténographes officiels. Institut Sténographe Perrault, 8 Ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 20

21 A louer

MAGNIFIQUE POSTE d'épicerie, établi depuis 25 ans, bon poste, bonne clientèle, boîte postale, dans le centre de la basse-ville, ainsi que logement de 1ère classe. Possession 1er mai. S'adresser, 559 rue Sussex, Rid. 858; 201 Water, Rid. 3355. 21-70

22 Maisons à louer

MAISON de brique $30, Hôtel de Ville, Hull, Sh. 1902. 22-70

MAISON avec terrain vacant pouvant servir pour jardin, située 20 rue Carrière, Wrightville. $13.00 par mois. S'adresser 47B St-Jacques, Sh. 1169W.

23 Appartements à louer

APPARTEMENT moderne, 3 chambres, chambre de bain, central, $28.00. Possession le 1er avril, 415 Sussex. 23-69

PETIT APPARTEMENT. S'adresser 19, Labelle, Wrightville. 23-69

APPARTEMENT RAYMOND, rue Notre-Dame, Hull, 7 à 8 pièces, améliorations modernes, Sh. 4034. 23-77

APPARTEMENTS neufs, améliorations moderne, chauffés, poêles électriques installés, 101, Du Pont, Hull, Sh. 2215 ou Sh. 5595. 23-90

$25 et $35. Cinq chambres, eau chaude, annuellement, Ave Laurier-Est, R. 4526. 23-86

$30.00, 4 chambres chauffées, éclairées, planchers bois franc, balcon, 199 Saint-Patrice. 23-69

24 Chambres à louer

CHAMBRE ET PENSION, bon marché, S'adresser 229 St-Patrice. 24-68

CHAMBRE ET PENSION. S'adresser 25 Langevin, Hull, Sh. 5213F. 24-68

GRANDES et petites chambres avec toutes accommodations, Rid. 1119. 24-67

Bureau à louer

BUREAUX à louer dans l'édifice Lindsay, · rue Principale, Hull, comportant le chauffage et l'éclairage. Loyers raisonnables. C. W. Lindsay, Limited. Queen 5727. 71

Studios à louer

STUDIOS à louer dans l'édifice Lindsay, 189 rue Sparks, comportant chauffage et éclairage, loyers raisonnables, situation centrale. Queen 5727, C. W. Lindsay, Limited. 71

25 A vendre

AUBAINE—Incubateur de 144 oeufs à vendre à bon marché. S'adresser M. Hilaire Trudel, Perkins-Mills, Qué. 25-69

AUBAINES en pianos, Emerson $100, Ritz $245, Mason & Rich $325, Heintzman & Co. $535. Faciles conditions de paiement. C. W. Lindsay, Limited, 189 rue Sparks. 25-71

AUBAINES en Phonographes. Modèles de table $10, Console Lindsay, $89, Brunswick $8, Victrola $85, C. W. Lindsay, Limited, 189 Sparks. 25-71

LINGERIE, pour cause de départ. S'adresser 41 Notre-Dame, Hull. 25-69

MAISON, cheval, Express, bon marché. S'adresser 218 Laval. 25-67

MANTEAUX de Seal Electrique faits sur mesure. $75.00 et plus. Réparations de toutes sortes. Tour de cou à prix raisonnables. Jos. Blondeau, 83 Champlain, Hull. Sh 4219J. 25

MENAGE à vendre. S'adresser 226 rue Notre-Dame, Hull. 25-68

PIANO A QUEUE Steinway, nouveau modèle, maintenant $1635. Venez le voir, C. W. Lindsay, Limited, 189 Sparks. 25-71

POELE, chauffant bois, charbon, électricité, miroir pour restaurant ou barbier, table pour restaurant. S'adresser 193 Du Pont, Hull. 25-71

POELE combinaison, bois, charbon et au gaz. Buffet "sideboard", voiture d'enfant "Sulky", à très bon marché. S'adresser 240 rue York. 25-66

RADIO—Radio Freed-Eisemann 5 lampes complet avec haut-parleur, seulement $175; conditions faciles. Orme's, 175 rue Sparks. 25-67

SEULEMENT $140, Radio Freed-Eisemann 5 lampes, complet avec haut-parleur; conditions faciles. Orme's, 175 Sparks. 25-67

VOITURE à pain. S'adresser 175 Chemin Montréal, Eastview. 25-68

VENTE déménagement de bois de moulin de 4 pieds pin sec à $6.00 la corde tant qu'il y en aura. Joseph Dolan & Sons RID. 1905. 25-66

25 PAIRES DE BOTTINES de travail à hautes tiges pour hommes, bon marché, 204 Bank. 25-72

26 Maisons à vendre

DEUX MAISONS, améliorations modernes. Bonne condition. S'adresser 69-71 Jeanne d'Arc, Wrightville. 26-69

DEUX MAISONS, une rue Garneau, l'autre rue St-Hyacinthe, vendra bon marché. Cause de départ. S'adresser 22 St-Hyacinthe, Sh. 4062M. 26-68

MAISON avec terrain. S'adresser 37 Dufferin, Wrightville. 26-68

MAISON, améliorations modernes, conditions faciles. S'adresser 71 Jeanne d'Arc Wrightville. 26-68

MAISON, bonne condition. S'adresser 210 Laval, Hull. 26-68

MAISON à vendre, cause de départ, 249 Hinchey, Ottawa. 26-69

TROIS MAISONS simples et un appartement de trois logis, plancher bois franc partout, chauffage à l'eau chaude et poêle électrique installé dans chaque logis. $3600 en montant, en très bon ordre, tous dans Ottawa. S'adresser 284 Breesehill, C. 4009. 26-71

27 Fermes à vendre

DEUX BELLES FERMES bien planches, pas de pierre, près station, à quelques milles de la prospère ville de Drummondville, bien bâties, sucreries, roulant, etc. S'adresser Adélard Grégoire, St-Eugène, Cté Drummond, Qué. 27-72

28 A vendre ou à louer

$1,800, valeur de $3,000, à vendre immédiatement, très central (Val-Tétreau). Sh. 4993, ou à louer, termes faciles. 28-69

30 Divers

PLISSAGE, point d'ourlet, remplis, boutons recouverts, confection de boutonnières, 112, Rideau, Tél. Rid. 1874. 30

36 Assurances

J.-HENRI BELANGER — Assurances feu Etabli en 1900. 119, Principale, Hull. Sh 2059. 2022. 36

J.-F. DESLOGES, 127, rue Rideau, Ottawa. Courtier en assurances feu. Tél. Rideau 2410. Rés. Rid. 3341. 36

38 Autos et accessoires

PAUL ROCHON —Vulcanisateur. Machines les plus modernes. Service de carter (crank-case) gratis. 65, Victoria, Hull, Sh. 6603. Satisfaction. 38

38a AUTOMOBILES

LAVAGE d'automobiles. S'adresser 9 rue Hôtel de Ville, Sh. 2199. 38a-68

Dr P. Ladelpha

SPECIALISTE

pour toutes les
MALADIES DES PIEDS

Tél: Q. 2154
Bur: 100, rue Metcalfe

Voulez-vous...

LOUER---votre maison, votre bureau
VENDRE---votre ménage, votre commerce
ECHANGER---votre propriété, votre auto
OBTENIR---un emploi, un employé
AUGMENTER---votre clientèle, vos affaires
TROUVER---un article perdu

Une annonce classifiée dans le "Droit" fera tout cela et plus. Demandez-en le prix.

Tél: R. 514

48 Combustible

EASTVIEW COAL CO. — Charbon, Coke Bois. Livraison dans Hull et Ottawa. 82 Chemin de Montréal, Tél. Rid. 1273. 48

BLOCS de moulin bois franc, pruche, plus bas prix. John McMahon. Q. 46. 48-67

CHARBON AMERICAIN, Coke dur. Toutes les sortes de bois sec. A la corde ou au char. Plus bas prix. N. Foubert, R. 954. 48-320

BON BOIS sec de 4 pieds, $5.50 la corde $2.75 demi-corde, coupé $2.00 le voyage. Rid. 346W. G. Vanasse. 48

BELANGER FRERES & CIE Ltée. Gros et détail. 119 Principale. Hull. Sh. 2023 2059. 48

O'REILLY & BELANGER Ltée. Bureau. 22 Sparks, Ottawa. Queen 880-881. 48

45 Fourrures

REPARATIONS de fourrures de toutes sortes. Manteaux faits sur commande notre spécialité. Arthur Larose, marchand-tailleur en fourrures, 9 rue Nicolas, Tél. Rid. 5422. 45

55 Peintres-décorateurs

GAREAU—Pour vos travaux de décorations ou peinture, consultez-nous. Prix modiques. 130, Nelson, Tél. Rid. 5421W. 55

57 Plâtriers

ALPHERIE VIAU— Entrepreneur-plâtrier. Expert en stucco. Demandez soumission. 63 St-François. Sh. 2247-W 57

78 Architectes

BRODEUR & PILON, 18, rue Rideau, Queen 1686; 2, rue Châteauguay, Sh. 2950. 78

79 Avocats

SEGUIN, SAINT-JACQUES & CHARLEBOIS, avocats-notaires. Argent à prêter. 18, rue Rideau, Ottawa. Tél. Queen 1186. 79

RAOUL MERCIER, avocat-notaire; E. R. E. Chevrier, M. P., avocat-conseil. Chambres 205-211, Edifice Plaza, Rid. 2427. 279

AUGUSTE LEMIEUX, C. R., avocat, Ontario et Québec, 18, rue Rideau, Ottawa, (Edifice Banque Nationale). Tél. Queen 240 79

PHILIPPE DUBOIS, B. A., avocat, notaire, Professeur de Droit à l'Université. Bureau 45, rue Rideau. Tél. R. 4030. 79

81 Spécialistes

DOCTEUR E. CHEVRIER, 168 Daly, Rid. de l'Hôpital Général. Consultations 2 à 4. 796. Chirurgie abdominale, Gynécologiste 80

Dr J.-L. LAMY. Gynécologiste à l'Hôpital Général. Chirurgie, maladies des femmes, 211 Stewart. Tél. Rid. 1818. 81

Dr J.-E. DE HAITRE, des Hôpitaux de Paris, Médecin chirurgien, attaché à l'Hôpital Général de la rue Water. Spécialités: Voies urinaires, chirurgie femmes. 161 Stewart. Tél. Rid. 43 81

NOMINATION D'UN COMPTABLE DE VILLE

Pour la centralisation des Services de Comptabilité à l'Hôtel de Ville, Ottawa, Ont.

La Municipalité de la Ville d'Ottawa demande des candidats pour la nomination d'un Comptable de Ville pour l'établissement et la direction de la centralisation de la comptabilité sous les ordres du Trésorier de la Ville.

On ne considérera que les demandes de Comptables bien expérimentés et ayant les qualifications voulues.

La personne nommée devra consacrer tout son temps au bureau et aura ses fonctions établies par un Règlement du Conseil Municipal.

Les candidats devront mentionner leur âge, leur expérience, et la date la plus proche à laquelle ils pourront entrer en fonctions, le tout accompagné de copies des plus récentes recommandations adressé au Trésorier de la Ville, Hôtel de Ville, Ottawa, Ontario, afin que le Trésorier de la Ville le reçoive pas plus tard que le 1er avril 1927.

On peut obtenir des formules de candidatures du Trésorier de la Ville.

On ne recevra pas de visite personnelle.

Un salaire approprié sera payé à l'homme le plus qualifié.

Toute sollicitation, directement ou indirectement, sera une cause de disqualification.

H. L. CORBETT,
Trésorier de la Ville.

Hôtel de Ville, Ottawa, Ont.
Le 16 mars, 1927

Carré de l'Hôtel de Ville, Hull

Propriété commerciale à vendre. Lot 66 x 99. Le propriétaire quitte la ville. On ne refusera pas une offre raisonnable.

Rue Montcalm, Hull

$4,000, moins du prix coûtant. Maison de brique, porte d'entrée au centre, 10 pièces. Fenêtres françaises, fournaise air chaud combinaison. Lot 80 x 110. Beau terrain. $2,000 comptant transigeront l'affaire.

GATINEAU REALTY CO.
Courtiers en Immeuble, Assurance et Prêts.
59, rue Principale, Hull. Sh. 150.

OCULISTE

SPECIALISTE
Dr Adolphe Drouin
Des Hôpitaux de Paris et Lyon
Yeux, Oreilles, Nez et Gorge
Attaché à l'Hôpital Général
Consult.: 11-12, 2-5, 7-8 h.
95, rue Rideau Tél: R. 4789

SI QUELQUE CHOSE VOUS MANQUE

Commencez par lire nos "Annonces Classées"; elles constituent un véritable guide d'affaires et d'occasions.

Si vous n'y trouvez pas ce que vous désirez, annoncez vous-même.

Un Pharmacien dit Comment se Soulager de la Faiblesse de la Vessie

Traitement domestique agréable et peu coûteux pour soulager de l'irritation quotidienne et de l'obligation de se lever la nuit.

Peu importe votre âge, le temps depuis que vous êtes incommodé ou le nombre de médicaments dont vous avez fait usage sans succès, si vous êtes une victime de la Faiblesse de la Vessie et de l'Irritation de l'Urètre, vous causant des ennuis le jour et l'insomnie la nuit, vous devriez essayer tout de suite les URATABS du Dr Southworth.

Faits d'après une ordonnance spéciale, ayant servi avec d'heureux résultats dans la pratique privée du Docteur durant près de 50 ans, les URATABS sont spécialement appropriés au prompt soulagement de la douleur et de l'irritation de l'urètre, des maux de dos, de la faiblesse de la vessie et de l'obligation de se lever la nuit. Sûrs, agréables, peu coûteux et vendus par tous les bons pharmaciens avec une garantie absolue de satisfaction ou de remboursement d'argent. Si vous avec besoin d'un médicament, essayez aujourd'hui les URATABS!

SUDBURY

21 mars 1927.

La population canadienne-française de Sudbury, a eu dernièrement la rare bonne fortune d'assister, à une semaine d'intervalle, à deux très intéressantes séances françaises.

La première fut donnée par les élèves du Ve cours, la seconde par les membres du club St-Louis.

Comme l'indique le programme ci-dessous, la séance du Ve cours comprenait plusieurs morceaux de piano, qui furent brillamment exécutés; deux choeurs rendus avec un bel ensemble et qui furent très goûtés; en fin trois saynètes. Ces saynètes furent rendues avec beaucoup de naturel et d'aisance. La diction et l'articulation des jeunes actrices étaient parfaites. Et c'était un véritable régal que d'écouter cette musique incomparable qu'est le français bien parlé. Aussi les auditeurs ne leur ménagèrent-ils pas les applaudissements.

Nos artistes du Ve cours méritent donc nos plus chaleureuses félicitations.

Après la séance le Rév. Père Curé adressa quelques mots de remerciement. Puis le Père Maillot insista sur les grands et multiples avantages qu'offre le Ve cours, et au point de vue catholique, et au point de vue canadien-français. A son tour Monsieur le docteur Hurtubise, président de la commission scolaire, se leva et donna de précieux conseils sur l'hygiène.

Les recettes de cette séance se sont élevées à $165.00.

La séance offerte par le club St-Louis, offrait comme pièces de résistance deux courtes comédies: "Les deux sourds" et "Rosalie". Tous ceux qui figuraient dans ces deux pièces, à l'exception de M. Bruno St-Pierre, en étaient à leur coup d'essai. Mais tous surent si bien interpréter leur rôle, qu'ils s'attirèrent les applaudissements répétés de l'auditoire. Nos jeunes débutants et débutantes surent parler distinctement, avec le ton de voix et la lenteur voulues. De sorte que pas une parole des acteurs ne fut perdue pour les auditeurs.

M. Roméo St-Pierre, un des vétérans de la scène de Sudbury, mérite des félicitations spéciales pour la façon brillante avec laquelle il s'est acquitté de ses deux rôles.

Mlles Yvonne et Evangéline Gravelle ont rendu leur chanson avec un rare bonheur, et ont eu les honneurs d'un rappel. L'orchestre Perras-Gravelle qui ce soir-là donnait sa première audition publique, s'est fort bien tirée d'affaire, et promet beaucoup pour l'avenir.

Les recettes de la soirée s'élevèrent à $180.00.

"Les deux Sourds", comédie en 2 actes et "Rosalie", comédie en 1 acte, présentées par le Club St-Louis à la salle paroissiale lundi, 7 mars 1927.

1. Stop: Marche, Orc. Peras-Gravelle
2. Sola: Marche, Orc. Perras-Gravelle
3. Les Deux Sourds—acte 1er.
4. High School Graduate. Orchestre
5. Les Deux Sourds—acte 2ième.
6. Chanson: Mlles Yvonne et Evangéline Gravelle
7. Activity: Marche. Orchestre
8. "Rosalie".

PERSONNAGES

Les Deux Sourds

Damoiseau . . . . . M. B. St-Pierre
Placide . . . . M. W. Bradley
Boniface . . . . . . M. J. Lapalme
Un garde . . . . M. P. Blais
Un jardinier . . M. J. C. Gravelle, jr.
Eglantine, fille de Damoiseau . . . . Mlle E. Bradley

Rosalie

M. Bol . . . . M. B. St-Pierre
Mme Bol . . . . . . Mlle G. Grenon
Rosalie . . . . . . Mlle A. Pelletier

SEANCE OFFERTE PAR LES ELEVES DU Ve COURS

Programme.

1. Duo de piano: Mlles G. Savard et Jeannette Miron.
2. Saynète: Le manuscrit de Lucie
3. Récitation: La conscience. . . . . Roméo Leblanc
4. Choeur patriotique: Le doux parler ancestral.
5. Récitation: Un Ave Maria, ... Rosa Guénette
6. Dialogue comique: Le rat dans un panier.
7. Collecte et duos de piano: Mlles R. Bonin et Sylvie Aubain G. Savard et S. Vigneault.
8. Choeur: Les bruits du soir.
9. Duo de piano: Mlles S. Vigneault et G. Adams.
10. Saynète: Le concours.
11. O Canada!

Sains, Hygiéniques, Nutritifs

Lait --- Beurre
Crème Glacée
Ottawa Dairy Limited
Tél: Q. 1188

Chateau Cheese
FULL QUALITY & FLAVOR

Demandez-le à votre Epicier

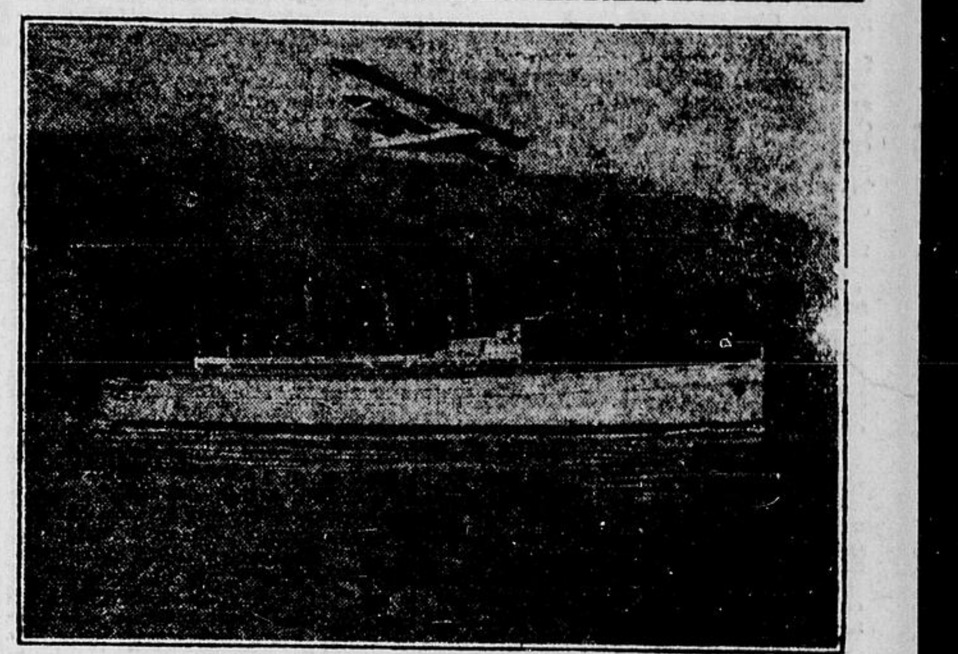

Arrivée à Vancouver du Premier "Empress" Blanc

DES milliers de personnes encombraient récemment les quais de Vancouver, ainsi que les rives du Parc Stanley, pour voir entrer dans le port de cette ville, l'"Empress of Canada" du Pacifique Canadien, fraîchement repeint en blanc. C'était la première fois, depuis que le Pacifique Canadien a décidé de faire peindre en blanc sa flotte du Pacifique, que le gigantesque paquebot apparaissait aux yeux de la population de Vancouver dans sa toilette immaculée. Les paquebots trans-pacifiques du Pacifique Canadien étaient blancs avant la guerre, mais en 1914, pour des raisons de sécurité en mer, on jugea plus prudent de leur donner une couleur moins voyante.

DES RESULTATS

UN EXEMPLE ENTRE MILLE

Vendredi, le 18 mars, paraissait dans nos colonnes l'annonce ci-dessous:

> **"BUCKINGHAM"**, 400 Cumberland, no 2, 3 pièces, loyer raisonnable, le soir. 28-36

Le lendemain l'annonceur nous téléphonait pour nous dire qu'il avait loué son appartement.

Jugez vous-même de l'efficacité de nos petites annonces.

Annoncez dans le "Droit"

FEUILLETON DU "DROIT"

PRODIGE DU COEUR

Par CHARLES SILVESTRE

No 8.

Simon, en approchant de l'école, chantait entre ses dents une chanson de bonhomie et qui tournait sur un rythme de bourrée. L'air de la vallée, si fort qu'il paraissait dilater la terre, ce matin, avait baigné son coeur d'enfant, plein de bonne volonté. En classe, il fut interrogé; il répondit avec une telle sûreté de mémoire, une intelligence si claire que M. Salvat fit son éloge à haute voix et le proposa en exemple à ses camarades. Pendant la première récréation, il s'approcha de Léonard Rutaud et lui offrit une belle toupie de buis:

— Prends-la, Léonard. Je te la donne, et ne crois pas que je sois méchant.

Le garçon regarda Simon avec surprise. Il enfonçait ses mains dans ses poches et secouait ses fortes épaules. Il répondit par des grognements après avoir pris la toupie Puis il éclata d'une sorte de rire sauvage, courut rejoindre ses compagnons de jeu, tandis que Simon sentait s'ouvrir autour de lui un plus grand vide. Un moment, il s'étonna que la gentillesse dont il était rempli ne gagnât pas ses camarades. Il resta seul, assis sur un billot de bois, dans le hangar. Pour refouler son chagrin, il pensait à sa mère, à Claire, qui auraient bien souffert, si elles avaient pu le voir ainsi, isolé et repoussé. A la faveur d'une partie de barre, Léonard Rutaud vint le heurter si violemment qu'il tomba.

— Prends garde, gronda Léonard avec une fureur feinte, tu es toujours sur mon chemin.

Il se releva, brossa son béret d'un revers de manche et il eut la force de sourire. M. Salvat, qui n'avait vu cette scène que de loin, cria des ordres confus; puis il se mit à cercler un jardinet où il sèmerait des reines-marguerites et des oeillets de la Chine. Simon faisait mine de s'amuser beaucoup en dessinant sur le sol, à la pointe d'un caillou, des lignes géométriques. Il avait hâte de rentrer en classe. Là il se sentait protégé.

A midi, il mangea, comme d'habitude, sous le hangar, le repas que lui avait apprêté Claire Lautier: des tranches de salé, du pain de ménage, deux oeufs à la coque. Il en donnait un peu à des compagnons; on ne lui montrait qu'une reconnaissance aussi brève que le temps d'engloutir une bouchée.

Le soir passa avec tranquillité. M. Salvat, pour former le goût de ses élèves qui se préparaient au certificat, fit une lecture à haute voix. Simon écoutait avidement. Il s'agissait d'une histoire de village, en Angleterre, mais les travaux, les fêtes lui paraissaient tourner dans le même cercle, à la même lumière verte des herbes et des fontaines qui enchantaient le pays où était né le capitaine Lautier. Parfois, il croyait voir à travers le récit un champ du domaine des Ages, bordé de chênes, de noisetiers et où coulait une source toujours vive. Quand M. Salvat demanda: Qu'avez-vous retenu de ce que je viens de lire?" Simon, seul, put tout redire. C'était un simple conte, animé de braves gens, éclairé d'un feu de bois, quand le vent d'hiver souffle dehors. Il y avait une maison couverte de tuiles rouges; la terre était fraîche comme en Limousin. Un enfant allait chercher, de village en village, du pain pour un vieux grand-père qui ne pouvait plus travailler, et partout on le recevait avec de bonnes paroles.

M. Salvat était content; les pages qu'il venait de lire lui plaisaient mieux, arrangées, transformées un peu dans la bouche d'un petit garçon de ce pays. Il fit de nouveau l'éloge de Simon. Jacques Bontier, le fils de la rentière paysanne de Bonnal, et Léonard Rutaud en soufflaient de dépit dans leur cartable.

La classe finie, Simon se hâta de sortir et de gagner la route des Ages. Il oubliait les brimades et il était paisible dans ce soir que charmait la naissance du printemps. Il s'en revenait comme d'habitude, cagement, sans s'attarder. Il atteignit bientôt la rivière au pont de Chanaud. Le soleil y faisait une coulée rouge; sous les trembles, il se débattait, sarcelle de feu qui saigne et se noie.

Comme Simon allait s'engager dans le chemin qui monte en tournant vers les Ages, il entendit Léonard Rutaud qui criait avec sauvagerie:

— Le voilà! Le voilà! Le fils de la poule!

Avant qu'il ait pu se retourner, une bourrade de coups de poing le jeta à terre. Il se releva, s'adossa contre un arbre et regarda la troupe de ses camarades qui le huait. Les plus acharnés étaient Léonard Rutaud et Jacques Bontier. Quand il eut repris souffle, il demanda.

— Que me voulez-vous? Je ne vous ai pas fait de mal.

Alors Jacques Bontier, un garçon aux jambes courtes et cagneuses, s'approcha tout près de lui et hurla:

— Ta mère, c'est une rien-qui-vaille. Elle s'est vendue pour avoir des robes!

A ce cri qui le troua, Simon rejeta son sac et se rua sur Bontier. Il se mit à frapper sans relâche de ses poings fermés. D'un tour de reins, il se débarrassa de Léonard qui voulait lui saisir les mains. Il griffa et mordit; du sang coula sur sa petite figure, mais il ne sentait pas les coups qu'on lui portait. Haletant, devant la bande qui reculait, il cria.

— Vous êtes des méchants. Ma mère est bonne, belle, bien plus belle que les vôtres!

Léonard Rutaud s'élança de nouveau pour essayer de le gifler mais, quand il vit Simon arc-bouté contre un arbre, les mains en avant pour le repousser, les yeux brûlant, il eut peur. La troupe s'éloigna en vociférant et, de loin, fit pleuvoir sur Simon une grêle de pierres dont aucune ne le blessa, car il s'éloignait à toute jambes dans les bois.

Il courut longtemps et, malgré la roideur de la côte, il ne sentait aucune fatigue. Tout à coup, il se laissa tomber à terre, et il était agité d'un tremblement convulsif, tandis que des sanglots le secouaient. Il ne fut plus qu'un petit être perdu dans une immense solitude. Peu à peu, confusément, à travers les ombres qui descendaient de la vallée, il découvrait la lâcheté de ce monde. Il se mit debout avec peine sous ce grand poids qui courbait trop tôt sa taille d'enfant. Il était nu-tête, ayant perdu son béret, le sac où étaient ses livres, ses cahiers, et, malgré le froid, la sueur coulait avec le sang de sa figure griffée. Il chercha le sentier qui menait aux Ages; il erra longtemps, puis il entendit les appels de Claire. Alors il cria, pris d'une brusque horreur que son corps se hérissait.

— Mon petit, mon petit! appelait Claire.

Elle l'aperçut enfin, dans l'ombre, où son pauvre visage faisait une tache blanche. Il se mit à sangloter plus fort, racontant comment on l'avait attaqué. Claire ne pouvait parler, suffoquée de grand chagrin, mais elle l'emporta dans ses bras en hâte, et, si elle avait parlé, elle serait tombée sans pouvoir se relever. Elle entra en le pressant contre elle dans la salle des Ages, et, tout de suite, elle lava sa figure, étancha le sang avec de l'eau de lavande, prépara le lit où elle le coucha. Tous les deux, ils gardaient le silence; et elle ne voulait pas pleurer de peur de lui faire plus de mal. Enfin elle dit, refoulant durement ses sanglots, un peu de douleur obscure:

— Ta maman est bonne, Simon. Toujours elle a été bonne. Le monde est méchant. Dors tranquille, mignon. Je suis là, près de toi.

Et, penchée à son chevet, elle baissa la mèche de la lampe pour que l'ombre le caressât et l'endormît.

IX

Claire ne voulut pas que Simon revînt à l'école de Bonnal avant que M. Salvat eût puni ses persécuteurs. Revêtue de se belle robe des dimanches, elle prit le chemin du bourg, tremblante d'indignation. Elle qui était si paisible, si tendre, une grande colère lui faisait presser le pas. Elle aurait donné son sang pour que son petit n'eût pas subit ces injures. Les élèves allaient entrer en classe, quand elle se présenta à l'instituteur. A voix haute, elle dit sa douleur et son mépris. M. Salvat lui promit de veiller sur Simon et de donner une sévère leçon à des enfants tout pleins d'animalité. Il fit l'éloge de Simon et demanda à Claire de le laisser sans retard revenir en classe. Elle pouvait s'en aller tranquille. Mais elle aperçut Léonard Rutaud:

— Coquin, si tu fais le moindre mal à Simon, je te corrigerai de mes mains.

Il s'enfuit au fond de la cour, car il sentait qu'elle était prête à le battre; il avait vu dans ses yeux brûler une sourde fureur. Elle s'en alla en hâte, n'étant plus maîtresse d'elle-même. Avant de regagner les Ages, elle entra dans l'épicerie de la mère Rutaud:

— Votre garçon est un coquin. Je n'achèterai plus rien chez vous. Et ne comptez pas que je vous fasse porter les légumes que vous avez commandés.

La femme, qui était assise devant une petite table où elle pesait du tabac à priser, releva sa figure grise et gronda:

— Il me donne du fil à retordre. Mais ne lâchez pas vos paroles comme ça. Ce Simon vous donne bien assez d'argent à gagner. Vous devriez être de bonne humeur. Je blâme mon garçon, il en est qui ne valent pas mieux que lui.

Claire fut glacée par ces mots dits avec lenteur et d'un air d'indifférence. Elle fut effrayée comme si elle voyait une vipère dérouler ses anneaux et lever sa tête triangulaire. Elle sortit de la boutique en criant:

— Vous êtes comme votre garçon, mais prenez garde!

En passant dans la grand'rue, elle remarqua que les gens rentraient chez eux, quand ils l'apercevaient, ou se détournaient pour n'avoir pas à dire bonjours. Alors elle songea à ses morts qui la défendraient. Elle poussa la grille du cimetière et s'agenouilla sur la tombe de famille où reposait la dépouille du capitaine Lautier, ramenée en terre natale. Le temps était bas, brumeux, sans aucun souffle. Elle murmura, comme si elle appelait, dans l'ombre, quelqu'un qui était tout près d'elle:

— Frère, écoute-moi. Je garde ton petit, il faut qu'il soit bon comme toi; tu étais très grand, très bon. Il faut que ton garçon soit sauvé. Moi, je ne compte pas. Quand je veille sur lui, je sais bien que je t'obéis, puisque tu es mort et que tu as la vie qui ne finit pas.

Elle se releva, son âme se dilatait, remplissait mieux les parois de son corps. En s'en allant, elle se courba sur la tombe de Jacques Renaud.

— Toi, tu m'as aimée. Viens à mon aide, toi aussi.

Elle regagna en hâte la route des Ages. A mesure qu'elle approchait de sa maison, la confiance la tenait mieux, le soleil, une grande espérance, blanchissait peu à peu les brumes de la vallée.

X

Simon revint à l'école; il s'y repliait comme sur une blessure qui n'était pas cicatrisée. Il devenait encore plus studieux, plus docile. La plupart de ses camarades, blâmant la mauvaise troupe de ses insulteurs, s'appliquèrent à lui être agréables. M. Salvat s'était ingénié à punir longuement Léonard Rutaud dont le front bas semblait ne pouvoir loger qu'un instinct bestial.

Simon, aux heures de veillée, ayant appris ses leçons et fait ses devoirs, interrogea Claire afin qu'elle lui parlât de sa mère. Comment des méchants avaient-ils pu se ruer sur lui, avec des paroles si infâmes, dont il ne devinait que le sens grossier? Pendant des soirs, elle s'était évertuée à l'apaiser en se faisant violence.

Louise Lautier écrivait assidûment des lettres le plus souvent bien futiles, mais elle s'attachait chaque jour avec plus de force à Simon. Elle pourrait bientôt annoncer une nouvelle qui le surprendrait. Claire était saisie d'une crainte qu'elle cachait avec soin. Quand elle répondait à Louise, elle voulait que Simon joignît à sa lettre une page écrite à son gré. Il notait qu'il était sage et qu'il apprenait bien ses leçons, et que Tant-Belle avait mis bas des chiens mignons. Il se portait bien et Claire lui faisait toutes sortes de plaisirs. Elle lui avait acheté de beaux livres éclairés d'images; et, quand la belle saison serait tout à fait [illegible] il pêcherait dans la Gartempe [illegible] des hameçons qui prennent les [illegible] poissons et non ces petits [illegible] faut une dizaine pour remplir le creux de la main.

Le temps des labourages de printemps était venu. [illegible] quand le voile des pluies se déchirait, labourait des champs où l'on planterait des pommes de terre ou des carottes fourragères. Il connaissait à merveille le sol qui convenait le mieux aux différentes espèces de légumes. Et jamais Claire ne lui faisait la moindre observation.

(à suivre)

Faits - Ottawa

Feu le docteur R. M. Coulter, autrefois, maître de postes adjoint, décédé le 14 février, a laissé un héritage de $11,685. La seule bénéficiaire du testament est la fille du docteur, Madame Carleton Monk, dont le mari est l'exécuteur testamentaire.

• • •

Le professeur J. C. Hemmeon, de l'Université McGill a donné hier soir à la salle St-George la 11e conférence d'une série organisée par le Professional Institute du service civil.

M. le professeur Hemmeon a parlé des sources de revenus municipaux, principalement des taxes sur le revenu et a déclaré qu'il était très difficile de les prélever d'une manière équitable pour tous.

• • •

Les parents de James H. Towns, d'Ottawa, qui, d'après les rapports de journaux, n'avait pas été revu à sa chambre d'hôtel à Windsor, Ontario, depuis quelques jours, croient qu'il est en route pour Belleville ou Schenectady où demeurent son frère et sa soeur.

• • •

Prenant des vapeurs de fumigation pour un incendie, un citoyen a fait accourir les pompiers du poste 8 à une maison vacante au No 435 avenue Laurier-ouest. Quand les pompiers sont arrivés sur les lieux, ils ont trouvé la maison remplie de fumée mais il n'y avait pas de feu.

• • •

Les pompiers se sont rendus à la demeure de G. Routhier, 394 rue Clarence vers 5 heures 10 hier soir pour les rideaux qui brûlaient. Il n'y a eu que peu de dommages. On rapporte que le feu a été allumé accidentellement par des enfants qui jouaient.

Prochaine assemblée de l'ass. Technologique

L'Association technologique de langue française d'Ottawa tiendra sa prochaine assemblée bimensuelle le mercredi 23 mars, à huit heures du soir, dans la salle de conférences de la bibliothèque Carnegie.

Les travaux porteront sur les mots suivants: true bill, no bill, drainage (hydrographie), main floor, head water lakes, membership, police, village, debenture, staff office (administration des postes), semi staff office (adm. des postes), revenue office (adm. des postes), dodger bill (adm. des postes), press-copied letter, ptomaine poisoning, two-man car, brules, fire ranger, lumberman (exploitant), timber manufacturer, ainsi que sur l'expression: motion talked out.

A sa dernière réunion, l'Association a rendu le terme anglais, par:

One-man car—Tramway-unicontrôle; tramways à contrôle unique.

Hand car—Draisine; wagonnet à bras.

Catch post—Fourche, appareil à recueillir les sacs de dépêches.

Frontage rate—Impôt riverain.

Oil-derrick—Chevalement.

Over-added—Aditionné en trop.

Under-added—Additionné en moins

Scow—Chaland; bateau plat.

Transfer (admin.)—Mutation; permutation; déplacement de service.

Standard (adj.)—Type, modèle, normal, étalon, uniforme, réglementaire, ordinaire, légal, unifié, classique, au titre.

Stampede—Stampède; corrida américaine.

Efficiency engineer—Ingénieur d'organisation.

Collect telegram—Télégramme contre perception.

Height of land—faite de partage.

Breeding ground—aire de reproduction.

Corduroy road—Chemin paillé; chemin de rondins; chemin de fascines.

Non-forfeiting clause—clause noncommissaire.

In plain clothes—en tenue civile; en bourgeois.

Dependent—Personne à charge; ayant droit.

Floor space (magasin)—surface de vente.

Leakage—fuite; déperdition; échappement.

Tramp steamer—cargo volant; navire en cueillette; navire à destination irrégulière.

Cocktail—coquetels.

Steer—Châtron.

Shortage—insuffisance; consume; creux de route; calage; manquant.

Les Bureaux à Ottawa du nouveau congrès

Le nouveau Congrès "tout-canadien" du Travail, dont M. A. R. Mosher est le président, a discuté hier à une assemblée tenue à Ottawa. On s'attend à ce que les nouveaux bureaux soient ouverts d'ici cinq semaines.

C.-R. LAFRENIÈRE
D.O.
Spécialiste pour la Vue
99, rue Rideau
Rid. 4647 Appt. 2 (en haut)

Demain Soir à 8 hres
EUCHRE
AU SOUS-SOL DE L'EGLISE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE
Prix d'entrée: $5
BILLET — — 25c

Maux de Tête
Vos yeux en sont peut-être la cause Consultez
A. M. BÉLANGER
Optométriste
Spécialiste pour la Vue
561, rue Sussex - Ottawa

LA VILLE RECOMMANDERA AU PARLEMENT DE REJETER CE PROJET

MGR EMARD FAIBLIT

A midi, l'état de S. G. Mgr J.-M. Emard, dangereusement malade à l'hôpital, était très grave, le vénéré prélat faiblissant sans cesse.

Après la grande faiblesse qu'il a eue hier après-midi, il a pris un peu de repos et semblait un peu mieux hier soir au cours de la veillée. Il a passé une assez bonne nuit, mais ce matin son état ne s'était pas amélioré et il faiblissait encore davantage. On conserve peu d'espoir de le sauver.

ON DEMANDE LA PREFERENCE A NOS MARCHANDS

M. TULLEY RECONNAIT LE PRINCIPE D'ACCORDER LA PREFERENCE AUX MARCHANDS D'OTTAWA DANS L'ACHAT DES MATERIAUX.

A la demande de MM. Sims et Dansereau, le Conseil de Ville a refusé lundi soir, d'accorder les contrats pour le tuyau, le sable et la pierre dont fait usage la Corporation au cours de l'année. Le Bureau recommandait que le tuyau soit acheté de la Canada Iron Foundries au prix de $6.75 le quintal, mais M. Sims crut que la maison Lawson, d'Ottawa, dont la soumission était de $7.95, devait recevoir la préférence. Il cite le cas de Toronto qui a rejeté la soumission d'une maison anglaise pour un certain contrat, quoiqu'elle fut de $40,000 moins élevée que celle d'une maison locale.

Dans plusieurs villes, la Corporation donne toujours la préférence aux marchands de la place.

PRIX PLUS ELEVES

M. Dansereau trouve étrange que les prix du sable soient beaucoup plus élevés cette année que l'an dernier et il en conclut que les fournisseurs veulent prendre la Corporation à la gorge. Pour obvier à cette situation, il suggère que la ville achète un terrain de sable où elle pourrait acheter un terrain de 12 à 14 acres pour $5,000 ou $7,000 et que le coût de transport ne dépasserait pas 30 sous la verge cube. Il dit que le moment est venu d'abandonner le système des soumissions. M. Sims fit aussi remarquer que pour des contrats de $5,000 au moins, les soumissionnaires étrangers devraient être ignorés.

M Tulley ajouta que, pour cette année, la Corporation ne pourrait faire autrement qu'accepter les soumissions reçues, mais il reconnaît les échevins protestataires ont raison.

30 APPELS CONTRE L'EVALUATION DE 1927

La cour de revision du canton de Nepean a entendu hier soir environ 30 appels contre l'évaluation pour 1927. La séance a eu lieu en l'hôtel de ville de Westboro sous la présidence de Robert Green, reeve du canton. La plupart des questions discutées se rapportaient à l'évaluation dans les sections scolaires du canton.

FEU MICHEL GIROUX

Nous avons appris avec regret la mort de M. Michel Giroux, décédé ce matin à 2 heures à l'hospice St-Charles à l'âge de 77 ans.

Le défunt était bien connu à Montebello où il avait passé une bonne partie de sa vie avant de venir à Ottawa. Il laisse pour pleurer sa perte six enfants dont trois fils, Joseph, de Montréal, Narcisse, d'Ottawa et Adélard de Montebello, et trois filles, Mme Michel Nadon (Mélanie) d'Ottawa, Mme Alphonse Charbonneau (Marie-Louise) de Hull et Mme Pierre Deschamps (Florida), de Rockland, Ont. Il laisse aussi deux soeurs, Mme Charles Simard, de Hull et Mme Joseph Gratton, d'Eastview.

La dépouille mortelle est exposée à la demeure de Mme Michel Nadon, fille du défunt. Les funérailles auront lieu demain matin à huit heures en l'église St-Jean-Baptiste et l'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame.

Parents et amis sont priés sans autre invitation de joindre le cortège qui quittera la demeure mortuaire, 477 rue Booth, à 7 heures 45 demain matin pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste.

A la famille en deuil, le "Droit" présente l'expression de sa sincère et respectueuse sympathie.

PARTIE DE CARTES
Sous le distingué patronage de
R. P. J.-N.-K. Laflamme, O.M.I.
et de
Mmes E. Lapointe, L.-A. Audette et de Lady Taschereau
Au profit de la Conf. S.-Coeur de la Société St-Vincent de Paul
Chez les
Chevaliers de Colomb
Avenue Laurier est
JEUDI, LE 24 MARS
A 3 h. et à 8 h. p.m.
BILLET — — 50 sous

EUCHRE
Organisé par les Dames Patronnesses
Demain Après-midi à 2 h. 30
Hospice St-Charles
(Entrée rue Cathcart)
Prix d'entrée. Billet: 25c
Plusieurs beaux prix.

La queston du Canal de la Baie Georgienne sur le tapis hier soir au Conseil de Ville. — Les espoirs de l'échevin York. — M. Tulley et la génération future.

RECOMMANDATION

M. Ellis a soulevé au Conseil de Ville, lundi soir, la question du canal de la Baie Georgienne et la discussion qui s'ensuivit fut passablement longue. M. Ellis dit que depuis 33 ans, pas un sou n'a été dépensé par les promoteurs du projet et il est convaincu que les démarches actuelles de la Compagnie ont pour but d'obtenir le contrôle des pouvoirs hydrauliques dans le district avoisinant.

Les premiers promoteurs ont disparu; ils étaient nombreux, mais aujourd'hui, il n'y en a que quelques-uns: M. le sénateur N. A. Belcourt, d'Ottawa; un autre citoyen d'Ottawa que M. Ellis ne connait pas et deux hommes de l'extérieur. M. Ellis trouve fort étrange que la famille Sifton s'introduise maintenant dans l'affaire, mais il comprend bien l'attitude des gouvernements d'Ontario et de Québec qui s'opposent de toutes leurs forces au bill.

AVANTAGE DU CANAL

M. York admet certains points de M. Ellis, mais il nie que le Canal ne soit jamais construit. Il a pleine confiance dans la compagnie qui veut le contruire et il est certain que la construction de ce canal fera de la Capitale une des principales villes au pays. Parce que rien n'a été fait depuis 33 ans, il ne faut pas conclure que le projet est irréalisable. Le canal de Panama fut à l'étude pendant 90 ans, avant que le comte de Lesseps en commence la réalisation.

M. Sims ne croit pas que le Conseil doive intervenir dans cette question, vu que nos représentants fédéraux ne réussissent pas à arriver à une solution satisfaisante. Il croit que sur les bancs conservateurs il y a des hommes compétents, capables de mener l'opposition au projet.

M. Sims dit que la construction du canal réduirait de $1.07 la tonne le coût du charbon. MM. Sims et Ellis se piquèrent assez vivement sans aboutir à rien de pratique.

ESDALE vs BALHARRIE

M. Tulley parla longuement des avantages de l'étatisation et fit remarquer que sans le bel esprit public qui animait les Conseils précédents, le public d'Ottawa ne jouirait pas de taux satisfaisants qu'accorde actuellement l'hydro-électrique. Il croit que le Conseil de 1927 doit aux générations qui viendront protection complète contre les monopoles.

M. Dansereau opina que l'affaire était une question politique qu'il fallait renvoyer au Bureau avec ordre de ne pas s'en mêler. Le maire et M. Ellis répondirent qu'il ne s'agissait pas de politique, mais de sauvegarder les intérêts du public.

M. Esdale qui était debout depuis quelques instants, fut alors invité par le maire à adresser la parole.

"Ah! vous m'avez vu", fit M. Esdale.

"Je vois tout le monde", reprit le maire.

"Vous voyez l'autre côté de la salle, mais non ce côté", dit M. Esdale.

"Vous avez justice égale ici" fit le maire.

"J'attends patiemment que vous ayez fini", dit M. Esdale.

"Si cette querelle se continue, vaut autant s'en aller", interjeta M. Forward.

Le maire dit à M. Esdale qu'il n'était pas nécessaire de décocher des traits dans la direction du premier magistrat avant de parler.

M. Esdale parla donc et la discussion reprit de plus belle.

OBJECTION OFFICIELLE

M. York proposa alors que la Corporation demande au parlement fédéral de ne pas adopter le bill du canal de la Baie Georgienne, à moins que les intérêts publics, quant au développement du pouvoir électrique, soient sauvegardés. Cet amendement fut alors défait par 13 voix contre 6.

Pour—Dansereau, Landriault, Laroche, O'Connor, Sims et York—6.

Contre—Ellis, Lafortune, McElroy, Tulley, Bélanger, Desjardins, Easson, Esdale, Forward, Geldert, Ingram, Low, McNabb — 13.

La recommandation du Bureau demandant au Conseil de faire pression sur les autorités fédérales pour qu'elles rejettent le bill, fut alors adoptée par 13 voix contre 6.

POUR AMELIORER LES RELATIONS ENRE LES RACES CANADIENNES

Après l'ajournement du débat sur le renouvellement de la charte de la compagnie du canal de la baie Georgienne, hier soir, la Chambre a adopté en deuxième lecture plusieurs bills privés, dont l'un avait été présenté par M. F.-W. Jacobs, de Montréal, pour demander l'incorporation de la North American Relations Foundation. Ce bill a pour but de favoriser les meilleures relations possibles entre les races canadiennes entre nous et les Etats-Unis et les autres nations-soeurs de l'Empire. Deux autres bills demandent, l'un, l'incorporation d'un chemin de fer "Red Lake and Northwestern" et l'autre, d'une société d'assurance mutuelle pour les commis voyageurs.

SERVICE ANNIVERSAIRE

VERMETTE. Jeudi, le 24 mars, à 8 heures, sera chanté à l'église Ste-Anne, le service anniversaire de feu Victor Vermette. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LES CONFERENCES

La Géologie et ses applications

Le chanoine Delépine, de l'Université de Lille, à l'Université hier soir.

M. le chanoine Delepine, professeur de géologie à l'Université catholique de Lille a donné, hier soir, à la salle académique de l'Université, rue Wilbrod, une très intéressante conférence sur la "Géologie et ses applications".

Le conférencier a illustré sa causerie de projections lumineuses expliquées dans leurs détails à son nombreux et distingué auditoire.

Le R. P. Marcotte, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa a présenté le conférencier en termes élogieux et a évoqué l'oeuvre admirable accomplie par l'Université catholique de Lille en France. M. le docteur Henri Ami, paléontologue distingué et directeur de laboratoire géologique a remercié le chanoine Delepine. Le docteur Ami préconise l'étude de la géologie pour prendre connaissance de la vie antérieure et pour entrevoir la grandeur de l'oeuvre divine lors de la création du monde. Le distingué conférencier a fait remarquer au début de sa causerie que la science géologique est un produit de la curiosité humaine et de l'application de l'homme à tourner les forces de la nature à son profit. Ce n'est cependant qu'au commencement du 19e siècle que la science géologique a pris naissance.

Le conférencier a rappelé que le mystère plane sur les idées que les anciens se faisaient de la géologie bien qu'ils exploitaient les mines sur une grande échelle. Au Moyen-Age et dans les Temps modernes, certains savants ont remarqué l'existence de traces semblables dans la composition du sol de différents pays; mais ils n'ont pas poussé leur analyse plus loin. Au commencement du 18e siècle on fit la découverte et la description détaillée des fossiles. Jusqu'ici on s'était donc contenté des données empiriques sans liens scientifiques entre eux.

Enfin, au début du 19e siècle, l'Angleterre commença à relier toutes ses villes manufacturières entre elles et avec l'océan par des canaux. L'un des ingénieurs et géomètre anglais Wm Smith, préposé au creusement des canaux remarqua différentes couches de terrain superposées, l'une sur l'autre dans toutes les parties de l'Angleterre. Comme ce dernier était aussi un naturaliste il remarqua en plus que les coquilles différaient selon l'élévation du terrain mais qu'à une même élévation correspondait à un même genre de fossiles. De cette constatation il passa bientôt à la conclusion que la couche de fossiles indiquait l'âge d'un terrain. En 1810 se fonde la Société géologique d'Angleterre et en 1820 on publie une carte géologique d'Angleterre. La même année, en 1820, se fondait la Société géologique de France et la première carte géologique du pays était publiée en 1830.

Depuis cette époque dit le conférencier la géologie a marché à pas de géants et depuis les derniers dix ans elle a fait des progrès incroyables.

APPLICATIONS

Puis passant aux applications de la science géologique, M. le chanoine Delepine a déclaré que c'est grâce à cette dernière que l'on peut reconstituer la structure de la terre aux premiers siècles. C'est ainsi notamment que l'on a pu reconstruire les Alpes et les plateaux du Jura dont les sommets sont disparus sous l'action érosive de l'eau. Par la disposition des couches il est aussi possible de connaitre l'âge d'un terrain et les transformations qu'il a subies à travers les âges. Au surplus, au moyen d'une carte géologique et de la découverte d'un minerai comme point de repaire il est possible de déterminer exactement le lieu et la valeur des gisements plus importants. Les importantes mines de charbon du Limbourg hollandais, dit le conférencier, n'ont été découvertes que par l'application des principes scientifiques de la géologie. Et combien d'autres propriétaires de mines, ajouta-t-il ont réussi à découvrir ainsi d'immenses réserves de minerais qu'ils ignoraient auparavant. Le conférencier a également rappelé les différentes sciences tributaires de la géologie. La seismologie d'abord qui non seulement prévoit le lieu et le temps des tremblements de terre mais aussi prescrit la manière d'ériger les bâtisses dans les différents pays.

Puis, la étrographie ou étude des roches soit crystallines ou sédimentaires. A ce propos, M. le chanoine Delepine a déclaré qu'avec le secours d'un microscope spécial il nous est permis de constater la composition du calcaire et de la houille pour en déterminer la valeur et les produits qu'on en peut extraire.

En outre, la géologie est d'un grand appoint à l'étude préhistorique au moyen de la stratigraphie.

Enfin la géologie a donné naissance à la géographie—physique dont l'utilité est reconnue par tous les étudiants.

En terminant, le conférencier a exprimé le voeu que la géologie progresse toujours et qu'elle vienne en aide à notre vaste continent dans la majeure partie est encore inexplorée.

Parmi le distingué auditoire il y avait entre autres: le docteur H. Ami, le docteur A. T. Charron, s. m. adjoint de l'agriculture, Son Honneur le juge Thibodeau-Rinfret, M. Georges Gonthier, M. Faribeau, le colonel R. de Salaberry, M. J. D. L. Taché, M. Cagnat, M. L. Montigny, M. E. Bilodeau, M. Paul Ouimet, M. A. Dumont, Roger St-Denis et des représentants de toutes les communautés de la ville.

Pour les incurables

Monsieur Henri BOURASSA, M. P. donnera une conférence le dimanche, 27 mars courant, à 8½ p. m. au Théâtre Régent, à Ottawa, au profit de la maison St-Vincent (les incurables).

Sujet: "LE PAPE ET LA PAIX SOCIALE".

Les amis de l'oeuvre sont cordialement invités. — Entrée gratuite.

PERTE DE $12,000 PAR ANNEE DIT L'ECHEVIN GELDERT

IL DECLARE QUE LES PESEURS PUBLICS NE PRELEVENT PAS LES TAUX FIXES PAR LA LOI.

M. Gelbert a surpris ses confrères lorsqu'il déclara au Conseil, lundi soir, que les peseurs publics ne prélevaient pas les taux fixés par la loi en 1924. Il prétend que la Corporation perdait environ $12,000 par année, grâce à cette négligence ou à cette erreur.

Le Bureau recommande que le tarif, qui est maintenant de 5 sous par voyage de 2,500 livres de charbon, soit porté à 10 sous sous pour 2.500 livres ou moins et à 15 sous pour plus de 2,500 livres. M. Bélanger dit que le peuple devra, en fin de compte, payer ces frais supplémentaires et il est d'avis que les profits encaissés par un département devraient servir à couvrir le déficit d'un autre département.

La recommandation fut renvoyée au Bureau pour plus ample considération.

LE GRAND JURY N'A PAS ENCORE TROUVE MATIERE A PROCES

A six heures hier soir les membres du grand jury de la Cour Suprême d'Ontario n'avait pas encore rendu leur décision au sujet de l'accusation de meurtre qui pèse contre Albert De Bruge, de Elizabethtown. Si le grand jury trouve matière à procès, ce procès sera instruit demain.

De Bruge est accusé du meurtre de Jane Hameront, avec laquelle il vivait. Le 8 janvier dernier, leur maison fut détruite par le feu et Jane Lameront périt dans les flammes. De Bruge n'était pas chez lui au moment de l'incendie, mais il fut arrêté deux jours après sous l'accusation d'avoir mis le feu. Cette accusation fut changée en celle de meurtre après une enquête du coroner. A cause du ressentiment qui existe contre l'accusé à Brockville, la cause a dû être transférée aux assises d'Ottawa. M. W. H. Williams, de Pembroke, agit comme procureur de la Couronne.

A QUI LA BAGUE?

Lors de l'arrestation d'un garçonnet il y a quelques jours, le détective A. Macdonald a trouvé une bague de grande valeur au doigt de son client. Le garçonnet a déclaré à la police qu'il avait trouvé le bijou sur la rue Bank il y a trois mois. La bague porte l'inscription suivante R. P. S. à H. W. A., 1905.

UNE PROPOSITION QUI ENCOURAGE LES MONOPOLES

LE BUREAU DES COMMISSAIRES VEUT QUE TOUT LE LAIT QUI ENTRE A OTTAWA PROVIENNE D'UN BETAIL EXAMINE PAR LES AUTORITES FEDERALES.

La recommandation du Bureau des Commissaires que la loi municipale soit amendée de façon à ce que tout lait vendu à Ottawa provienne de bétail examiné pa rles autorités fédérales et qu'il soit pasteurisé, n'a pas rencontré l'approbation du Conseil de Ville, lundi soir. Sur proposition de M. Dansereau, la recommandation fut renvoy-e au Bureau pour plus ample considération.

M. Dansereau dit que l'amendement tendait à favoriser les trusts, en éliminant les petits producteurs. M. Geldert, un médecin, dit que les inspections anti-tuberculeuses du gouvernement fédéral, n'étaient pas admises par toutes les autorités médicales. Il est d'avis que l'amendement suggéré donne aux grosses compagnies le contrôle absolu du commerce laitier, car les petits producteurs n'ont pas l'équipement nécessaire à la pasteurisation.

Quoique n'étant pas opposé à la pasteurisation, Dr Geldert dit qu'elle tend à détruire les vitamines nécessaires à l'être humain. M. Bélanger dit que la question devrait être renvoyée à plus tard.

La motion Dansereau, mise au vote, fut alors adoptée par 14 voix contre 5, seuls les Commissaires et M. Easson s'y objectaient.

AU CLUB LIBERAL DEMAIN SOIR

Le député Louis Auger, du comté de Prescott, sera présent à la réunion régulière des membres du club de la Jeunesse Libérale du Comté de Hull qui a lieu demain soir à la salle Laflèche. Plusieurs questions de grande importance seront traitées et tous les libéraux sont invités à s'y rendre.

Crédits supplémentaires

L'hon. James A. Robb, ministre des finances, a déposé en Chambre, des estimés complémentaires pour l'exercice financier qui doit se terminer avec le 31 de ce mois, au montant de $860,331.05. L'item le plus considérable de ces crédits est au montant de $501,000 pour des pensions. Il y a aussi $125,000 pour donner du secours aux sans-travail qui ont pris part dans la dernière grande guerre. Il y a aussi $30,000 pour venir en aide aux sauvages dans les misères de la Colombie-Britannique. Il y a aussi $5,775 pour services professionnels de l'avocat R.-R. Robertson, C. R., qui a pris part dans l'enquête dans la commission du port de la ville de Toronto.

IL EST LE TEMPS D'AVOIR RECOURS A UN AUTRE SYSTEME

UN NOUVEAU DEBAT AU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA QUESTION DES EPICIERS MALHONNETES.

M. York a protesté, lundi soir, au Conseil de ville, contre les notes de F. W. Moeser et Stratton et Cie, épiciers, qui fournissent les nécessités de la vie aux indigents locaux, sous la tutelle du Service Social. Il prétend que ces marchands ont une manière de procéder qui viole leur contrat avec la Corporation et qui les met au rang de marchands malhonnêtes. Il cite plusieurs cas que des citoyens ont portés à sa connaissance récemment et il demande que le Bureau fasse enquête sur ces notes avant de les solder.

PREUVES DIFFICILES

M. Tulley répondit que les autorités avaient déjà considéré cette situation, qu'elles avaient même intenté des procédures aux épiciers d'honnêteté douteuse, mais que les poursuites furent abandonnées, faute de témoins.

M. Lafortune ajouta que le temps était venu de mettre en pratique un nouveau système au Service Social; le temps n'est pas loin, d'après lui, où tous les épiciers seront appelés à fournir des marchandises à la Corporation à un prix qu'elle fixerait elle-même. Il fait remarquer que plusieurs marchands s'offraient à fournir les épiceries pour $1.90 lorsque le prix coûtant était de $2.38. Ces marchands demandaient des prix ridiculement bas pour leurs produits.

AFFAIRES ETRANGERES

M. Dansereau reprocha à M. Lafortune de n'avoir pas tenu le Bureau au courant de ces prix ridicules, losqu'à titre d'épicier, il était en mesure de comprendre davantage la situation. Il croit que la seule solution était de suivre l'exemple de Montréal et de Hull qui confiaient le soin de leurs pauvres aux sociétés de bienfaisance.

M. Bélanger dit qu'un citoyen lui a fait remarquer, qu'après avoir été envoyé chez un nouveau fournisseur, il constata avec plaisir qu'on l'avait servi beaucoup plus généreusement qu'auparavant.

M. Lafortune, en réponse à la prune que lui poussait M. Dansereau, dit qu'il avait mis le Bureau en garde contre les prix ridicules des épiciers, il y a quelque temps. Il conseille à M. Dansereau de lire les journaux qui ont rapporté ses remarques à cette occasion.

TARIF DE PEAGE DES LIGNES DU C. NATIONAL

L'hon. Charles-A. Dunning, ministre des chemins de fer, inscrira demain au feuilleton de la Chambre des Communes les deux résolutions suivantes qui ont trait aux tarifs de péage des lignes du National des trois provinces maritimes et d'une partie de la province de Québec:

1. Qu'il est expédient de soumettre une mesure relative aux tarifs de péage à exiger sur certaines lignes de chemin de fer actuellement exploitées comme partie des chemins de fer nationaux du Canada et situées dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard et sur les lignes ferrées exploitées de même dans la province de Québec entre la frontière provinciale sud près de Matapédia et Courchesne et Diamond Junction et Lévis.

2. Que pour les fins de comptabilité les recettes et dépenses de ces lignes de l'Est seront tenues à part des autres comptes afférant à la construction, l'exploitation et l'administration des chemins de fer nationaux du Canada; et advenant un déficit dans un exercice quelconque du chef de ces lignes de l'Est, le montant du déficit sera inclus dans un item séparé des estimations soumises au Parlement au nom des chemins de fer nationaux du Canada dès la première session que le Parlement tiendra après la clôture dudit exercice financier.

UNE INSTALLATION FRIGORIFIQUE DANS LE NOUVEAU MARCHE

M. Low suggéra au Conseil de Ville, lundi soir, que la Corporation installe un système de réfrigération dans le sous-sol du nouvel édifice du marché By.

M. Ellis dit que cette proposition fut étudiée au Bureau et qu'il est même question d'avoir des entrepôts frigorifiques, mais rien n'a été définitivement adopté, parce qu'il y a certains risques à maintenir ces entrepôts. Toutefois le Bureau prendra encore en considération les recommandations de M. Low.

Le Conseil adopta en même temps les plans de la salle préparés par les architectes Richards et Abra.

AU MARCHE LOCAL

Le marché local n'a pas été considérable ce matin. Il y avait à peine quelques voitures sur la place publique. Cependant, le marché des viandes a donné lieu à quelques changements. Le lard léger a baissé d'un demi-sou à 16 et 16 sous et demi la livre et le veau de 8 à 12 sous la livre à la carcasse; les prix aux quartiers n'ont pas changé. Le boeuf était encore coté de 8 à 9 sous la livre. Le marché des légumes n'avait pas beaucoup d'importance; les pommes de terre étaient cotées à $1.25 en sacs de 90 livres.

Il y avait exactement six charges de foin sur la rue York et une seule charge d'avoine; les prix n'ont pas changé.

65 Robes, Prix courants de $29.50 à $55, pour
$14.85

CE sont de véritables rabais. Dans les tissus de haut ton de taffetas, crêpe de Chine, crêpe georgette, crêpe canton et crêpe de soie fleuri. Quelques-unes à dispositions batik, d'autres avec collets de dentelle, jabots cascade, froncé, boucles à la mode, remplis, plis accordéon, broderie, rangées de boutons et dispositions. Les combinaisons de teintes sont fascinantes. Coloris de beige, cannelle, perle, les nouveaux verts, rouge, marine et noir. Tailles 14 à 44. Prix courants $29.50 à $55.00. Mercredi, **$14.85**.

Murphy-Gamble — Au Deuxième Etage

Murphy-Gamble Limited

PARTIE DE CARTES DEMAIN APRES-MIDI

Plusieurs magnifiques prix seront distribués aux gagnants d'une partie de euchre qui aura lieu demain après-midi à 2 heures 30 à l'hospice Saint-Charles, entrée de la rue Cathcart.

Toutes les personnes qui sont libres ne devraient pas manquer d'encourager cetet partie de cartes organisée par les dames patronnesses de l'institution au profit d'une oeuvre si louable.

Le prix d'entrée sera de 25c. Cordiale bienvenue à tous.

A LA CATHOLIC TRUTH

Mgr MacDonald, de Glen Nevis, a prononcé hier soir dans la salle des concerts de l'Auditorium, une magnifique conférence sur la papauté, de Saint Pierre à Pie XI. Cette conférence est la deuxième d'une série organisée par la Catholic Truth Society.

Ce soir, Monsignor MacDonald parlera sur les luttes et les victoires de l'Eglise catholique au Moyen Age.

LE LAC MELVILLE

La Commission géologique du Canada vient de publier la version française d'un rapport par le Dr E.-M. Kindle sur la géographie et la géologie du district du lac Melville, presqu'île du abrador. Le lac Melville est une vaste expansion du bras de mer Hamilton lequel est un des très grands cours d'eau du nord de la province de Québec Ce lac et le bras de mer Hamilton de la côte du Labrador forment un cours d'eau continu qui permet aux navires de pénétrer jusqu'à 150 milles à l'intérieur depuis les îles du dehors. Le rapport en question donne des renseignements sur le système fluvial, les conditions météorologiques, la flore, la faune et la constitution géologique de la région. Des exemplaires de cet ouvrage peuvent s'obtenir au prix de 25 cts. en s'adressant au bureau des publications françaises du ministères des Mines, à Ottawa.

EPAULE FRACTURE

En tombant à bas d'un traineau, M. H. A. Panghorn, citoyen bien connu de Rockland, s'est brisé l'épaule et a souffert de nombreuses contusions.

Le voyage du gouverneur dans l'Ouest Canadien

WINNIPEG, 22. — Le gouverneur général a éprouvé quelques moments d'anxiété ici hier. Il fit attendre son train spécial dix minutes pendant un arrêt de 45 minutes, alors que, accompagné de Lady Willingdon, du lieutenant gouverneur et de Mme Burrows, il visita la résidence de celui-ci et fit une promenade d'automobile dans la ville. "Suis-je en faute"? demanda le gouverneur, en retournant à son train, pendant que les hauts personnages militaires et civils étaient autour de lui, pour lui rendre leurs hommages. "Certainement, dit en souriant Lady Willingdon. Montez dans le train immédiatement."

Le gouverneur se soumit alors à cet ordre.

Le voyage dans l'ouest de Leurs Excellences s'est continué hier après-midi, mais elles ne s'arrêteront que peu de temps dans les provinces des prairies, en route pour Vancouver.

L'ENERGIE ELECTRIQUE POUR L'EST ONTARIEN

TORONTO, 22. — Le gouvernement ontarien et la Commission Hydro-Electric, a déclaré le premier ministre H. Ferguson, sont à étudier attentivement la situation hydraulique dans l'est de la province et l'on espère pouvoir faire face aux demandes d'énergie électrique dans cette partie de la province.

Le premier ministre a fait cette déclaration en réponse à une question de W. E. N. Sinclair, le leader libéral, au sujet du développement des Rapides des Chats.

L'honorable H. Ferguson a déclaré que les $260,444 ch. v. que le gouvernement avait pris sous contrat aux Rapides des Chats devront être emmenés à un point central sur une ligne et distribués après aux différentes régions de l'est d'Ontario. On croit, cependant, que le pouvoir hydraulique aux Rapides des Chats ne fonctonnera pas avant deux ans.

M. Sinclair a déclaré qu'il attendait impatiemment le moment où l'est de la province sera assuré d'une quantité suffisante d'énergie électrique.

Sur la proposition de M. W. E. Raney, leader progressiste, le premier ministre Ferguson a consenti à consacrer une séance de la législature à l'étude de la situation hydraulique par toute la province.

S. G. MGR LANGLOIS VICE-PRESIDENT DE CE SOUS-COMITE

QUEBEC, 22. — S. G. Mgr Langlois, évêque de Valleyfield, a été élu président du sous-comité du comité catholique du conseil de l'Instruction Publique, chargé de l'étude des voeux du premier congrès d'enseignement ménager tenu à St-Pascal.

M. Lionel Bergeron a été élu secrétaire et M. C. J. Magnan a été adjoint au sous-comité. Les autres membres du sous-comité sont l'hon. C. F. Delage, M l'abbé L. A. Desrosiers de Montréal, M. le Chanoine C. Courchesne de Nicolet, M. J. P. Laberre, de Montréal.

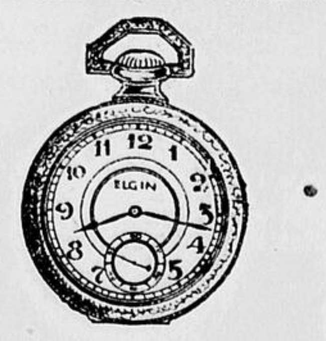

Montres Elgin Longines, Cyma,
$10 à $200.
Conditions faciles
20% comptant
20% par mois
J.-A. COUTURE
Ch. 405
EDIFICE PLAZA
45, rue Rideau, Ottawa

LE CERCLE OTTAWA DES VOYAGEURS DE COMMERCE CATHOLIQUES ORGANISE
LE PLUS GRAND DE LA SAISON
EUCHRE
TROIS $5.00 PARMI LES PRIX
VENDREDI 25 MARS A LA SALLE STE-ANNE D'OTTAWA